

**NF**  
 QUOTIDIEN  
 Téléphone  
 027/23 30 51  
 Publicité - Publicitas - Sion  
 Téléphone 027/21 21 11  
**Le no 70 ct.**

**Simca Horizon**

La voiture de l'année

36-2818

**hediger** garage  
 SION

Martigny

**Chaos routier**

**Un mort et un grand blessé**



C'est dans cette voiture que M. Michel Compondu, domicilié à Blonay, a été tué.

Hier matin, dans la région de Martigny, la circulation a été rendue particulièrement difficile à la suite des effets conjugués d'une température très basse et du brouillard, lesquels ont transformé les chaussées en de véritables patinoires.

Un accident mortel a été enregistré, vers 7 heures, sur la route Martigny - Vernayaz, accident qui a coûté la vie à un automobiliste vaudois habitant Blonay. Par ailleurs, sur le même tronçon, un automobiliste sédunois a été grièvement blessé.

VOIR PAGE 19

**À PROPOS DE L'AUTOROUTE EN VALAIS Qui montre le plus de toupet?**

« Les Valaisans trop prétentieux » ? Le titre s'orne, en effet, d'un point d'interrogation à la manchette et à la « une » d'un quotidien romand. A l'intérieur, il ne s'agit plus des Valaisans pris dans leur généralité, mais de « certains Valaisans ». En revanche, la prétention y prend du panache et devient du « toupet ». Lisons plutôt :

« La construction de l'auto-

route en Valais est une affaire qui intéresse la Confédération. Et j'estime que lorsque la Confédération paie les neuf dixièmes de l'ouvrage on est tout de même en droit de se demander si une telle réalisation est vraiment nécessaire. C'est l'application de l'adage « qui paie commande » et je trouve que certains Valaisans ne manquent pas de toupet lorsqu'ils s'imaginent pouvoir disposer à leur guise d'un montant aussi considérable », déclare Jean-François Aubert.

Précisons tout de suite que dans notre Parlement de milice, M. Jean-François Aubert a le grade de conseiller national et qu'au civil il est professeur de droit constitutionnel. A ce dernier titre, il a prouvé en d'autres consultations qu'il pousse fort loin la conception des droits démocratiques.

Mais ici, il nous étonne. On se demande où il a pris que « certains Valaisans (...) s'imaginent pouvoir disposer à leur guise d'un montant (fédéral) aussi considérable ». Est-ce qu'estimer que la route nationale est nécessaire de Saint-Maurice à Brigue équivaut à croire que l'on peut disposer à sa guise du montant fédéral nécessaire et que cette estimation relève du « toupet » ? N'est-ce pas plutôt faire preuve de conscience démocratique de manifester une telle estimation et de « solliciter de la Confédération » qu'elle n'abandonne pas « son » projet initial ?

Que le conseiller national Jean-François Aubert soit d'un autre avis, qu'il doute, à tout le moins, de cette nécessité, qu'il le dise, qu'il dépose une motion à ce sujet, c'est son droit le plus strict et je ne crois pas que la plupart des Valaisans, pas plus sots que les autres Confédérés, lui dénie ce droit. Cela, du point de vue formel.

Qu'après cela, du point de vue matériel, c'est-à-dire réel, certains Valaisans estiment que le conseiller national neuchâtelois ait manifesté de la prétention ou du toupet en déposant sa motion, c'est aussi leur droit le plus strict.

Pour en juger, imaginons le contraire. Supposons qu'un conseiller national valaisan, voyant les difficultés auxquelles se heurte la traversée de la Nationale 5 à travers la ville de Neuchâtel, demande au Conseil fédéral oh ! non pas par voie de motion, pas même de postulat, mais par une simple question, s'il ne paraîtrait pas opportun d'arrêter cette autoroute aux deux extrémités de la capitale neuchâteloise. On se

demande quelle serait la réaction non pas de certains, mais de tous les Neuchâtelois, à commencer par M. Jean-François Aubert lui-même.

Et pourtant, il s'agit, ici comme là, de nombreux millions à sortir de la caisse fédérale. Et pourtant, ce ne serait pas plus sot, nous semble-t-il, de faire cette « coupure » dans une route nationale que d'en arrêter une autre à Martigny, alors qu'il s'agit de la mettre en liaison avec la route nationale du Simplon, sans parler du tunnel ferroviaire du même nom et de celui de la Furka actuellement en construction.

Cela suffit pour aujourd'hui... car on y reviendra. Cela suffit pour que « certains Valaisans » dont je suis se demandent qui ne manque pas de toupet. Est-ce le Conseil d'Etat valaisan unanime, sont-ce tous les Valaisans qui voudraient éloigner de leurs demeures les inconvénients d'une intense circulation transitaire, ou est-ce M. Jean-François Aubert qui, au nom d'un droit abstrait, nous juge pleins de « toupet » parce que nous pensons que la Confédération, si ce n'est pas nous tout seuls, c'est quand même un peu nous aussi ?

Sylvain Maquignaz

Voir également page 7

**Nouvelliste**  
 et Feuille d'Avis du Valais

**Les deux votations cantonales du 18 février**

En plus des scrutins ouverts sur les objets fédéraux que l'on sait, le peuple valaisan aura à se prononcer, le 18 février prochain, sur une LOI et sur un DÉCRET adoptés par le Grand Conseil lors de la session de novembre 1978.

**Protection des eaux contre la pollution**

La LOI est destinée à remplacer un décret d'application de la loi fédérale concernant la protection des eaux contre la pollution. Pourquoi cette transformation ? Et pourquoi la révision d'un texte qui se résume essentiellement à la nouvelle mouture d'un article, celui traitant de la participation aux frais d'assainissement des eaux usées ?

Pour appliquer la loi fédérale de 1971, notre canton dispose d'un décret datant de 1973. Celui-ci prévoit à son article 24, la levée de contributions auprès des entreprises artisanales et industrielles pour la couverture des frais de construction et d'exploitation des stations d'épuration des eaux usées. Il s'agit de ce que le jargon juridique appelle « charges de préférence », qui ne peuvent être exigées QUE SUR LA BASE D'UNE LOI, AU SENS FORMEL DU TERME. Il fallait donc que le décret de 1973 devienne une loi. Il fallait aussi que cet article 24 (devenu l'article 26 de la loi) soit rédigé selon les exigences très précises de la jurisprudence : détermination précise sur la répartition des frais et fixation du montant maximum des sommes à prélever.

C'est donc pour donner une base légale suffisante à ces dis-

positions d'application de la loi fédérale que le Conseil d'Etat a présenté un projet de loi au Grand Conseil, qui l'a accepté. Et c'est maintenant au peuple qu'il revient de se prononcer.

**Exécution des jugements civils**

LE DÉCRET concernant l'adhésion du canton du Valais au concordat sur l'exécution des jugements civils n'appelle pas de longs commentaires.

A une époque où les changements de domicile d'un canton à l'autre sont fréquents pour

Par Gérald Rudaz

des motifs d'ordre professionnel, il s'agit d'éviter que ces mutations créent d'injustes difficultés aussi bien au juge qu'au justiciable.

Le message du Conseil d'Etat prend soin d'exposer que le concordat ne porte pas sur l'exécution de jugements condamnant une partie au paiement d'une somme d'argent, cette matière étant couverte par la L.P. Il cite en exemple la remise de la garde d'un enfant, l'exercice d'un droit de visite ou l'exécution d'un séquestre de biens matrimoniaux lorsque ces mesures sont ordonnées par l'autorité compétente d'un canton et doivent être exécutées dans un autre. Notre

Constitution fédérale dit bien que les jugements civils sont exécutoires dans toute la Suisse mais cet énoncé de principe ne précise ni les conditions ni la procédure à suivre.

En cette matière comme en bien d'autres, la voie du concordat est celle qui apparaît la plus apte à normaliser de telles situations. Les cantons se réunissent autour d'une table, discutent et mettent au point l'instrument de travail. Celui qui nous intéresse aujourd'hui est parti d'une commission romande, au sein de laquelle le Valais était représenté par M. Gérard Emery, juge cantonal. Il a été soumis à tous les cantons suisses qui, après quelques modifications de détail, l'ont accepté le 10 mars 1977 par le truchement de la Conférence suisse des directeurs de justice et police. Le Conseil fédéral l'a approuvé le 20 juin 1977.

Il appartient maintenant au peuple de chaque canton d'approuver l'adhésion à ce concordat. Le Grand Conseil, pour sa part, a répondu oui à l'unanimité.

Voici, rapidement présentés, les deux objets cantonaux des votations du 18 février. Nous y reviendrons plus en détail ces jours prochains.

**Au tribunal d'Hérens-Conthey**

**Un épouvantable concours de circonstances**

Voir page 7

**L'homme toujours l'homme**

par Edgar Bavarel

Voir page 7

**Vacances à Vercorin**

De nombreux touristes viennent régulièrement passer leurs vacances dans le site admirable de Vercorin, aux portes du val d'Anniviers. La station, par le président de sa Société de développement, M. Armand Perruchoud, et le directeur de son Office du tourisme, M. Edmond Théodoloz, a choisi de mettre tous les atouts de son côté pour une promotion efficace. Mais quel meilleur atout, en plus de l'accueil toujours souriant des gens de Vercorin, plus important que le charme d'une nature respectée, d'un village au charme intact, comme on le trouve sur les hauts de Chalais ? (Photo NF)



**Miniman**

tes modernes de l'éducation accélérée ont avancé la maturation des esprits ; car vous avez remarqué comme moi que la généralisation de la mini-cassette a exercé sur le jugement des nos enfants un effet salutaire.

Ceci se remarque ailleurs dans la nature. Depuis les usines à poulets, qui vous élèvent un volatile congestionné aux hormones en moins de temps qu'il n'en faut pour couvrir son successeur, jusqu'au baby-bœuf, qui se retrouve bœuf encore baby, tout le règne animal exulte sur les thèmes folichons de l'évolution teillardienne.

Qu'il faille trente ans pour former Superman, soit ! Mais les hommes politiques ont jugé qu'il suffisait de 18 ans pour réaliser le Miniman démocratique, manipulable à merci par les féodaux des media contemporains.

Rembarre

# Rentrée pour les politiciens!

Décidément il y a quelque chose de changé dans le processus politique, dès le début de cette année qui sera fort agitée du fait qu'en plus des scrutins fédéraux d'une très grande importance pour l'avenir du pays, elle comporte aussi des élections qui s'annoncent acharnées tant sur le plan cantonal que sur le plan législatif helvétique. Pour Genève, le printemps comme l'automne seront marqués par un appel aux urnes.

On a commencé avec le Grand Conseil qui a renouvelé son Bureau. On prévoyait des escarmouches; elles ne se sont pas produites. Le rituel «turnus» entre les partis de la majorité, (socialistes compris) a été respecté. Le libéral Aubert en quittant le fauteuil présidentiel où il fut unanimement apprécié, (communistes compris!) a rappelé qu'en 1978, le législatif avait siégé cinquante-trois fois, tandis que ses diverses commissions s'étaient réunies 1035 fois, ce qui est énorme et prouve combien l'année fut chargée en débats variés et souvent passionnés. A ce gentleman impartial et souriant succède le radical Revaclier qui a lui aussi la cote la plus élevée de l'assemblée. Obtenir soixante-huit voix sur nonante n'est pas monnaie courante quand on est aussi nettement du centre-droit que ce brave paysan-viticulteur du Mandement. Mais ce terrien se double d'un homme d'affaire compétent, courtois, porte-parole de l'agriculture genevoise dans son ensemble, autant au Conseil national qu'au pied de la Treille genevoise. Relevons encore la très sympathique élection de l'ingénieur démocrate-chrétien Millenet qui obtint septante suffrages sur nonante-trois votants pour la première vice-présidence.

Au cours des débats, un scrutin a surpris. En période de crise et de contestations dans l'emploi, il est un tribunal dont l'importance n'a fait que croître, celui des Prud'-hommes. Sa réputation est excellente; il sait se mettre au-dessus des parties, patrons et travailleurs œuvrant dans l'intérêt général et strictement selon lois, contrats et règlements. Or le Grand Conseil, par cinquante voix contre trente-huit, a décidé que des étrangers pourraient y être nommés juges. On se demande comment va réagir maintenant le peuple qui sera appelé à se prononcer sur ce point délicat?

## M. Segond qui veut être premier!

Au travail des parlementaires s'ajoute celui des partis. Le premier à fourbir ses armes est le radical. A Genève, durant des décennies, depuis les Favon, les Fazy, les Lachenal, ce fut le parti majoritaire. Depuis la guerre, devant la montée du socialisme en Occident et l'éparpillement des partis nationaux, aussi à la suite d'affaires immobilières qui ont fait du bruit, il est tombé en perte de vitesse. Depuis deux ans, les jeunes et surtout une série d'hommes rompus aux affaires publiques, probes et sans reproche, ont pris les rênes en main. Tous les postes importants ont changé de titulaires; l'entraîneur, la confiance sont revenues. L'attention et des cachotteries ne sont plus de mise. La structure administrative a été modifiée. Les bonnes volontés abondent. Un questionnaire a été adressé aux familles. Toutes les questions pendantes devant l'opinion publique ont été posées et des solutions trouvées.

A la séance de presse tous les dirigeants des sphères communales étaient présents et se sont expliqués. Pour la ville, les vingt-six candidats des deux sexes ont été nommés et ont immédiatement commencé leur campagne électorale. Enfin, pour lui permettre d'en faire autant, le candidat du parti, au conseil administratif a été désigné à une écrasante majorité. On ne laissera pas partir M<sup>me</sup> Lise Girardin, que tous les Valaisans connaissent et apprécient, sans lui dire un immense merci pour son activité remarquable et si utile, en faveur de la communauté et de la femme. S'il est élu son successeur sera M. Guy-Olivier Segond, un haut fonctionnaire qui n'a que 33 ans. En plus, il est doté d'une capacité intellectuelle considérable et connaît tous les rouages de l'Etat et de l'administration. Il aime Genève; il adore la politique et il est un puissant animateur de l'idéal radical local, au même titre que les Ducrét, Borner, Ducor, Torrent, tous de la nouvelle génération, mais fermement attachés à nos traditions, par un indéfectible patriotisme.

## Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Tirage contrôlé: 38 122 exemplaires (FRP 26.5.1977)

Le quotidien du Valais romand Atteint plus de 69% des ménages

### TARIF DE PUBLICITE NOIR-BLANC dès le 1.1.1979

Publicité	10 col. x 25 mm.	15 col. x 25 mm.	20 col. x 25 mm.	25 col. x 25 mm.	
Annonces:	58,5 le mm.	42,4 le mm.	28,3 le mm.	21,2 le mm.	
Réclames:	2,35 le mm.	1,76 le mm.	1,17 le mm.	0,88 le mm.	
Réclames tardives:	2,80 le mm.	2,10 le mm.	1,40 le mm.	1,10 le mm.	
Communiqués de sociétés:	1,20 le mm.	0,90 le mm.	0,60 le mm.	0,45 le mm.	
Gastronomie:	1,40 le mm.	1,10 le mm.	0,80 le mm.	0,60 le mm.	
Mortuaires:	90 le mm.	60 le mm.	40 le mm.	30 le mm.	
Contrats d'annonces:					
1 000 mm.	3 %	15 000 mm.	12,5 %	50 000 mm.	22,5 %
2 500 mm.	5 %	22 500 mm.	15 %	75 000 mm.	25 %
5 000 mm.	7,5 %	30 000 mm.	17,5 %	150 000 mm.	27,5 %
10 000 mm.	10 %	40 000 mm.	20 %		
Contrats de réclames:	1 mm. réclame = 1 mm. annonce				
Rabais de répétition:	2 x 5 %	3 x 10 %	4 x 15 %	5 x 20 %	
	6 x 7,5 %	7 x 10 %	8 x 15 %	9 x 20 %	

### TARIF COULEUR dès le 1.1.1979

Publicité	10 col. x 25 mm.	15 col. x 25 mm.	20 col. x 25 mm.	25 col. x 25 mm.
noir + 1 coul. vive	75 le mm.	56,25 le mm.	37,5 le mm.	28,75 le mm.
noir + 1 coul. vive (sociétés locales)	73 le mm.	54,75 le mm.	36,75 le mm.	28,25 le mm.
noir + 2 coul. vives	88 le mm.	66 le mm.	44 le mm.	33 le mm.
noir + 3 coul. vives	98 le mm.	73,5 le mm.	49 le mm.	36,75 le mm.
trichromies	98 le mm.	73,5 le mm.	49 le mm.	36,75 le mm.
quadrichromies	98 le mm.	73,5 le mm.	49 le mm.	36,75 le mm.
Rabais: comme pour noir/blanc (contrats et répétition)				

### TARIFS SPECIAUX dès le 1.1.1979

Pavé en manchette à gauche du titre	Fr. 121.-
Pavé en manchette cahier sports	Fr. 110.-
Supplément pour emplacement prescrit	20% du brut

## LETTRE DE GENÈVE par M.-W. Suès

en ce qui concerne uniquement notre canton, l'inflation pour 1978 n'a pas dépassé 0,8%, alors que les statisticiens prévoient un pour cent de plus durant l'année en cours.

### Rivalités de chefs... de cuisine!

Alors que d'aucuns se complaisent à peindre le diable sur la muraille et prévoient systématiquement le pire au lieu d'aider à le diminuer, on bat tous les records, même de la période du grand «boom», dans la vente des automobiles neuves et tous les restaurants de luxe de notre ville - comme les autres d'ailleurs - sont pleins à midi. Ce qui manque en revanche, c'est le personnel qualifié pour un service soigné. On comprend les justes récriminations de la Société des hôteliers et restaurateurs.

Que vaut un repas s'il est mal servi?

Du moment que la clientèle abonde et qu'elle exige cette cuisine, dite «nouvelle» et plus légère, moins traditionnelle, les maisons renommées se livrent à une concurrence effrénée par l'engagement d'illustres chefs de cuisine français ou italiens, dont les spécialités assurent la fidélité des clients. A Genève, à côté des restaurants de luxe, les palaces ont ouvert des restaurants d'exceptionnelle qualité. C'est le chef, qu'il soit permanent ou de passage qui fait la publicité. Ainsi l'authentique Valaisan Rastello à l'«Intercontinental», l'extraordinaire Raymond Thuillier, de l'Oustan de Bauma à l'hôtel du Rhône, le fantasque Pelletier à l'Or du même fleuve, le toujours régulier Fantoni, au Plein-Ciel, sans parler du parc des Eaux-Vives, du Chat Botté, du Richemond, de la Réserve et de tant d'autres qui ont même recours à des chefs asiatiques, sud-américains et arabes! Il y a encore de l'argent dans les poches des gourmets!

## COMMENT RUINE-T-ON SON PROPRE PAYS

Lors de son retour des Antilles, l'autre jour, bien bronzé et tout guilleret, Callaghan répondait aux questions angoissantes qu'on lui posait sur la situation anarchique que prenait le pays sous une avalanche de conflits sociaux: «Un chaos ici, dites-vous? Non, je ne vois pas de chaos.»

Incroyable remarque à mettre sur la liste des déclarations absurdes ou menteuses et où figurent déjà, comme le montre le caricaturiste du *Sun*, le «vous n'avez jamais si bien vécu», de Macmillan à la veille du scandale Profumo, l'assurance de Wilson, sur la valeur permanente de la livre «dans votre poche», alors que le sterling venait d'être fortement dévalué, et un Heath, proclamant qu'il allait «d'un coup» réduire les prix de la consommation, lesquels ne cessèrent ensuite de monter.

Voici cependant que le même Callaghan vient humblement de demander son aide au puissant chef syndicaliste, Moss Evans, pour surmonter une situation «extrêmement grave»: grève des camionneurs, réclamant plus que l'offre de 15% déjà consentie, ports paralysés, usines fermées, travailleurs mis provisoirement en chômage par millions, approvisionnement en matières premières menacé, inflation en hausse, et ainsi de suite.

### De Londres, par Pierre Hofstetter

L'ironie veut ici - et une fois de plus - que cela se produise sous un régime socialiste voué au bien-être et à la sécurité de l'emploi. Ne faisant plus qu'une farce honteuse du mirobolant Welfare state, hautement proclamé par les travaillistes.

Travailliste de toujours, Moss Evans est aussi, à ses heures, le grand patron du plus puissant syndicat du pays, dont sont membres justement les «camionneurs»; et comment a-t-il réagi aux humbles requêtes de Moise-Callaghan? En rendant officielle une grève désastreuse. Une de plus. Mais celle-ci, a-t-on observé, pourrait amener la chute du gouvernement travailliste, lors d'élections inévitablement perdues, comme ce fut le cas avec la grève des mineurs en 1974.

Perdues, oui, mais ensuite? Laissera-t-on les conservateurs gouverner, avec des unions devenues «modérées»? Rien n'est moins sûr, comme l'observe l'éditorialiste du bulletin *Torry Challenge* (édité par le Monday Club): «Aucune administration conservatrice ne peut espérer gouverner le pays effectivement dans un climat politique, tel que celui que nous avons aujourd'hui.» Un climat d'apathie, de résignation, avec une bonne pincée de démagogie socialiste et d'absurde «démocratie» (plus d'élite véritable, mais de l'égalitarisme, de l'internationalisme et la société multi- raciale).

De résignation. L'écrivain Paul Johnson, longtemps membre du Labour et qui l'abandonna finalement, écorché, observe: «Le pire aspect du problème de la grève, se répandant comme une maladie dans tout le pays, est que les gens commencent à la considérer comme inévitable, une sorte de calamité naturelle.» En outre, «le travailleur ordinaire craint le puissant syndicat. Il a aujourd'hui plus peur du délégué de l'union qu'il le fut jamais sous l'ancien patron capitaliste.»

Il faut aussi se souvenir que si la grève est devenue si «naturelle», c'est parce qu'elle a le soutien financier du gouvernement, grâce au «Welfare system» (aide matérielle au gréviste et à sa famille), créé en 1966, sous le démagogue et hilarant Wilson. «Cas unique au monde», ainsi que le souligne le *Telegraph*. Oui, un cas unique: l'Etat venant en aide au causeur de troubles dans le pays! Avec, en plus, natu-

### Nomination chez Naville & Cie S.A.

Dans sa séance du 28 novembre 1978, le conseil d'administration de Naville & Cie S.A. a pris la décision de conférer, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1979, le titre de directeur général à M. Gilles Martin, jusqu'alors directeur général adjoint.

Le NF adresse à M. Martin toutes ses félicitations pour cette nomination.

rellement, l'appui du syndicat lui-même: ainsi, à la puissante General and Municipal workers union, troisième par ordre d'importance numérique (670 000 membres), vient-on de constituer un fonds de deux millions de livres en vue de «grèves locales», et venant s'ajouter à celui de près de deux millions aussi déjà formé pour l'action industrielle (la grève dans l'industrie), avec l'argent extorqué aux salariés, soumis à des cotisations obligatoires.

Autre illustration du climat actuel: un Hugh Scanlon, cité dans la liste des honneurs de fin d'année et fait lord «à vie». «Si vous voulez savoir ce qui ne va pas en Grande-Bretagne, ne regardez pas plus loin», a remarqué vertement Woodrow Wyatt, dans le *Sunday Mirror*. En effet, Scanlon: il a été durant vingt ans membre actif du parti communiste et durant dix autres, à la tête du puissant syndicat des Mécaniciens réunis, organisant avec son «complice» Jack Jones (l'«empereur» Jones, donnant ses ordres au gouvernement travailliste) des grèves continues et désastreuses déjà - et au point qu'on dut faire appel au Fonds monétaire international pour sauver la livre! Scanlon? Il a également été le promoteur actif du marxisme dans le Labour, et celui qui, longtemps, attaqua la Chambre des Lords, en réclamant son abolition.

Et voici que notre homme est maintenant pair du royaume. Avec une Chambre des Lords rendue encore un peu plus dérisoire. Sous les travaillistes. A cet égard, un précédent notoire: Wilson, en 1976, faisant anoblir un Kagan, Joseph Kagan, originaire de Vilna, en Lithuanie, s'était établi après la guerre à Londres, avait fait fortune dans le textile, et était devenu le grand ami dudit Wilson, qui en fit un lord. Pour le récompenser d'avoir généreusement contribué au fonds du Labour. Aujourd'hui? Accusé de fraude fiscale, il s'est réfugié en Israël, abri sûr pour un lord travailliste, pourchassé par le fisc vorace de ses amis socialistes de Londres...

## Asie oubliée

### Les bo doi à Saïgon

Les bo doi vietnamiens, ce sont les mille-pattes ou fantassins de l'armée communiste du Nord. Avant le 30 avril 1975 nous ne les avions vus qu'en images.

Le jour de la libération de Saïgon, nous avons eu le bonheur indicible de les voir en chair et en os. Mais, à dire vrai, ces braves garçons étaient plus abasourdis par la vie saïgonnaise que les Saïgonnais par leur venue.

Les bo doi avaient appris l'horrible misère de leurs frères esclaves du tyran Thieu et de ses alliés impérialistes. Certains avaient même apporté, de leur mère patrie, des récipients de plastique: merveilleux cadeau, estimaient-ils, pour le jour de la libération!

Mais, «où sommes-nous?», avaient-ils l'air de se dire. Oui, ils étaient désemparés: des gens bien habillés, des voitures, des Honda à n'en plus finir, des montres avec des petites fenêtres, des transistors, des tissus, du riz...

Dix jours plus tard, on apprenait aux bo doi que tout cela n'était qu'illusion: retour à la pioche, retour à la campagne! Même eux, les bo doi libérateurs de Saïgon, sont retournés à la campagne: ils se sont tous librement installés dans les zones agricoles du Sud! Retour au Nord? Allons donc! Soyez missionnaires de la bonne nouvelle rouge jusqu'au bout!

CHA LAC

## Le sécateur et la qualité du vin

L'hiver n'est guère propice aux promenades dans les vignobles. Outre que la neige draine le public vers les montagnes, le temps est souvent maussade et le spectacle de la vigne hivernale ne plaît pas beaucoup aux cœurs sensibles: rangées de poings dressés, tordus et crevassés, comme pour une imprécation vers le ciel plombé de janvier ou de février. Aussi la taille de la vigne, qui a lieu à cette époque, n'est-elle pas une opération familière aux citoyens.

Le vigneron qui manie le sécateur, par un froid souvent mordant, les pieds dans la neige, peut paraître occupé à une besogne fort secondaire - coupe et ramassage de bois mort - dont le pouvoir d'évocation disparaît au même rythme que les cheminées de salon en état de fonctionnement. En vérité, il accomplit là son premier «acte œnologique» de l'année viticole.

L'expérience millénaire des vigneronniers avait établi et la jeune biologie végétale en a donné récemment une explication scientifique: plus un cep de vigne porte de grappes, plus celles-ci ont de la peine à atteindre une parfaite maturité; au moment de la vendange les raisins contiennent donc proportionnellement moins de sucre que ceux d'une vigne moins «chargée»; inversement, leur teneur en acides naturels, qui

s'abaisse graduellement pendant la maturation est restée plus élevée. Un déséquilibre apparaît donc avant même que le raisin ne soit cueilli. Il sera perceptible jusque dans le verre du consommateur.

En éliminant la majeure partie des branches à fruit, poussées durant le printemps précédent, le vigneron effectue donc une opération essentielle par ses conséquences sur la qualité du vin, qui dépend dans une

mesure presque absolue de celle du raisin.

Cette opération est complétée dans bien des régions par l'ébourgeoisement - élimination des «yeux» en surnombre - qui tend vers le même but avec une plus grande précision puisqu'il permet de fixer le nombre exact de grappes que portera une plante.

La vinification (au sens élargi: l'ensemble des opérations concourant à l'élaboration d'un vin déterminé) ne débute donc pas au lendemain de la vendange; c'est dans les brumes et le froid de l'hiver que le vigneron entreprend de déterminer la qualité du vin qu'il produira. Il y a tout cela dans un verre de vin. (id)

## Du 8 au 13 février à Lausanne GRANDE BIENNALE DE LA MACHINE AGRICOLE

Pour la sixième fois, Lausanne sera du 8 au 13 février, la capitale du machinisme agricole. Sous le libre jeu de la concurrence, 150 exposants présenteront la gamme complète des machines, matériel, équipements, véhicules, outils et accessoires agricoles de fabrications suisse et étrangère, conçus pour tous les secteurs de production et adaptés à tous les genres d'exploitation.

L'acquisition d'un matériel nouveau - plus perfectionné ou plus puissant - est une décision importante qui doit être précédée d'une réflexion sérieuse, d'une étude approfondie sur les plans technique, économique et humain. Elle doit faire l'objet d'une «décision-solution», non d'un choix intuitif ou hasardeux.

Il convient en effet de se rappeler que si la mécanisation agricole permet de produire plus vite et mieux avec moins de peine, si elle augmente la productivité, elle nécessite d'importants investissements financiers, elle exige une meilleure organisation des chantiers de production, voire l'achat et l'utilisation en commun de gros équipements.

En présentant l'ensemble des machines extrêmement diversifiées pouvant entrer dans l'acte de pro-

duction, AGRAMA constitue une occasion de se documenter, de se renseigner, de comparer et de choisir en toute connaissance de cause.

## Edwige de Werra expose à Paris

La galerie La Tortue n'était pas assez grande pour accueillir les amis et les admirateurs de l'artiste venue - même du Valais - pour le vernissage de ses premières toiles.

Débutant dans la peinture naïve, l'artiste affirme déjà un talent très personnel, où transparait la passion qu'elle a gardé de sa Pologne natale, et l'amour qu'elle porte à son pays d'adoption.

C'est en effet dans notre canton qu'Edwige de Werra a trouvé l'inspiration colorée et amusante qui dit bien sa joie de vivre et sa belle sensibilité.

RoE



# Le «blanc 79»: un souffle de romantisme et d'écologie!...

...Au creux de mes nuits, au creux de mon lit... pour récupérer mes extravagances des fêtes:

- physiquement, suite à quelques bombances et couchers tardifs, voire un certain vague à l'âme et une orgie de chocolats;

- financièrement, pour redresser mon budget au bord du gouffre creusé par les cadeaux, les victuilles, les sorties, les réceptions et les toilettes qui les accompagnent,

... et pour recommencer une nouvelle fois cette année 1979, non plus dans l'euphorie et les vœux, les vins et les souhaits qui tournent la tête, mais consciencieusement, sagement, méthodiquement, au seuil de ces douze mois «battant neuf», de ces cinquante-deux semaines en forme de devinettes, de ces trois cent soixante-cinq jours offerts l'un après l'autre en plaisirs ou en tristesse, en satisfactions ou en soucis.

## Alors quoi, en ce creux de janvier ?

Alors que côté gent masculine, on prend les bonnes résolutions traditionnelles, que l'on tiendra ou ne tiendra pas: suppléer au besoin de liquide en remplaçant, pendant un temps, les verres de vin par des tasses de tisane de feuilles d'artichauts pour baisser son taux de cholestérol, le pain par des fruits, des légumes, des salades, pour retrouver son poids idéal. Freiner sur les cigarettes, le tabac, car il est ainsi des jours où l'on est conscient de ses abus. Enfin se mettre à un régime poisson pour son tonus cérébral. Et une envie de faire la grasse matinée, voire d'hiberner qui ne pouvait laisser le commerce spécialisé insensible et auquel il répond traditionnellement en janvier, en France, et en janvier-février en Valais comme dans toute la Suisse romande, par les propositions des vitrines, magazines et journaux, de nous «mettre

dans du coton», selon des tendances de la mode internationale.

Le linge de lit mode et attrayant, le «trousseau» disait-on encore il y a quelques années, s'est hissé aujourd'hui au rang d'une des spécialités les plus charmantes et variées du domaine des textiles de maison. Et les maîtresses de maison comptent bien profiter de cette mise en condition avec la complicité de la saison, pour courir les «ventes de blanc» et regarnir quelques rayons de leurs armoires et habiller de satin et de soie les lits de la maisonnée.

## Au creux de la vague

«Santé, amour, travail, argent» nous a-t-on souhaité sur le coup de minuit, dans l'interlude qui nous faisait passer d'une année à l'autre. C'était dit dans la chronologie d'importance, mais que l'un ou l'autre de ces éléments vienne à s'altérer, nous voilà vite au creux de la vague. Et le creux de la vague, c'est l'époque difficile que nous vivons, l'époque difficile que vit l'industrie, dans la plupart des secteurs. Nous en prenons pour preuves les adjurations faites aux journalistes récemment à Zurich, lors de l'inauguration du Textil-Mode-Centre», le TMC, ce nouveau marché permanent du textile à l'intention des détaillants, fief des fabricants suisses de tissus, de vêtements, de linge de maison et d'étoffes de décoration: «Dans l'intérêt du redressement de l'économie suisse, incitez vos lecteurs et lectrices à ACHETER SUISSE!»

## Swiss Cotton - Swiss made

Ayons donc l'esprit de clocher et disons qu'en ce qui concerne la fibre préférée du linge de lit et autres torchons, serviettes, éponge, etc., le coton a tous les suffrages et que l'industrie suisse du linge de lit peut à juste titre prétendre au premier rang international en fait de pouvoir créateur:

**Les impressions** souscrivent à la vague écologique avec de fins dessins de plates-bandes, de paysages ou de scènes sylvestres, de tableaux exotiques et de sujets jardiniers et botaniques.

**Les broderies de Saint-Gall** posent leurs galons sur la percale de coton ou le satin de coton suisses, le plus souvent brodés en tons contrastés, bordés de guipures ou passepoilés d'ajours.

**Une autre fibre naturelle: la soie à l'assaut du lit.** Inattendue et luxueuse, la soie projette d'habiller nos lits, de draps en taies, de fourres en garnitures. Ce qui revient à dire qu'à défaut de draps onéreux, vous pouvez aussi vous rabattre sur une fourre de coussin en pure soie ou sur le soyeux toucher du satin de coton...

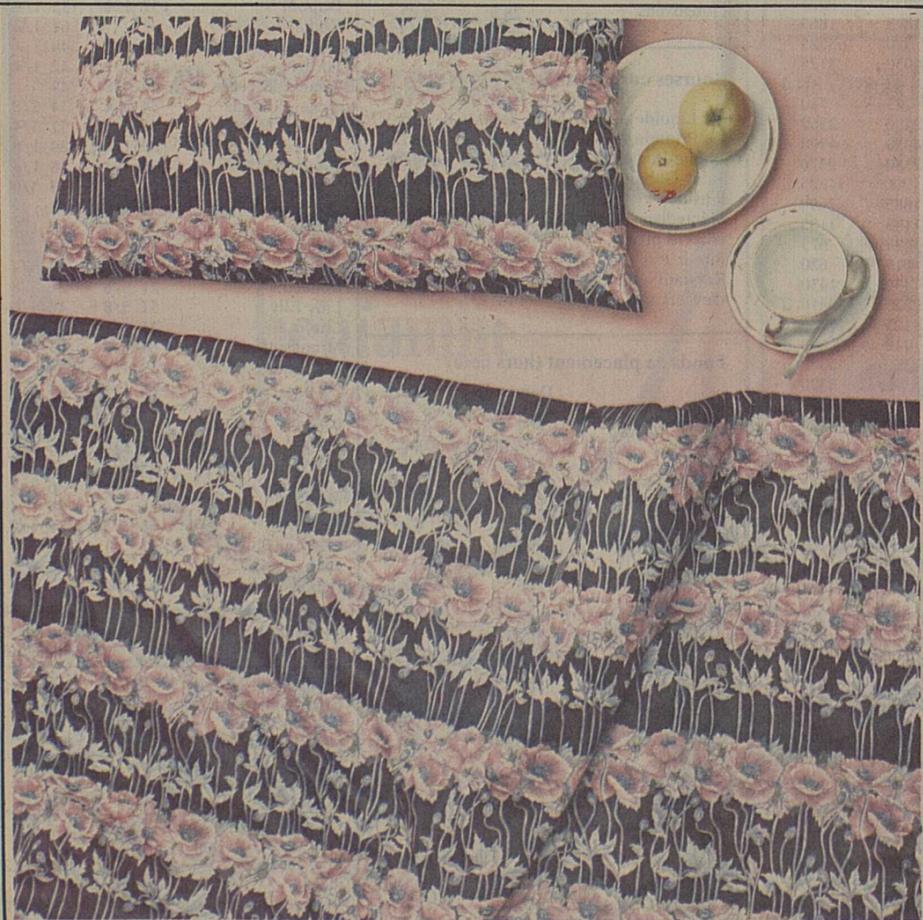
Simone Volet

**En haut à gauche.** - «Hollywood», deux romantiques chemises de nuit en crêpe coton turquoise, boa rose, incrustation de broderie de Bischoff et une jonchée de coussins en satin de coton de toutes couleurs, de Bischoff. (Photo Textiles suisses.)

**En haut à droite.** - Fleurs et feuillages tropicaux, exotiques jouent sur cette parure qui se passe de couvre-lit. Swiss Cotton percale des tissages Grüneck.

**En bas à gauche.** - Un décor estival, un assaut de fleurs en rangs serrés, des pétales roses sur un fond de nuit en satin de coton suisse de Dreyfuss. (Photo Institut suisse du coton.)

**En bas à droite.** - Décor sylvestre et papillons gaiement colorés sur une percale de coton suisse des tissages de Wetzikon. (Photo Swiss Cotton Centre.)



Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Trevisani, tél. 55 14 33.

Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites: en privé: de 10 à 20 heures; en commune: de 13 à 16 heures et de 19 à 20 heures; en pédiatrie: de 15 à 17 heures; en maternité: de 12 à 14 heures, de 15 à 16 heures et de 19 à 20 heures.

Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 55 51 51.

Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.

Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.

Cours: «Soins à la mère et à l'enfant».

Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.

Assistants sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3<sup>e</sup> âge, centre social.

Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).

- Service social pour handicapés (AVHPM)

- Service psycho-social

- Ligue valaisanne contre les toxicomanies

- Office cantonal des mineurs

- Ligue valaisanne contre le rhumatisme

- Caritas Valais

- Service médico-pédagogique / Erziehungsberatung (tél. 57 11 71).

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 20 72 et 55 60 42.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages sierrois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.

Auto-secours sierrois. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS - Panne - Accidents.

Grène Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 58 14 44.

Pompes funèbres. - Jean Amos, téléphone 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73.

Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.

A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143.

Permanence Association des parents de Sion et environs. - L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 95 91.

Bibliothèque. - Tél. 55 19 64 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.

Centre de loisirs et culture Aslec. - Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le soir selon programme propre des activités. Tél. 55 65 51.

Centre d'information permanente socio-culturel. - Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 55 66 00.

Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, tél. 027/31 12 69.

Bibliothèque Aslec. - Ouverture: mardi, 17 à 19 heures; mercredi, 15 à 19 heures; jeudi et vendredi, 17 à 19 heures; samedi, 15 à 17 heures.

Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.

Galerie d'art Xires, Crans-Montana. - Exposition de tableaux de Ralph Augsburger. Ouvert de 11 heures à 12 heures et de 14 h. 30 à 18 heures, jusqu'en février.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 111 renseignera.

Pharmacie de service

Mardi 23, Fasmeyer, 22 16 59.

Dimanches et fêtes: 9 à 12 heures, 15 à 21 heures.

Jours ouvrables: 8 heures à 12 h. 15, 13 h. 45 à 21 heures.

En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.

Service dentaire d'urgence. - Téléphoner au numéro 111.

Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.

La tendance sur les marchés européens

PARIS: irrégulière.

A l'exception de quelques valeurs isolées, les cours ont peu fluctué, dans un marché moyennement animé.

FRANCFORT: en baisse.

Tous les secteurs se sont quelque peu effrités, dans un marché calme.

AMSTERDAM: irrégulière.

Seules les valeurs maritimes ont généralement fait preuve d'une bonne disposition.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés 177

dont traités 115

en hausse 37

en baisse 46

inchangés 33

cours payés 259

Tendance générale bancaire à irrégulière

financières à peine soutenues

assurances irrégulières

industrielles irrégulières

chimiques irrégulières

obligations suisses bien soutenues

obligations étrangères bien soutenues

CHANGE - BILLETS

France 38.50 40.50

Angleterre 3.20 3.50

USA 1.62 1.72

Belgique 5.50 5.80

Hollande 83.— 85.—

Italie 19.— 21.—

Allemagne 90.— 92.—

Autriche 12.20 12.60

Espagne 2.15 2.45

Grèce 3.75 4.75

Canada 1.35 1.45

Suède 37.— 40.—

Portugal 3.— 4.—

Yougoslavie 7.75 9.—

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58, M<sup>me</sup> G. Fumeaux, avenue Pratiffori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.

Dépannage électricité et carburateur. - 24 heures sur 24, tél. 22 57 16.

Auto-secours séduois. - 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS panne - accidents.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage Olympic, A. Antille, Sion, jour, 23 35 82; nuit: 23 37 76.

Service de dépannage du 0,8‰. - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48. Vœffray, tél. 22 28 30.

Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 22 86 88.

Diapensaire médical: ouvert l'après-midi.

Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 heures à 18 h. 30.

Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et à l'enfant»: tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.

AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.

Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.

Service d'aides familiales. - M<sup>me</sup> Oggler-Meytain, rue de la Chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 du lundi au vendredi de 8 heures à 11 heures et de 17 à 19 heures.

Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. - Ouverte les mardi et mercredi de 15 à 19 heures et jeudi et vendredi de 14 à 18 heures.

Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.

Châteauneuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.

Dancing le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.

Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 22 40 42.

Nendaz-Station. - Discothèque scotch-bar Lapin Vert ouvert tous les soirs de 22 à 3 heures.

Consommateurs-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.

Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.

District d'Hérens-Conthey: Pharmacie de garde, Ardon. - M<sup>me</sup> Mireille Turci, 86 11 64.

Patinoire. - 8 h. - 11 h. 30, 14 h. - 16 h. 30, public.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111

Médecin de service: - Appeler le numéro 111.

Hôpital. - Heures des visites, chambres commune tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance officielle. - Tél. 22 43 13 et 21 55 22.

Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 22 29 5. Gilbert Pagliotti, 22 50 2. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22 43 13 et 21 55 22.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 26 68 80.

Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/23 23 32.

Dépannage et accidents. - Garage des Nations par Frassa Transports, 24 34 3.

Dépannage et accidents. - Carrosserie du Simplon, R. Granjes & Cie, 22 65 55-234 63.

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M<sup>me</sup> Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 23 84 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures

Patinoire. - 8 h., école; 17 h., novices; 19 h., HCM; 20 h. 45, Charrat - Saas-Grund.

BOURSE DE ZURICH

Suisse 19.1.79 22.1.79

Brigue-Viège-Zermatt 97 97

Gornegratbahn 925 d 925 d

Swissair port. 810 810

Swissair nom. 789 785

UBS 3170 3170

SBS 372 371

Crédit Suisse 2285 2290

BPS 2030 2025

Elektrowatt 1875 1865

Holderbank port. 520 525

Interfood port. 4050 4125

Inter-Pan 45 d 46 d

Motor-Columbus 725 730

Oerlikon-Bührle 2580 2560

C<sup>e</sup> Réassurances port. 4980 4900 d

Winterthur-Ass. port. 2380 2370

Zurich-Ass. port. 11900 11825

Brown, Boveri port. 1685 1690

Ciba-Geigy port. 1195 1185

Ciba-Geigy nom. 674 675

Fischer port. 615 620

Jelmoli 1430 1430

Héro 2825 2810 d

Landis & Gyr 1125 1130

Losinger 710 690 d

Globus port. 2350 2325 d

Nestlé port. 3370 3370

Nestlé nom. 2360 2400

Sandoz port. 4025 4050

Sandoz nom. 1955 1955

Alusuisse port. 1220 1210

Alusuisse nom. 545 542

Sulzer nom. 2750 2650

Allemagne

AEG 69 68

BASF 122 122

Bayer 122 121.5

Demag — —

Daimler-Benz 292 d 293

Commerzbank 199.5 199

Deutsche Bank 272.5 270.5

Dresdner Bank 213.5 212

Hoechst 120.5 120.5

Siemens 251 249

VW 227.5 228

USA et Canada

Alcan Alumin. 59.25 60.5

Amex 82 82.5

Beatrice Foods 38.25 38

Burroughs 123 122.5

Caterpillar 101.5 d 102

Dow Chemical 47 47

Mobil Oil 117.5 118

Groupe alcooliques anonymes «Octodure». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 24 98 3 et 54 68 4.

AA. Martigny. - Urgence, tél. 21 15 5 et 54 46 1.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 36 21 7.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 36 21 2.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 36 21 9, François Dirac, tél. 36 51 4.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M<sup>me</sup> Marie Rappaz, chemin des lles, téléphone 37 33 9.

Exercices: 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 37 33 3.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Carraux, tél. 42 10 6.

Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 41 19 2.

Samaritains. - Matériel de secours, tél. 41 45 4 et 42 33 0.

Ambulance. - Tél. 46 26 2.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le 111.

Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 46 26 2, J.-L. Marmillod, 42 20 4, Antoine Rithner, 43 50 0.

Dancing Treize Etolles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 41 48 4.

CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 46 61 1.

Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 44 33 7.

Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.

Centre Fitness du Chablais. - Tél. 44 41 0, piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les mardis au café Industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 41 83 2; Jean, tél. 41 33 9.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Bulet, tél. 46 23 12.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie City, téléphone 23 62 63.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, au café des Cheminots, tél. 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 23 73 37.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

D'CLAUDETTE

BOURSE DE ZURICH

Suisse 19.1.79 22.1.79

Brigue-Viège-Zermatt 97 97

Gornegratbahn 925 d 925 d

Swissair port. 810 810

Swissair nom. 789 785

UBS 3170 3170

# CINEMAS

**SIERRE** Bourg  
Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 - Dernière séance - 16 ans  
**L'HÔPITAL EN FOLIE**  
Tout le monde rit, rit... sans arrêt sur le dos des patients de cet hôpital !

**SIERRE** Casino  
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans  
Brigitte Fossey  
**LES ENFANTS DU PLACARD**  
Un impossible et merveilleux amour

**MONTANA** Le Casino  
Tél. 027 41 27 64

Soirée à 21 h. - 16 ans  
**A PLEIN GAZ**  
Avec Ron Howard le spécialiste des courses-poursuites  
Attachez vos ceintures !

**CRANS** Le Cristal  
Tél. 027 41 11 12

Matinée à 17 h., soirée à 21 h. - 16 ans  
Nocturne à 23 h. - 18 ans  
**GÉNÉRAL NOUS VOILA**  
de Jacques Besnard avec Darry Cowl, Roger Dumas, Pierre Tornade  
Hilarant

**HAUTE-NENDAZ** Cinalpin

Soirée à 21 h. - 16 ans  
**LE CONVOI**  
de Sam Peckinpah avec Kris Kristofferson

**SION** Arlequin  
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 12 ans  
**PAIR ET IMPAIR**  
Avec Bud Spencer, Terence Hill

**SION** Capitole  
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans  
**MIDNIGHT EXPRESS**  
D'après l'histoire vécue de Billy Hayes

**SION** Lux  
Tél. 027 22 15 45

RELÂCHE

**ARDON** Cinéma  
Tél. 027 86 12 59

Ce soir: RELÂCHE  
Vendredi, samedi - 16 ans  
**LES 4 DE L'AVE MARIA**

**LOTÉRIE A NUMEROS**

Liste des gagnants du tirage N° 3:  
3 g. avec 6 n° Fr. 146 964.40  
4 g. avec 5 n° + n° c. 25 000.—  
143 g. avec 5 n° 5 083.15  
7 054 g. avec 4 n° 62.50  
97 681 g. avec 3 n° 4.—

**FULLY** Michel

Aujourd'hui: RELÂCHE  
Jeudi 25 - 18 ans  
**L'AUTRE CÔTÉ DE LA VIOLENCE**  
Dès vendredi 26 - 16 ans  
**LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR**

**MARTIGNY** Corso  
Tél. 026 2 26 22

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 18 ans  
Un « policier » avec Marcel Bozzuffi  
**L'AUTRE CÔTÉ DE LA VIOLENCE**  
Dès demain mercredi à 20 h. 30 - 18 ans  
Edwige Fenech, plus provocante que jamais dans  
**LA « PROF. » DONNE DES LEÇONS PARTICULIÈRES**

**MARTIGNY** Etoile  
Tél. 026 2 21 54

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 16 ans  
Prolongation - Dernière séance du film le plus drôle de l'année !  
**LA CAGE AUX FOLLES**  
Avec Michel Serrault et Ugo Tognazzi  
Dès demain mercredi à 20 h. 30 - 10 ans  
**JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE**  
de et avec Pierre Richard et avec Aldo MacCIONE

**ST-MAURICE** Zoom  
Tél. 025 3 76 86

Aujourd'hui: RELÂCHE  
Demain mercredi à 20 h. 30 - 16 ans  
Film d'art et d'essai  
**L'AMI AMÉRICAIN**

**MONTHEY** Monthéolo  
Tél. 025 4 22 60

RELÂCHE

**MONTHEY** Plaza  
Tél. 025 4 22 90

Ce soir à 20 h. 30 - 12 ans  
Une comédie follement amusante de Walt Disney  
**UN VENDREDI DINGUE! DINGUE! DINGUE!**  
Avec Jodie Foster

**BEX** Rex

Dernier soir à 20 h. 30 - 18 ans révolus  
**L'ILE DES 1000 PLAISIRS**  
Strictelement pour adultes avertis

**DE PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C<sup>ie</sup>, GENÈVE**

Affiliated Fund	D	7.34	7.92
Chemical Fund	D	7.38	8.07
Technology Fund	D	8.62	9.42
Europafonds	DM	25.55	26.90
Unifonds	DM	17.70	18.70
Unirenta	DM	38.40	39.60
Unispecial 1	DM	62.05	64.20
Crossbow Fund	FS	3.89	3.97
CSF-Fund	FS	16.22	16.57
Intern. Tech. Fund	D	8.73	8.87

# TÉLÉVISION

**tv Suisse romande**

9.55 **Ski alpin**  
Coupe du monde. Slalom spécial dames (1<sup>re</sup> manche). En Eurovision de Schruns.

11.05 **Ski alpin**  
Coupe du monde. Slalom géant messieurs (1<sup>re</sup> manche). En différé de Steinach.

11.55 **Ski alpin**  
Coupe du monde. Slalom spécial dames (2<sup>e</sup> manche). En Eurovision de Schruns.

13.00 **Ski alpin**  
Coupe du monde. Slalom géant messieurs (2<sup>e</sup> manche). En différé de Steinach.

14.20 **Point de mire**  
14.30 **Télévision éducative**  
Télaactualité: les cyclomoteurs (2): les jeunes et les cyclomoteurs.

15.00 **TV-Contacts**  
15.00 Le corps a ses raisons  
10. Conclusions  
15.20 La photo de classe (Reprise de « A vous... Bernard Romy » du 9.10.78)  
16.25 Citizens' Band « Switzerland's bands » (Reprise du 29.5.78)

17.30 **Téléjournal**  
17.35 **La récré du mardi**  
- Le portrait de Roméo  
- La magie des mains.  
- La musique et moi, par Jacky et Kotchan: l'auto-harpe.  
- Quoi de nouveau sous le soleil? « Dans l'étang »

18.10 **Courrier romand**  
18.35 **Pour les petits**  
18.40 **Système D**  
Le jeu des incollables

19.00 **Un jour, une heure**  
1<sup>re</sup> partie

19.30 **Téléjournal**  
19.45 **Un jour, une heure**  
2<sup>e</sup> partie

20.00 **Passe et gagne**  
Le jeu des incollables

20.20 **Milliardaire pour un jour**  
Un film de Frank Capra, avec Glenn Ford, Bette Davis, Hope Lange et Peter Falk.

22.30 **Téléjournal**

**tv Suisse italienne**

12.00 **Ski alpin**  
1<sup>re</sup> manche

12.25 **Ski alpin**  
13.45-14.05 **Ski alpin**  
17.50 **Téléjournal**

17.55 **Pour les tout-petits**  
Fiffo le maxichien rentre à la maison

18.00 **Pour les enfants**  
A travers l'objectif

18.25 **Plem-Plem Brothers**  
Série policière

18.50 **Téléjournal**  
19.05 **Retour en France**  
Cours de français (18)

19.35 **Le monde où nous vivons**  
Merveilles du monde animal (2): le vol

20.05 **Magazine régional**  
20.30 **Téléjournal**

20.45 **Le village englouti (2)**  
Feuilleton avec Jacques Dumesnil

21.45 **Troisième page**  
Thèmes et portraits: les pilards 1. A la recherche des trésors

22.35 **Téléjournal**  
22.45-23.30 **Sport**

**tv Suisse alémanique**

9.10-11.40 **TV scolaire**  
Le conflit du Proche-Orient (1), 10.30 Les Walsers, une commune allemande au nord de l'Italie

12.00 **Ski alpin**  
Voir TV romande

12.25 **Ski alpin**  
Voir TV romande

13.45-14.05 **Ski alpin**  
Voir TV romande

15.00-16.40 **Da capo**  
Pour la ville et la campagne, rendez-vous folklorique

17.00 **Pour les petits**  
17.30 **TV scolaire**  
Le conflit du Proche-Orient (2). Les camps de réfugiés

18.00 **Gastronomie (4)**  
Recettes chinoises, japonaises et coréennes

18.15 **Introduction à la statistique (4)**

18.45 **Fin de journée**  
18.50 **Téléjournal**  
19.05 **Le monde des animaux**  
Le lion de mer

19.35 **Point chaud**  
20.00 **Téléjournal**

20.20 **CH magazine**  
21.10 **Shérif Cade**  
21.55 **Téléjournal**

22.10 **Il Balcon tort**  
22.55-23.40 **Ski alpin**  
Reflets filmés

**tv France 1**

12.15 **Réponse à tout**  
12.33 **Midi première**  
13.00 **TF1 actualités**  
13.45 **Le regard des femmes**  
13.50 Portrait à la une.  
14.05 Etoiles de mer et oursins.  
14.25 Variétés.

14.30 **Mardi guidé**  
14.50 Variétés.  
14.55 Le regard des femmes sur l'art.  
15.55 Chant et contre-chant.  
16.20 La voix au chapitre.  
16.40 Variétés.  
16.45 Cuisine.  
17.02 Les rendez-vous en noir

18.00 **A la bonne heure**  
18.29 **1, rue Sésame**  
18.57 **L'étang de la Breure (5)**  
Feuilleton de Claude Grinberg. Avec: Marianik Revillon, Gabriel Cinque, Marie-France Dihouh

19.12 **Une minute pour les femmes**  
Enfants: gâter n'est pas forcément aimer

19.20 **Actualités régionales**  
19.45 **C'est arrivé un jour**  
Un plat qui se mange froid

20.00 **TF1 actualités**  
20.35 **Commissaire Moulin**  
Fausse note, de Paul Andreat. Avec: Yves Rénier, Olga Georges-Picot, François Maistre, Yannick Le Poullain, etc.

22.03 **Le fer de lance ou des blindés et des hommes**  
Les multiples facettes des blindés de l'armée française

23.00 **TF1 actualités**

**tv Antenne 2**

12.00 **Quoi de neuf?**  
12.15 **Pologne de fer et séduction**  
14. Zeke. Série avec: Robert Vaughn, Nyrée Dawn, Contessa di Conti, etc.

12.45 **A2 première édition**  
13.20 **Page magazine**  
Science et médecine

13.35 **Magazine régional**  
13.50 **Le pèlerinage (16)**  
Feuilleton de Victor Harter. Avec: Jean-Claude Bouillon

14.03 **Aujourd'hui madame**  
Cinq vœux pour 1979: des téléspectatrices témoignent

15.05 **CNDP**  
17.25 **Fenêtre sur...**  
« Djerrahi »

17.55 **Récré A2**  
18.35 **C'est la vie**  
18.55 **Des chiffres et des lettres**  
19.20 **Actualités régionales**  
19.45 **Top club**  
Invité: Daniel Guichard

20.00 **Journal de l'A2**  
Les dossiers de l'écran:  
20.40 **La question royale**  
Un film de Christian Mesnil. Débat: l'affaire Léopold III divise la Belgique

23.35 **Journal de l'A2**

**tv France Régions 3**

18.30 **FR3 jeunesse**  
18.55 **Tribune libre**  
Eglise catholique

19.10 **Soir 3**  
19.20 **Actualités régionales**  
19.40 **La télévision régionale**  
Vivre chez nous: la route de la soie

19.55 **Il était une fois l'homme**  
20.00 **Les Jeux de 20 heures**  
20.30 **Les trois mousquetaires**  
Un film de Georges Sidney. Avec: Lana Turner, Gene Kelly, June Allyson, Van Heflin

22.30 **Soir 3**

**tv Allemagne 1-2-3**

ALLEMAGNE 1. - 16.15 Le Collegium Aureum. 17.00 Pour les jeunes. 17.20 Bibbi Bitter, série. 17.50 Téléjournal. 18.00 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. 20.15 Klimbim, divertissement. 21.00 Panorama. 21.45 Detektiv Rockford: Anruf genügt, série. 22.30 Le fait du jour. 23.00 Show Heidi Brühl. 23.45-23.50 Téléjournal.

ALLEMAGNE 2. - 16.30 Mosaique. 17.00 Téléjournal. 17.10 Enfants du monde. 17.40 Plaque tournante. 18.20 Tom & Jerry. 19.00 Téléjournal. 19.30 Dama, film. 21.00 Téléjournal. 21.20 Qui sont-ils, où vont-ils?. 22.00 A propos film. 22.45 Anton Dvorak. 23.30 Téléjournal.

ALLEMAGNE 3. - 19.00 Bonjour la France. 19.15 Rendez-vous. 20.05 Question de temps. 21.00 Holocauste, film. 22.40 Informations.

**tv Autriche 1**

AUTRICHE 1. - 10.25-12.00 Girls! Girls! Girls!, film. 12.00-12.25 Ski alpin. 12.25-13.45 Ski alpin. 13.45-14.10 Ski alpin. 16.15-17.00 Ski alpin. 17.00 AM, DAM, DES. 18.00 Le monde des animaux. 18.25 Téléjournal. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Magazine culturel. 20.00 Vienne, les Viennois et les chansons viennoises. 20.55 Stichtwort. 21.40 Télé-sports. 22.10 Anna Karénine (9). 23.05-23.10 Informations.

## Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55

6.00 **Top-matin**  
Le journal d'informations et variétés

6.00 7.00, 8.00 **Informations principales**

6.20 **Top-secret**  
6.30 **Top-régions**  
6.40 **Quelqu'un**  
6.50 **Top-sports**  
7.20 **Top-enfants**  
7.32 **Billet d'actualité**  
7.45 **Séquence économique**  
8.05 **Revue de la presse romande**

8.25 **Mémento des spectacles et des concerts**

8.35 **A propos**  
par Catherine Michel

8.45 **Top à Antoine Livio**

12.05 **Le coup de midi**  
Jeux, humour et promotion  
**Est-ce ta fête?**  
Un jeu de Michel Dénériaz

12.15 **Mardi les gars**  
par Emile Gardaz et Michel Dénériaz

12.30 **Le journal de midi**  
Edition principale et magazine d'actualité

13.30 **En direct d'une station valaisanne**  
Les écoliers belges à la découverte du Valais

14.05 **La pluie et le beau temps**  
par Jacques Donzel

16.05 **Feuilleton**  
Colomba (12)  
de Prosper Mérimée  
par Raymond Colbert

16.15 **Les nouveautés du disque**  
par Jacques Bofford

17.05 **En questions**  
Inter-régions-contact

18.05 **Soir-sports**  
18.20 **Le journal du soir**  
19.00 **Revue de la presse suisse alémanique**

19.05 **Actualité-Magazine**  
19.20 **Radio-actifs**  
Quarante minutes de musique, de débats réalisés par les jeunes

20.05 **Aux avant-scènes radiophoniques**  
Un cas intéressant de Dino Buzzati  
Avec: W. Jacques, P. Ruegg, A. Talmès, G. Carrat, A. Nicati, etc.

22.05 **Blues in the night**  
par Madeleine Caboche

## Radio romande II

7.00 **Les titres de l'actualité**  
7.05 **(s) Suisse-musique**  
Production: Radio suisse romande  
D.-F.-E. Aubert  
W.-A. Mozart  
E. Kalman, Cl. Debussy  
T. Susato  
N. Rimsky-Korsakov  
M. Naudot  
R. Sturzenegger  
A. Dvorak, W.-A. Mozart

9.00 **Journal à une voix**  
9.05 **Le temps d'apprendre**  
Cours d'italien

9.20 **Domaine Italien**  
avec Vera Florence

9.20 **Domaine Italien**  
9.30 **La Suisse et l'éducation**

10.00 **L'école des parents vous propose**  
Les séparations mère-enfant, avec Marisa Farina

11.00 **(s) Suisse-musique**  
Production: Radio suisse alémanique  
J. Binet, J.-F. Zbinden  
J.-F. Perrenoud  
P. Wissmer, H. Gagnebin

12.00 **(s) Stéréo-balade**  
par Jean-Pierre Allenbach

12.50 **Les concerts du jour**

## Beromunster

Informations à 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00

6.05 **Bonjour**  
8.05 **Notabene**  
10.00 **Agenda**  
12.00 **Sport**  
12.15 **Félicitations**  
12.40 **Rendez-vous de midi**  
Informations et musique

14.05 **Extraits d'opéras, opérettes et ballets**  
Bela, Eysler, Reinl, Heuberger, Massenot, Goetz, Granados, Bizet, Wolf-Ferrari

15.00  **Tubes hier, succès aujourd'hui**

16.05 **Disques pour un invité**  
17.00 **Tandem**  
18.30 **Sport**  
18.45 **Actualités**  
19.30 **Théâtre**  
20.35 **Musiciens populaires**  
21.30 **Vitrine 79**  
22.05 **Musique légère**  
23.05-24.00 **Jazztime**

17.00 **Formule 2**  
Le journal de la mi-journée

17.00 **Rock line**  
par G. Suter et P. Grandjean

17.00 **Jazz line**  
avec Billie Holiday

17.00 **Per i lavoratori italiani in Svizzera**

17.00 **Novitads**  
Informations en romanche

17.00 **Journal à une voix**  
17.35 **La librairie des ondes**  
par G. Valbert et Y. Court

20.00 **(s) Musique... au pluriel**  
Les chemins de l'opéra

**Così fan tutte**  
Livret de Lorenzo da Ponte  
Musique de W.-A. Mozart  
Avec: G. Janowitz, B. Fassbaender, H. Prey, etc.

20.30 **Stereo-hebdo**  
Le magazine du son, par J.-Cl. Gigon

21.00 **A l'écoute du temps présent**  
par Istvan Zelenka  
M. Kagel

22.00 **Le temps de créer**  
Production: Danielle Bron  
Ce soir: Idées

23.00 **Informations**

# REGARD SUR LE POUVOIR SUISSE (I)

On aurait tort, dans les milieux officiels et dirigeants de notre pays, de négliger la critique acerbe de la vie de nos institutions et de notre histoire à laquelle se sont livrés Claire et François Masuata-Rubattel dans leur livre récent *Le pouvoir suisse*<sup>1</sup>, dont le sous-titre nous donne du reste l'exacte et constante ligne de force: «sédiction démocratique et répression suave».

Pour un disciple de Georges Bernanos, le rapprochement des termes de séduction et de démocratie n'a rien de surprenant, pas plus que le second, qui lui est certainement substantiel! Ce que les intellectuels de gauche croient découvrir et dénoncer aujourd'hui a été pressenti, il y a de cela cinquante ans et plus, par des esprits un peu plus vifs, certes moins instruits du fait économique et des sciences de l'homme, mais à coup sûr plus perspicaces! Maurras lui-même avait prévu le heurt du fédéralisme suisse et du suffrage universel direct dont la centralisation démocratique est un effet inéluctable.

Que d'autre part la bourgeoisie<sup>2</sup> soit en quête d'une légitimité toujours fuyante, et absente, nous avons, pour nous le rappeler, mieux que Marx et Engels, le témoignage de Léon Bloy et sa vision saisissante de l'histoire moderne et post-révo-

lutionnaire. Non, la gauche ne nous apprend rien, vraiment rien, sur la progressive inversion des valeurs qui s'est instaurée dans les sociétés de l'Europe occidentale, la nôtre comprise. Si toutefois nous n'avons pas eu, comme ailleurs, des voix hautes et fortes pour nous indiquer le danger, c'est peut-être qu'ignorant les cruelles expériences de la révolution

Par Michel de Preux

et de la guerre civile, nous n'avons pu saisir assez tôt, faute de points de repaire évidents dans notre histoire, la réalité de la dégradation de l'esprit civique et de l'altération des liens sociaux dont nous souffrons maintenant. Le mal est ancien. Ses effets n'ont pas toujours été évidents.

## Ce qui était vice chez les clercs était vertu dans le peuple

Ce qui ronge nos institutions, ce n'est pas leur inadéquation fondamentale au monde moderne, et ce n'est pas non plus notre héritage culturel et religieux. Certes, la crédulité populaire a pu maintes fois être abusée dans des domaines où la religion n'avait guère à s'immiscer, et la prudence de jugement des clercs a fait trop longtemps défaut pour que nous ne nous réjouissons pas de l'ouverture d'esprit et de la tolérance actuelles. Seulement ce qui était vice chez les clercs était vertu dans le peuple. Un peuple croyant peut être abusé, il n'en reste pas moins digne et le mal ne l'entame pas. Mais que penser de l'avenir d'un peuple devant qui on ne rectifie plus les erreurs du passé, faisant appel à son sens critique, mais dont au contraire on travestit délibérément l'histoire et trahit la grandeur, à qui on inculque avec une insistance qui frise la violence morale l'idée qu'il n'a cessé d'être victime d'une interminable entreprise de manipulation par tous les pouvoirs historiques et

locaux qui, durant des siècles, ont assumé la responsabilité de sa conduite?

Si de braves intellectuels socialistes et marxistes croient encore à l'éblouissante perspective d'une société sans classes, je leur donne volontiers rendez-vous dans mille ans pour savoir si alors on se souviendra encore de leurs théories, résurgentes d'ailleurs, mais jamais fertiles en résultats probants! Partir du principe de la lutte des classes comme point d'ancrage d'une critique du passé et du présent est une entreprise à la fois facile et séduisante puisque, faisant appel à l'envie, nous sommes assurés de trouver une complicité certaine dans le public. Ce que les auteurs de ce livre ne savent sans doute pas encore, c'est qu'une société sans rapports de forces n'existe pas et n'existera jamais, et que prétendre pouvoir les abolir au nom d'une quelconque idéologie est pure mystification. L'effort permanent de la civilisation tend vers plus de justice et il tend aussi à garantir toujours mieux l'efficacité de cette justice. Il ne tend absolument pas vers l'abolition des classes. Sur ce sujet, les observations, par ailleurs fort pertinentes de ce

livre, confirment ce que l'idéologie socialiste s'obstine à nier.

## Les faits résistent à la conscience de l'homme de gauche

Il y a du reste dans la minutie de l'enquête des auteurs, dans leur souci de prévenir toute réfutation tirée d'une approche quantitative ou même d'une appréciation qualitative de la réalité helvétique, et dans l'arsenal impressionnant de notes annexées à la fin de chaque chapitre, quelque chose de troublant, et de poignant aussi: les faits résistent à la conscience de l'homme de gauche; ils lui résistent doublement: par leur permanence et leur universalité d'abord, ils constituent un déni contre lequel son discours bute sans que jamais apparaisse le plus faible espoir d'éclaircissement, de solution, je dis le plus faible espoir fondé dans les faits eux-mêmes. La gauche marxiste n'a pas de modèle de société à nous proposer, elle n'a que des principes à nous enseigner, dans le vide. Mais les faits lui résistent aussi d'une autre manière: leur densité, leur consistance, leur épaisseur charnelle et spirituelle ne sont pas qu'inertie, elles comportent en

elles une force positive de réfutation et de résistance à la grille idéologique qui prétend les couvrir et les absorber, ils sont eux-mêmes rebelles, dans leur être, au sens qu'on prétend leur donner arbitrairement, sommairement et de manière partisane. La paix du travail est certainement le prétexte à de nombreux abus, justement dénoncés. Est-ce une raison pour la remettre en cause, ainsi que les corporations, en passant délibérément sous silence l'incontestable réussite économique que nous leur devons? Le consensus du peuple suisse est à cet égard extrêmement large. Et voici que nos intellectuels se confinent dans l'absurde: «Le consensus, en réalité, est la forme réussie de la coercition...» (p. 178). Ce n'est plus de la science politique, c'est du Brecht!

M. de Preux (à suivre)

<sup>1</sup> Edité chez Christian Bourgois, Paris 1978.  
<sup>2</sup> Terme pris au sens économique et marxiste et non pas dans celui d'appartenance à une bourgeoisie, qui est une acceptation suisse et allemande (Th., Mann, par exemple parle de culture bourgeoise dans ce deuxième sens, qui n'est évidemment nullement dépréciatif).

## Pour Migros, ces clients-là ont aussi droit à un peu de variété.

**MIGROS**  
Prix. Qualité. Choix.

<p><b>Pour se régaler...</b> Exelcat. Viande délicate pour chats. Mélange composé de bœuf, de mouton, de porc et de foie. 404 g <b>1.20</b> (100 g = -.29,7)</p>	<p><b>Pour se poulécher...</b> Happy Cat. Repas tout prêt pour chats, contenant de la viande, du poisson du pays et des céréales. 420 g <b>1.-</b> (100 g = -.23,8)</p>	<p><b>A savourer...</b> Happy Cat Thon. Très apprécié pour varier la nourriture des chats. Riche en protéines. 170 g <b>-.70</b> (100 g = -.41,2)</p>	<p><b>A croquer...</b> Happy Cat au foie. Une nourriture croquante substantielle à donner comme repas principal ou comme accompagnement. 450 g <b>1.30</b> (100 g = -.28,9)</p>
			<p><b>et ensuite...</b> Sable Fatto pour chats. Indispensable pour la caisse du chat. Supprime les odeurs. Grand pouvoir absorbant. Fatto Blanco. Sable blanc pour chats. 2,5 kg <b>1.50</b> (1 kg = -.60)</p>

### Bulletin d'abonnement

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Le journal de tous pour tous

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour que nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

### Le premier quotidien du Valais vous offre

- les plus belles images en couleurs du Valais
- tous les sports, tous les sportifs de chez nous
- la réflexion non la sensation
- le courage d'une expression indépendante

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour, au prix de

109.-

jusqu'au 31 décembre 1979

(y compris un mois gratuit pour tout nouvel abonné)

---

Nom: .....

Prénom: ..... Fils (fille) de .....

Profession: .....

Adresse exacte: .....

Lieu: .....

Date: ..... Signature: .....

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, rue de l'Industrie 13, 1951 Sion. L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.

## Chronique des tribunaux

Le 31 décembre 1977, M. C.-H. Combes, né en 1959, étudiant, fut victime d'une malchance aussi dramatique qu'inimaginable. On s'en rendra compte en suivant les faits qui ont été évoqués hier devant le tribunal d'arrondissement d'Hérens-Conthey (M. J. Piteloud, président, MM. P.-A. Berclaz et C. Jacquod, juges, M. Roduit, greffier). Des faits qui se sont déroulés, selon l'expression de M. Antonioli, procureur, « dans un exceptionnel et épouvantable concours de circonstances ».

Ce dernier jour de l'année 1977, M. Combes skiait à Anzère. En descendant la piste noire de Baté, il fit une chute et alla heurter de la tête un rocher émergeant de la neige. Grièvement blessé, il a été transporté à l'hôpital de Sion par hélicoptère « Lama » d'Air-Glaciers. Peu après, le même engin, à la demande de la Faculté, transférait d'urgence le jeune skieur à Lausanne. Or, en cours de route ses pieds furent brûlés par l'air chaud diffusé par l'installation de chauffage et de dégivrage ! Inanimé, le blessé n'a pu émettre aucune plainte. Le médecin qui se tenait à ses côtés au cours du vol Sion - Lausanne ne remarqua rien d'anormal, ne vit aucune fumée, ne sentit aucune odeur suspecte. Ce n'est qu'à l'arrivée à Lausanne que l'on dut constater que le malheureux jeune homme, en plus de ses graves fractures et lésions, souffrait de brûlures telles qu'il fallut, par la suite, l'amputer de la jambe gauche.

### Deux plaintes pénales écartées

Sur le plan civil (prestations des assurances, indemnités, etc.), ces deux accidents successifs sont engagés sur la voie habituelle en de tels cas. Mais, pour M<sup>e</sup> Claude Rouiller, avocat de M. Combes, ils comportent également un aspect pénal. C'est pourquoi il déposa deux plaintes. L'une contre le responsable de la sécurité de la station d'Anzère et le surveillant des pistes, pour lésions corporelles graves par négligence, l'autre contre le directeur d'Air-Glaciers, pour le même motif.

Après enquête, le juge instructeur du district d'Hérens estima que ces trois intimés devaient être libérés de toute responsabilité pénale. Il prit donc deux arrêts de non-lieu. M<sup>e</sup> Rouiller a fait appel et ce sont ses deux recours qui ont été plaqués hier.

### Une affaire qui sort du commun

Une première audience était consacrée à l'accident sur la piste

# Fin d'une tragédie pour un jeune skieur victime d'un épouvantable concours de circonstances

de Baté. Le procureur déclara d'emblée que sur le plan pénal nous n'avons pas de législation spécifique en cette matière, mais uniquement des bases para-légales. Il faut donc s'en tenir à une jurisprudence qui ne saurait couvrir tous les cas d'espèce, tous différents l'un de l'autre. Et rares, de surcroît. L'arrêt du non-lieu du juge s'est fondé notamment sur le rapport d'un expert de la Fédération suisse de ski. La piste, noire, réservée aux skieurs expérimentés, n'était pas balisée, mais battue au « Ratrac ». Cet engin avait damé la neige de part et d'autre du rocher fatal, isolant celui-ci dans une sorte d'ilôt. Il ne s'agissait donc pas d'un obstacle-piège, mais d'un danger visible, au même titre qu'un arbre ou qu'un pylône, qui n'avait pas à être signalé particulièrement. Le juge a aussi admis avec raison qu'il est patent que tout skieur doit adapter son allure aux conditions de la piste, de la neige, de la visibilité. Or, ce 31 décembre 1977 était un « jour blanc ». La brume régnait et le neigeotait. Une couche de poudreuse coiffait le rocher. D'où la question que se pose le procureur : fallait-il, dans la préparation de la piste, éliminer cet obstacle en le minant, par exemple ? Alors même que le skieur n'a pas heurté directement cet obstacle, mais qu'il a fait une chute en amont de celui-ci en glissant sur la neige ? Le procureur a laissé la question ouverte, laissant au tribunal le soin de se prononcer.

M<sup>e</sup> Rouiller plaida, sur la base d'arrêts pénaux pris par le Tribunal fédéral, qu'une piste comporte des obstacles qui doivent être signalés et d'autres qui doivent être enlevés. Le rocher de la piste de Baté est l'un de ceux qu'il faut éliminer car il se situe sur une descente noire, destinée aux excellents skieurs « qui commettent toujours des excès de vitesse sur ces parcours qui leur sont réservés ».

L'avocat de M. Combes conclut que, pour avoir négligé de faire disparaître cet obstacle, les deux intimés encouraient une responsabilité pénale. D'où annulation de l'arrêt de non-lieu, renvoi de l'affaire au juge pour qu'il signe le

renvoi au tribunal d'arrondissement.

M<sup>e</sup> Jacques Allet, défenseur, fit valoir que le « Ratrac » avait vu l'obstacle, puisqu'il l'a contourné. Un témoin ayant effectué une descente avant M. Combes a déposé qu'il avait parfaitement vu le rocher, isolé par l'ilôt tracé par la chenillette. Oter celui-ci ? Impensable ! La piste est tracée sur un pierrier et seul un fort enlèvement peut couvrir tous les cailloux, que l'on rencontre partout d'ailleurs lorsque la neige est insuffisante ou « râpée ». Et même si ce travail avait dû être effectué, ce n'était pas là une tâche incombant au responsable de la sécurité et au surveillant de la piste. M<sup>e</sup> Allet conclut que ces deux hommes se sont conformés strictement aux directives reçues lors des cours organisés par la FSS qui, si elles prévoient de signaler ou d'éliminer des obstacles-pièges, n'ont jamais exigé que l'on mine des blocs que tout skieur peut apercevoir, s'il sait adapter sa vitesse aux conditions de visibilité. Donc, confirmation pure et simple de l'arrêt « de bon droit et de bon sens » pris par le juge.

### Le cas des brûlures

Le procureur a également laissé au tribunal, lors de la seconde audience, le soin de se prononcer sur le cas des brûlures subies par le jeune homme lors de son transport à Lausanne. M<sup>e</sup> Rouiller, par contre, contestant l'expertise technique indiquant que le chauffage du « Lama » était d'usine (il s'agit de l'Aéropatiale, constructrice du Concorde) de même que la fixation du brancard dans la cabine de l'hélicoptère, retint la responsabilité du directeur d'Air-Glaciers et - mais le cas n'est pas en cause aujourd'hui - du médecin accompagnant M. Combes. Il plaida, sur la base de photos, que des modifications ont été apportées et que celles-ci sont à l'origine de l'accident.

M<sup>e</sup> Louis D'Allèves, avocat de l'intimé, remplaça les faits dans leur ordre logique. Le blessé a été déshabillé à l'hôpital de Sion. Il a été installé, nu, sur le brancard par le personnel médical et infirmier. Ce brancard a été fixé dans la cabine comme d'habitude. Or, aucun accident de ce genre ne s'est produit au cours des quelque 3000 sauvetages antérieurs ! Il aura fallu que le blessé soit nu, que le froid exceptionnellement vif exige (pour dégivrer la vitre de l'hélicoptère) de

mettre le chauffage au maximum, que les couvertures ne couvrent pas suffisamment les pieds qui furent ainsi exposés à l'air chaud brûlant, que le blessé soit inanimé et ne puisse donc pas se plaindre, que le médecin, à côté de lui, ne s'aperçoive de rien pour que la tragédie éclate. C'est la fatalité, non une faute quelconque d'Air-Glaciers, qui est à l'origine de cet accident dont les conséquences sont terribles pour la victime. Mais

M<sup>e</sup> D'Allèves de souligner que le directeur lui-même de cette compagnie s'est rendu à Anzère avec un « Lama » pour chercher M. Combes, en dépit de conditions atmosphériques exécrables, que les pilotes interviennent souvent au péril de leur vie et que, lors du transport Sion - Lausanne, le pilote et son aide pouvaient se fier entièrement au médecin accompagnant le blessé. Le directeur d'Air-Glaciers exposa lui-même que les mo-

difications apportées à la fixation du brancard avaient pour but d'éviter que celui-ci ne heurte la vitre dans les turbulences mais qu'elles ne changeaient rien à la position elle-même du blessé, commandée par la dimension de la cabine.

Responsabilité pénale ou non ? Et de qui ? Réponses par le jugement qui sera adressé par écrit aux parties.

## Il volait même le tribunal !

Un récidiviste notoire, W. A., né en 1957, défendu par M<sup>e</sup> Raphaël Rebord, répondait, hier, devant le tribunal d'arrondissement de Sion, de six vols qu'il commit... dès le lendemain de sa libération du pénitencier ! Passons sur ces « coups » qui ne lui rapportèrent guère plus de 3000 francs en tout. On notera toutefois que l'inculpé a volé un portefeuille dans un manteau accroché dans un corridor du bâtiment abritant le... Tribunal cantonal, à Sion, qu'il a dérobé à deux reprises de l'argent à la cure du Sacré-Cœur, au détriment du vicaire Martenet et, qu'à Martigny, il a réussi à s'emparer d'une somme de 1500 francs dans le local du... tribunal de Martigny - Saint-Maurice ! A une personne, qu'il rencontra sur les lieux et qui l'interpella, il répondit : « Je cherche le... service social »...

Il cherchait aussi quelqu'un, à Sion, lorsqu'il s'empara du sac à main d'une dame, mais celle-ci se lança à sa poursuite et le voleur fut arrêté. Dans le sac à main, on trouva un chapelet qui n'appartenait pas à la dame : « Je l'ai peut-être pris à la cure », supposa l'inculpé...

Le procureur a demandé une peine de 8 mois de prison contre ce récidiviste, ainsi que la révocation d'un sursis pour 18 mois, moins 110 jours de préventive, peine prononcée en mars 1978 pour une autre série de délits.

M<sup>e</sup> Rebord plaida avec cœur la cause de son client, victime d'un cadre familial perturbé, privé de tout lien affectif avec ses parents. L'avocat souleva aussi le problème du patronage qui n'a pas été exécuté en faveur de ce délinquant, qui a été livré à lui-même pour chercher du travail et qui a fait de louables efforts pour se guérir du vice de l'alcoolisme, dont il souffrait et auquel il s'adonnait par détresse profonde. Il estime qu'une peine de trois mois, com-

pensée par la préventive, assortie d'un sursis avec la mise effective sous patronage, serait une chance

que l'accusé ne manquerait pas d'honorer, si on la lui accordait. Jugement par écrit.

## Encore la drogue à Sion

C'est pour la troisième fois que l'accusée, N. C., née en 1954, vient devant un tribunal depuis 1974, date d'une première condamnation pour vol et violation de la loi sur les stupéfiants. Mais aujourd'hui, cette jeune femme semble avoir réussi à se libérer de la drogue, dont elle était l'esclave depuis l'âge de 16 ans. Eternel et fatal engrenage : du « H » à l'opium, à la morphine, puis à l'héroïne ! Elle se faisait des injections avec, notamment, une seringue volée à l'hôpital de Sion sur le charriot des urgences.

Mais - M. Antonioli, procureur, insiste avec plaisir sur ce fait - l'accusée n'est pas tombée dans le trafic, à part une exception sans trop de gravité, et elle a eu le courage et la volonté de se soumettre à une cure de désintoxication qui semble réussir. Elle a renoué avec sa famille et se comporte bien. « Tant mieux et continuez ! », l'encouragea le procureur. Ce dernier ne pouvait, pour autant, renoncer à citer les faits de l'acte d'accusation lui reprochant, en plus de la consommation de drogues, des délits de vol, de recel et d'instigation au vol.

Amoureuse d'un ressortissant français, J. B., « roi de la cambriole et lui aussi toxicomane », avec qui elle vivait en concubinage à Sion, dans un studio, dont deux mois de loyer furent payés par le service social, elle participa avec celui-ci à de nombreux « coups », qui ont déjà été cités lors du jugement de J. B. C'est elle qui confectionnait les

rouleaux de monnaie provenant des vols et allait les changer contre des coupures à la banque. Encore l'engrenage fatal : il faut de l'argent pour vivre... sans travailler et, surtout, pour se procurer de la drogue...

A ce propos, M<sup>e</sup> J.-A. Fournier, avocat de l'accusée, révéla que sa cliente avait pu se procurer du « H »... au centre « Contact », censé avoir pour mission de dissuader les jeunes à se droguer...

M<sup>e</sup> Fournier plaida avec efficacité que la délinquance de sa cliente était liée à son état de toxicomane. Un vice qui lui vint dès l'âge de 12 ans, par un attrait morbide et inexplicable pour tout ce qui touche à la drogue.

Finalement, conclut M<sup>e</sup> Fournier, faisant état d'une émouvante lettre du père de l'accusée, il faut que la justice coopère à la complète guérison d'une toxicomane, qui a réussi à se libérer. Une peine équivalente à celle subie en préventive est suffisante dans ce but.

Le procureur avait requis 18 mois de réclusion avec sursis pendant 5 ans, assortis de la clause du dédommagement des lésés, une amende de 1000 francs, la destruction des seringues et des aiguilles sequestrées et la restitution à l'Etat, par une somme de 50 francs, de son enrichissement illégitime. D'autre part, il avait demandé la révocation du sursis accordé à l'accusée en 1974 pour une peine d'un mois de prison.

Le jugement sera communiqué par écrit aux parties.

Gérald Rudaz

## L'homme, toujours l'homme

Combien de fois ne nous sommes-nous pas répété, au cours de nos entretiens hebdomadaires, qu'en économie, comme dans la vie, la partie essentielle se joue à l'intérieur de chacun d'entre nous, et non pas au niveau des groupements ou des collectivités.

Croire que l'Etat détient la clé de tous les problèmes relève à la fois du mythe et de la démission.

De même pour les syndicats, tant d'employeurs que de salariés.

Ce n'est là qu'une des nombreuses manières d'é luder sa propre responsabilité en s'en déchargeant commodément sur les autres.

Ce n'est donc pas sans une satisfaction certaine que je viens d'entendre deux personnalités de premier plan confirmer ce point de vue au cours d'interviews télévisées.

Et cette communion d'idées est d'autant plus significative qu'elle émane de penseurs de génies tout à fait différents, engagés dans des voies d'action très distinctes, et n'habitant, de surcroît pas le même pays.

Le premier, Aurelio PECCAI, est Italien.

Il est devenu célèbre en même temps que le Club de Rome dont il est le fondateur.

Invité à énoncer les problèmes qui lui paraissent les plus graves de notre époque, il a repris quelques-uns des thèmes chers à son club, et notamment ceux de la raréfaction de certaines matières premières fondamentales, et de la surpopulation. Il faut relever, au sujet de ce dernier point si controversé aujourd'hui, que M. Peccai a émis des considérations qualitatives, soulignant les dangers

résultant des concentrations excessives de population dans les villes géantes, à taille inhumaine, et dans les pays sous-développés qui continuent à s'appauvrir.

Mais c'est dans sa conclusion qu'il a vraiment mis l'homme en évidence. Car, à la question « Quels remèdes voyez-vous à ces déséquilibres actuels ? », il a répondu à peu près ceci : « Les remèdes se trouvent en l'homme et non dans la société. Ils sont en chacun d'entre nous. L'individu doit lutter contre certaines tendances dominantes et chercher à se motiver en profondeur en poursuivant des

### De l'économie et des hommes par Edgar Bavarel

objectifs conformes à son éminente dignité. »

Le second de ces économistes-penseurs est FRANÇOIS.

Il s'appelle Alfred SAUVY et ne nous est pas inconnu puisque nous en avons déjà parlé à plusieurs reprises.

Bien qu'il refuse de se laisser enfermer dans les schémas arbitraires d'une école ou d'un parti, il peut incontestablement être qualifié d'homme de gauche, dans l'acceptation que l'on donne généralement à ce terme. Mais la vive préoccupation qui pousse ce savant démographe, universellement connu, à rechercher constamment les voies du mieux être des travailleurs, ne le précipite pas - contrairement à ce qui est si souvent le cas - dans la confusion des valeurs.

Il ne craint pas d'aller à contre-courant en affirmant, aussi bien dans ses écrits que par la parole, que les satisfactions purement matérielles ne suffisent pas au bonheur de l'homme.

Il ne craint pas non plus de soumettre les revendications des différents groupes d'agents économiques au jugement des faits.

C'est ainsi qu'il a osé préciser tout récemment à la Télévision française que si le chômage occasionne bien une sorte de traumatisme psychique à celui qui en est victime, et à sa famille, en revanche il n'entraîne plus, sous l'angle purement matériel, les graves conséquences d'autrefois. A telle enseigne que le chômeur d'aujourd'hui dispose d'un pouvoir d'achat supérieur au travailleur plein d'hier.

La solution des problèmes économiques actuels, concluait le professeur Sauvy, se trouve dans l'homme.

Non pas l'homme distrait et anonyme, mais l'homme-individu, l'homme-personne tel qu'il existe réellement.

Non pas l'homme que l'on rencontre dans les livres, mais celui que l'on croise dans la rue.

Il n'est pas dit que la seule finalité économique consiste à rechercher une augmentation indéfinie des satisfactions matérielles. Si l'homme n'y trouve plus son compte, qu'il se mette donc en quête d'autres motivations !

Vous conviendrez que les propos extrêmement pertinents de ces deux éminents personnalités méritent d'être répercutés avec d'autant plus de force qu'ils font heureusement échec au laxisme ambiant.

## A propos de déclarations du Neuchâtelois Jean-François Aubert à la « Tribune » contre la N9 et les Valaisans Ecart discourtois et sottise politique

MARTIGNY. - A la lecture d'un quotidien vaudois d'hier, nous apprenons que le conseiller national neuchâtelois Jean-François Aubert « remet ça » en ce qui concerne la route nationale 9.

Pour employer ses propres termes, M. Aubert « fait la boîte aux lettres puisque aucun parlementaire valaisan ne semblait capable de le faire... » Poursuivant sur ce ton, le politicien neuchâtelois affirme encore : « Le fond de la question (faut-il l'autoroute ou non ?) m'importe peu, la seule chose que je ne puis admettre c'est que l'on ne prenne pas en considération l'opposition de 30 000 citoyens. » Il termine en déclarant : « Je déplore seulement une certaine méfiance à l'égard de la Confédération, méfiance qui peut aller jusqu'à la hargne. » Cette dernière affirmation a été faite en réponse à la question de « savoir si sa motion ne risque pas d'accréditer la thèse entretenue en Valais selon laquelle on cherche à ternir l'image du monde politique valaisan. »

Ainsi donc, une personnalité politique aussi influente, un homme aussi avisé des questions routières ne s'embarrasse pas d'étudier le fond de la question. Il le dit en toute sim-

plicité, toute tranquillité, toute quiétude : « Peu m'importe... ». Les incidences économiques, touristiques d'une réalisation que la grande majorité des Valaisans a non seulement qualifiée de nécessaire mais d'urgente, laissent M. Aubert absolument froid et davantage même puisqu'il déclare ouvertement n'avoir aucune opinion sur la nécessité de l'autoroute en Valais, tout en imaginant accessoirement qu'elle pourrait être utile.

Une seule question dès lors à M. Jean-François Aubert : « Vous qui traitez allégrement certains Valaisans de prétentieux, expliquez-nous comment un homme qui se fiche totalement du fond d'un problème, qui déclare de surcroît n'avoir aucune opinion sur celui-ci, peut-il avoir le culot, pour ne pas dire plus, de le remettre en question ? »

Précisons que M. Aubert semble avoir de la démocratie une conception bien personnelle ! Il reconnaît en effet que les 30 000 opposants - à titre indicatif, cette liste de 30 000 noms n'a jamais fait l'objet ni d'une publication et surtout pas d'un contrôle officiel - sont une minorité. Notre esprit civique nous a toujours enseigné qu'une minorité faible ou forte reste une minorité qui,

en bonne règle démocratique, a le devoir de s'incliner face à une décision prise par la majorité, ici écrasante. (Les deux votes ayant trait directement ou indirectement à l'autoroute laissent apparaître 4000 à 5000 Valaisans plus ou moins opposés pour des raisons très diverses à la politique fédérale ou cantonale en matière de routes nationales) le chiffre de 30 000, collégiens, étrangers, écologistes ou pas, ne veut strictement rien dire dans la réalité cantonale.

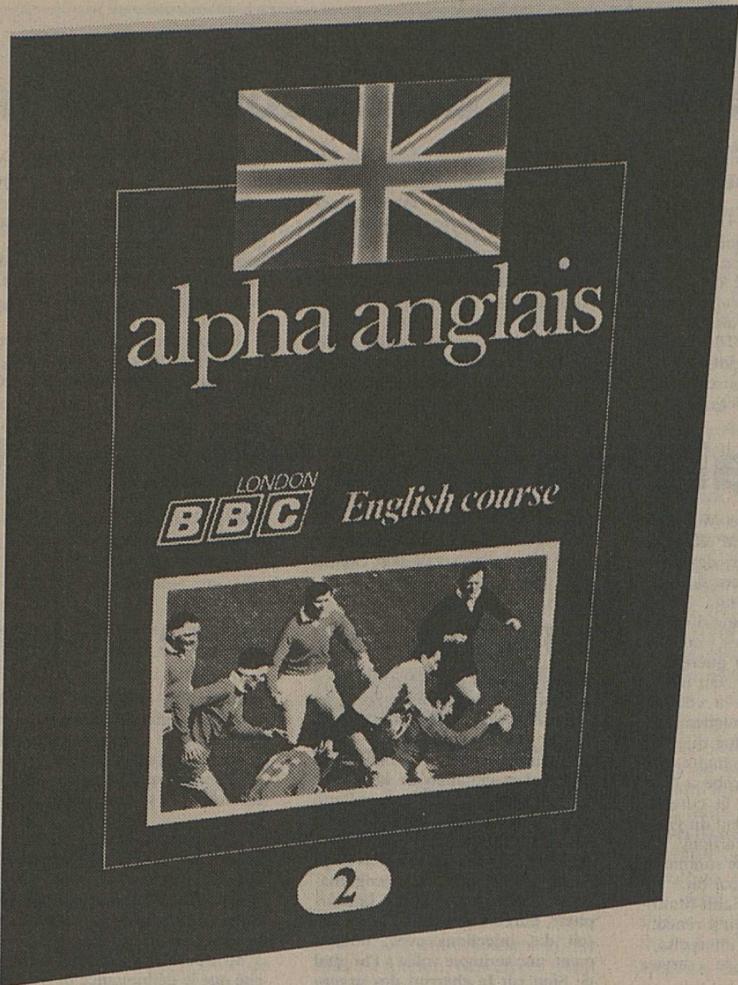
Mais le très bizarre fédéraliste (libéral ?) neuchâtelois aurait-il raconté toutes ces sottises sur les Valaisans, s'il n'avait pas été sollicité par un... Valaisan, journaliste débutant, Fernand Mariétan ? Il est vrai, qu'étant de Champéry, il a peut-être des raisons à ne pas vouloir un réseau routier moderne au-delà de Saint-Maurice ou de Martigny.

C'est tout, en attendant qu'on demande un jour à M. Aubert qui paiera les factures des ponts effondrés sur une nationale neuchâteloise et des interminables rebondissements concernant la déviation de sa propre capitale cantonale.

Aucun conseiller national valaisan se permettrait de tels écarts vis-à-vis d'un autre canton, surtout romand. Où est la hargne ?

Encore une fois, que chacun balaye soigneusement devant sa porte, et les vaches helvétiques seront bien gardées.

Set



# alpha anglais

**BBC** LONDON English course

## le 2<sup>ème</sup> fascicule vient de paraître!

Chez tous les marchands de journaux

Pour Fr. 8.- par semaine, vous aurez un cours d'anglais complet, fascicules et cassettes

(le prix des cassettes est inclus dans le prix de Fr. 8.- par semaine).

**Fr. 8.- par semaine**

Le numéro 1 et la première cassette sont encore disponibles accompagnés du fascicule d'introduction gratuit.

La première cassette vous est remise avec le fascicule N° 1. Toutes les quatre semaines une nouvelle cassette vous sera remise avec votre fascicule.

**Les 5 avantages offerts par la BBC:**

- trente ans d'expérience dans l'enseignement de l'anglais
- d'éminents conseillers pédagogiques
- vos leçons d'anglais vous sont données par les speakers spécialisés de la BBC
- une méthode constamment perfectionnée au cours des années, dont vous utilisez la version la plus moderne et la plus élaborée
- la garantie d'apprendre l'anglais d'aujourd'hui.

**Les 5 avantages supplémentaires d'Alpha:**

- vous prenez votre leçon à l'heure qu'il vous convient;
- les fascicules vous expliquent en français tous les points qui pourraient vous arrêter;
- vous et toute votre famille pourrez réécouter vos cassettes autant de fois que vous le jugerez nécessaire;
- vous disposez du texte complet de chaque leçon avec le corrigé de la leçon précédente;
- vous acquérez l'excellent dictionnaire anglais-français/français-anglais Cassell sans même vous en apercevoir, en même temps que le cours.

**La double garantie Alpha + BBC**

Pour Fr. 8.- par semaine seulement, vous étudiez l'anglais avec les meilleurs professeurs et cela avec une double garantie de succès: les noms de la BBC et d'Alpha.

A la fin du cours, vous serez en mesure de passer l'examen donnant droit au «Cambridge Lower Certificate».

La première cassette vous est remise avec le fascicule N° 1. Toutes les quatre semaines une nouvelle cassette vous sera remise avec votre fascicule.

Il s'agit de cassettes standard utilisables sur tous les appareils disponibles sur le marché. Chacune d'elles contient de 40 à 50 minutes de texte anglais. Pas d'exposés monotones mais des dialogues vivants et pleins de bonne humeur, relevés d'une pointe d'humour anglais qui fait de l'étude un agréable passe-temps.

**Pas d'engagement financier à long terme**

Avec le cours Alpha Anglais votre seul engagement (vis-à-vis de vous-même) est de vous mettre à l'étude...

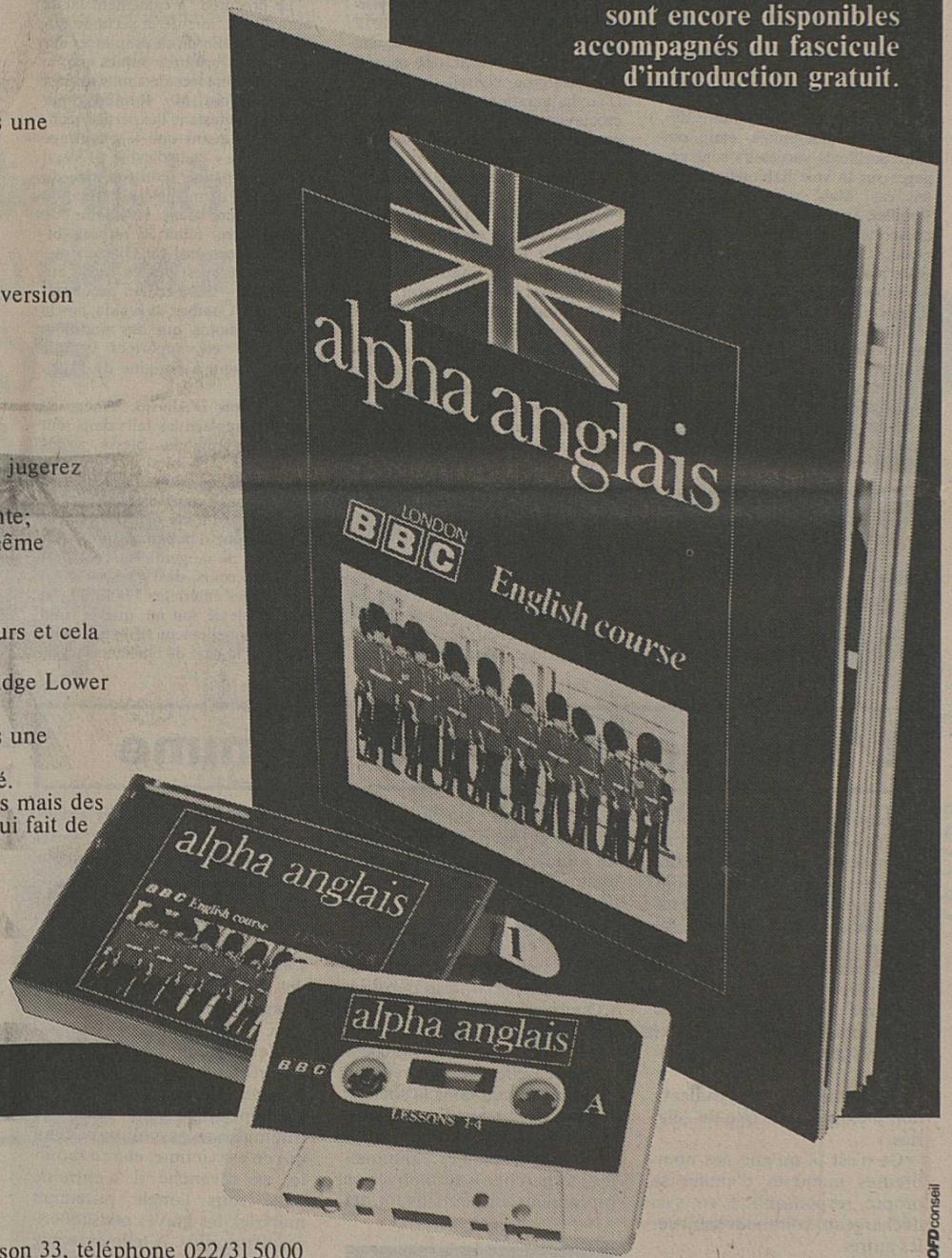
**Alpha Anglais, la manière la plus moderne et la plus agréable d'apprendre l'anglais.**

Chaque mardi, chez tous les marchands de journaux  
Cette semaine, mise en vente du fascicule No 2.

Une production **alpha** en 96 fascicules

éditée par: **GRAMMONT** Lausanne

diffusée par: **EDITIONS KISTER** S.A. Genève, quai Wilson 33, téléphone 022/31 50 00



Elle tendait les bras vers lui quand le chien, retroussant ses babines, se mit à grogner d'un air menaçant. Carlota crut devoir expliquer :

— Ce n'est pas Polli, tante Agata, mais un autre petit chien tout à fait semblable à lui, et qui ensoleillera votre demeure tout autant que votre Polli, puisqu'il a disparu sans laisser de traces.

Déçue, doña Agata laissa retomber les bras et se détourna. Carlota insista en vain :

— Regardez comme il a le regard franc, tante Agata, il a l'air si cordial...

— Faites-moi le plaisir de l'emmenner. Je ne veux pas de lui. Et maintenant...

Elle se retourna vers le public qui ne la quittait pas des yeux :

— ... maintenant, je vous souhaite à tous un bon retour chez vous, et je vous remercie beaucoup pour votre gentillesse.

Don Manolin, don Julio et doña Carmen Elvira voulurent entrer ensemble avec les enfants pour continuer à fêter ce retour dans une ambiance plus intime. Elle les arrêta net

sur le seuil de l'entrée pour prendre rapidement congé et refermer la porte derrière elle. Doña Carlota s'entêta, frappa doucement. Rien ne bougea à l'intérieur.

— Tu vois là son véritable visage, dit-elle à don Julio. C'est là son remerciement pour tout ce que nous avons fait, toi et moi, pour elle. Je te l'ai dit : ça ne vaut pas la peine...

— On ne sait jamais comment elle réagira : il faut être tenace et patient, répondit don Julio.

Le chœur mixte avait débarrassé les marches, les autorités de la ville remontaient en voiture. La foule se dispersait.

Avant de s'éloigner définitivement, don Manolin ouvrit le coffre de son auto, y prit le casque, l'armure et le tapis, et revint sur ses pas pour sonner à la porte. La femme de chambre apparut :

— Ah qui ! Le tapis et l'armure. Doña Agata m'a prévenue que vous les rapporteriez aujourd'hui ou demain.

Don Manolin voulait se servir de son fardeau pour pénétrer dans le sanctuaire et parler enfin seul à seul avec doña Agata, mais la femme de chambre lui barra le chemin et le débarrassa du tout.



**1978:  
depuis 25 ans,  
VW, N°1 en Suisse.  
Grâce à vous tous,  
conducteurs de VW!**

**Les agents VW/Audi de Suisse vous disent merci.**



Lancement prochain de cours du soir

## Judo

pour adultes débutants  
mercredi 24 janvier

## Cinéma

8 mm et Super 8  
mercredi 24 janvier

## Bridge

débutants et avancés  
vendredi 26 janvier

Nous acceptons encore des inscriptions



1950 Sion Tél. 22 13 81

A vendre d'occasion

### pavillons préfabriqués

10 x 10 m et 8,75 x 10 m, construit en 70, parfait état, prix à discuter. Reconstituer sur votre terrain selon devis: Fr. 50 000.- à 70 000.-  
Tél. 022/82 17 21, dès 19 heures \*36-425035

Particulier cherche à vendre

A vendre

### Simca 1500

expertisée, année 67, 100 000 km, en parfait état, nombreux avantages, Fr. 2700.-

Tél. 026/2 52 60 en semaine 8-12 h. 36-20655

### Fiat 128 Rally

Année 1972 rouge

Tél. 027/55 02 72 55 06 43 36-2848

**Collants en HELANCA pour dames**  
Polyamide, 1er choix, haut, talons et pointes renforcés. Coloris Saskia et Marbella.  
Tailles 1-3 **3.30** Taille 4 **3.50**

# Multipack

Tailles 1-3 **2 collants 5.60** au lieu de 6.60

Taille 4 **6.-** au lieu de 7.-



**Slip pour dames**  
Pur coton, élastique appliqué à la taille et aux jambes. En uni: rouge, bleu ou beige.

Tailles 36-46.  
Paquet de 2 slips **4.80**

# Multipack

**2 paquets, 4 slips**

**8.-** au lieu de 9.60



**Slip pour dames**  
Coton/polyamide, éponge-stretch. En teintes unies: blanc, rose, bleu ciel et beige  
Tailles 38/40, 42/44, 46  
Paquet de 2 slips **4.80**

# Multipack

**2 paquets, 4 slips 8.-** au lieu de 9.60



**Chemise pour dames**  
Pur coton, côtes 2x2, blanc.

Tailles 38-46 48-50  
**5.- 5.50**



**Soutien-gorge** blanc ou poudre. Cup B ou C. Polyamide/polyester/élasthanne. Préformé, bretelles réglables. Tailles: 70, 75, 80, 85

**8.-**



**Culotte pour dames**  
Pur coton fantaisie, blanc.  
Tailles 38-46  
**Paquet de 2 culottes**

**6.- 7.-**

Tailles 48-50  
**Paquet de 2 culottes**

**Prix. Qualité. Choix.**

# MIGROS

**Prêt personnel sans risque**

**027-229501**

Service personnalisé. Avantageux tarif (tout compris). Service rapide, sans complications. Protection assurée en cas de maladie, accident, invalidité ou décès. Discretion à travers le secret bancaire. Téléphonnez-nous.

**banque aufina**

Institut affilié à l'Union de Banques Suisses

1951 Sion, 2, rue du Scex

**PUBLICITAS**

art et technique de l'annonce bien pensée

**M<sup>e</sup> Pierre TABIN**

et

**M<sup>e</sup> François TABIN**

Avocats - notaires

ont l'honneur d'informer le public qu'ils se sont associés pour la pratique du barreau

Etude à **SIERRE** av. du Général-Guisan 30 (bâtiment Métropole)

Tél. 027/55 13 41

36-20704

**DÉTECTIVE PRIVÉ AUTORISÉ**

**Raoul Duport**

Marterey 5  
1005 Lausanne

Tél. 021/22 41 22  
021/22 41 67

### Plus de 200 centrales nucléaires

sont en activité dans le monde entier. Comme pour toute installation technique, des pannes n'y sont pas exclues. En revanche, il ne s'y est produit jusqu'à ce jour aucun accident mortel imputable à la radio-activité. C'est ce que confirme l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Ceux qui s'informent objectivement ne se laissent pas troubler par des nouvelles erronées et alarmistes, diffusées par les adversaires du nucléaire. Ils disent **NON** à l'initiative anti-nucléaire.

Association suisse pour l'énergie atomique  
Case postale 2613, 3001 Berne  
79-202

# Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

# Sports

## Coupe du monde féminine Aujourd'hui slalom à Schruns

La coupe du monde féminine de ski se poursuivra aujourd'hui et demain avec une étape autrichienne, à Schruns (Vorarlberg) où auront lieu une descente et un slalom, avec un classement combiné calculé sur ces deux épreuves. La situation en tête de la coupe du monde est beaucoup plus claire que le ciel de Schruns, qui disparaît dans un épais brouillard. L'Autrichienne Annemarie Moser possède maintenant 35 points d'avance sur la Suisse Marie-Thérèse Nadig, la grande battue de l'étape helvétique (Meiringen), alors que la Liechtensteinoise, Hanni Wenzel, avec 43 points de retard, essaie avec beaucoup de difficultés de rejoindre Annemarie Moser. Celle-ci redoute surtout sa compatriote Regina Sackl, victorieuse de deux slaloms consécutifs, aux Gets et à Meiringen, mais cette crainte semble peu justifiée.

Annemarie Moser possède beaucoup plus d'atouts dans son jeu, que sa jeune compatriote et même que toutes ses rivales étrangères.

Depuis le début de la saison, la championne du monde de descente a démontré, à Piancavallo, à Val-d'Isère, aux Diablerets et à Meiringen, qu'elle demeure la reine incontestée dans cette spécialité. En outre, elle puise dans sa volonté toutes ses ressources pour « limiter les dégâts » en slalom et par-là, préserver ses chances pour les combinés comptant pour le trophée 1979.

A Schruns, Annemarie Moser aura une nouvelle occasion d'affirmer sa présence à la tête de la coupe du monde. Il s'agit plutôt de savoir si en descente, la Française Caroline Attia, 4<sup>e</sup> à Meiringen, confirmera cette performance, si les Allemandes de l'Ouest, Irene Epple et Evi Mittermaier, sont toujours les plus dangereuses adversaires pour Moser et si les Suissesses, Marie-Thérèse Nadig et Bernadette Zurbriggen en tête, réaliseront leur rêve de battre enfin la championne du monde.

En slalom, les Françaises Perrine Pelen et Fabienne Serrat auront la possibilité de renouer avec la victoire dans une spécialité, où aucune skieuse ne domine vraiment à l'image d'Annemarie Moser en descente. Regina Sackl, l'Italienne Claudia Giordani, l'Américaine Abi Fisher, la Suisse Brigitte Glur, l'Allemande de l'Ouest Christa Kinshofer, seront leurs grandes rivales.

### L'entraînement à nouveau perturbé à Schruns

Le jury des épreuves féminines de coupe du monde à Schruns a dû interrompre l'entraînement, hier, en raison de la mauvaise visibilité. Cette interruption a été décidée après une première manche chronométrée, au cours de laquelle la Suisse Marie-Thérèse Nadig avait réussi le meilleur temps. Il ne faut toutefois pas prendre trop en considération ces « chronos », car de nombreuses concurrentes se sont relevées, bien avant de franchir la ligne d'arrivée, à l'instar de l'Autrichienne Annemarie Moser ou de la Suisse Bernadette Zurbriggen.

Les meilleurs temps de l'entraînement d'hier : 1. Marie-Thérèse Nadig (S) 1'44"54 ; 2. Irene Epple (RFA), à 0"01 ; 3. Edith Peter (Aut), à 0"12 ; 4. Brigitte Habersatter (Aut) à 1'31 ; 5. Martine Liouche (Fr) à 1'57 ; 6. Heidi Wiesler (RFA) à 1'60 ; 7. Caroline Attia (Fr) à 3'81 ; 8. Marie-Cécile Gros-Gaudenier (Fr) à 4'60 ; 9. Petra Wenzel (Lie) à 4'91 ; 10. Cindy Nelson (EU) à 4'96. Puis les autres Suissesses : Valérie Perriraz, à 18"0, Christine Klossner, à 24"13 ; Doris De Agostini a chuté.

### Ordre des départs du slalom

1. Annemarie Moser (Aut) ; 2. Pamela Behr (RFA) ; 3. Perrine Pelen (Fr) ; 4. Lea Sölkner (Aut) ; 5. Becky Dorsey (EU) ; 6. Christa Zechmeister (RFA) ; 7. Fabienne Serrat (Fr) ; 8. Claudia Giordani (It) ; 9. Abi Fisher (EU) ; 10. Monika Kaserer (Aut) ; 11. Wanda Bieler (It) ; 12. Cindy Nelson (EU) ; 13. Hanni Wenzel (Lie) ; 14. Maria-Rosa Quario (It) ; 15. Christin Cooper (EU). **Puis : 16. Marie-Thérèse Nadig (S) ; 27. Brigitte Glur (S) ; 28. Erika Hess (S) ; 31. Ursula Konzett (Lie) ; 55. Petra Wenzel (Lie) ; 64. Brigitte Oertli (S) ; 69. Bernadette Zurbriggen (S) ; 70. Yvonne Seeholzer (S) ; 74. Linda Hugi (S) ; 80. Valérie Perriraz (S) ; 81. Micheline Fournier (S) ; 82. Christine Klossner (S).**

### Ordre des départs du géant masculin de Steinach

1. Mauro Bernardi (It) ; 2. Phil Mahre (EU) ; 3. Leonhard Stock (Aut) ; 4. Leonardi David (It) ; 5. Heini Hemmi (S) ; 6. Andreas Wenzel (Lie) ; 7. Bruno Noeckler (It) ; 8. Klaus Heidegger (Aut) ; 9. Peter Lüscher (S) ; 10. Jean-Luc Fournier (S) ; 11. Hans Enn (Aut) ; 12. Bojan Krizaj (You) ; 13. Ingemar Stenmark (Su) ; 14. Edi Reichart (RFA) ; 15. Piero Gros (It). **Puis : 19. Willy Frommelt (Lie) ; 22. Paul Frommelt (Lie) ; 28. Didier Bonvin (S) ; 31. Werner Rhyer (S) ; 37. Jacques Luthy (S) ; 41. Peter Schwendener (S) ; 44. Joël Gaspoz (S) ; 72. Kurt Gubser (S).**

## APRÈS LE GRAND PRIX D'ARGENTINE

# Laffite: la toute bonne affaire...



Les Argentins auraient bien souhaité l'abandon de Jacques Laffite, dimanche à Buenos Aires, puisque leur idole Carlos Reutemann occupait la deuxième place du Grand Prix, mais la Ligier du Tricolore tint bon...

### UNE VOITURE LÉGÈRE ET SÛRE

Parlons-en un peu de ce nouveau châssis. Il a été conçu dès l'été dernier, selon le principe « wing-car » (voiture à effet de sol). Le modèle JS 9 utilisé par Laffite durant la majeure partie de la saison 1978 était déjà inspiré de cette technique, mais il renfermait quelques vices, notamment au niveau aérodynamisme qui, il faut le dire, anéantit les espoirs de succès de son pilote. « L'échec de la JS 9 nous aura au moins servi à quelque chose : les erreurs commises lors de sa construction ne se répéteront pas sur la nouvelle JS 11 », nous confiait Gérard Ducarouge, en octobre, à l'issue du Grand Prix du Canada.

Le premier exemplaire de la JS 11 vécut son baptême du feu lors de ces fameux essais du Castellet, début décembre, pendant qu'à Vichy, l'autre partie de l'équipe française multipliait les heures supplémentaires, afin de terminer avant Noël, donc avant l'embarquement des bolides pour l'Argentine, le façonnage de deux autres voitures. Ce que Guy Ligier ne dit pas volontiers, c'est que pour y parvenir, ses collaborateurs travaillaient régulièrement seize à dix-huit heures par jour et qu'en apprenant cela, les syndicats de la région lui créèrent les pires ennuis.

A Buenos Aires, le week-end passé, l'équipe Ligier-Gitanes disposait donc de trois monoplaces rutilants, dont deux n'avaient jamais roulés... et c'est précisément à leur volant que Laffite (très nettement puisque son avance se situait à plus d'une seconde sur son coéquipier) et que Depailler « se payèrent » la première ligne sur la grille de départ du Grand Prix d'Argentine.

### LE MATCH LAFFITE - DEPAILLER

En s'engageant sur la voie du « wing-car », Ducarouge et ses adjoints (dont le fils de Guy Ligier) se dirigeaient invariablement vers la construction d'une copie de la Lotus 79, cette fabuleuse Lotus qui permit à Mario Andretti de fêter son titre de champion du monde 1978. Mais une copie parfaitement efficace, « personnalisée » et surtout étudiée pour résister au mieux aux chocs en cas d'accident. Le principe même d'une « wing-car » augmente considérablement les risques de blessures (aux jambes tout particulièrement) des pilotes, car la coque est très étroite et davantage affinée que jamais. En faisant appel à des alliages coûteux, mais extrêmement solides, Guy Ligier songeait non seulement à alléger l'ensemble, mais aussi à protéger au maximum la vie de ses poulains.

Il est indéniable qu'en remplaçant le moteur Matra 12 cylindres par le classique Ford-Cosworth 8 cylindres, Ligier effectuait une opération bénéfique en ce qui concerne le poids : vingt bons kilos

de différence et une gourmandise moins marquée du Ford, d'où un gain sur deux tableaux qui aura rapidement ôté les derniers regrets éprouvés à l'égard du Matra...

Tout comme son patron Guy Ligier, dont les résultats conditionnent la survie de sa petite usine (on songe automatiquement aux « sponsors »), Jacques Laffite (36 ans) se trouve aujourd'hui dans une phase où gagner est devenu une obligation. En Argentine, Laffite a entamé sa quatrième année avec Ligier. Jusqu'alors, un seul succès (Suède en 1977) était venu récompenser les efforts de cette alliance. C'est effectivement peu en valeur absolue. Voilà pourquoi ils étaient nombreux ceux qui, durant ces derniers mois, mirent en doute les réelles capacités de « Jacquot ». Y compris à l'intérieur même de l'équipe Ligier... Personne pourtant n'avait pu, à son sujet, tirer la moindre des comparaisons sérieuses à matériel égal, si toutefois cette notion peut encore être retenue en sport automobile : en F2, à l'époque de son titre de champion d'Europe, il était l'unique pilote de chez Martini et en F1, Ligier n'avait pas eu jusque-là les moyens d'engager quelqu'un d'autre à ses côtés. Lorsque le transfert de Depailler (ex-Tyrrell) fut rendu public, les « anti-laffistes » ne ratèrent pas l'occasion : « Alors cette fois, avec Depailler chez Ligier, Laffite sera mis à sa juste place... », entonnèrent-ils en chœur. La polémique des deux clans était née avant même le début des affrontements sur les pistes, sans cependant modifier en quoi que ce soit les rapports entre les principaux intéressés. Mais elle était bien née et passionnément entretenue... Il est facile d'imaginer Jacques Laffite, dimanche, au onzième des cinquante-trois tours de ce Grand Prix d'Argentine quand, au freinage de la rectiligne des tribunes, sa Ligier doubla celle de son camarade d'équipe pour s'emparer du commandement de la course et pour ne plus le quitter : d'abord les dents serrées, le visage rougi en portant son attaque, puis, le sourire jusqu'aux oreilles, une fois la manœuvre couronnée de succès...

Au soir du premier round de son duel avec Depailler, Laffite mène donc aux points, dans les chiffres, mais également sur le plan psychologique. Avant de vouloir prétendre à la consécration suprême, « Jacquot » en homme intelligent et lucide qu'il est, se gardera de vendre la peau de l'ours. Tuer l'animal, ce sera avant tout éviter d'être submergé par le climat « cocardier », qui ne va pas manquer de déferler désormais sur l'équipe Ligier, ce sera aussi de dire que ni Lotus, ni Ferrari, ni Renault, ni Williams, ni Copersugar n'ont présenté la version 1979 de leur « wing-car », alors que quinze grands prix figurent encore au calendrier de la saison...

J.-M. W.

**C**ERTES, elle avait impressionné les observateurs et, d'emblée, enthousiasmé ses pilotes en décembre, sur le circuit du Castellet. Mais de là à penser que la Ligier de Laffite et celle de Depailler allaient signer les deux meilleurs « chronos » des entraînements en vue du Grand Prix d'Argentine, et que Laffite foncerait vers une victoire indiscutable, il existait une marge nommée « prudence ». Cette prudence paraissait d'autant plus justifiée que dans un passé encore récent, l'équipe Ligier nous avait habitués à des coups d'éclats retentissants lors de tests privés avant de gâcher les rendez-vous officiels fixés pour confirmation, d'une part, et que, d'autre part, elle attaquait la saison 1979 avec pas mal d'inconnues : nouveau châssis, nouveau moteur et nouvelle organisation découlant de l'arrivée d'un second pilote, Patrick Depailler au côté du fidèle Jacques Laffite.

## Monte-Carlo: nette domination des « Escort » Le Lausannois Haldi contraint à l'abandon

**A**LORS que la pluie continue à s'abattre sur les concurrents du 47<sup>e</sup> rallye international de Monte-Carlo, première épreuve de la saison comptant pour le championnat du monde des rallyes pour marques, les Ford Escort du Suédois Bjorn Waldegaard et du Finlandais Hannu Mikkola ont pris l'avantage sur leurs rivales, notamment les Fiat 131 Abarth, à l'issue de la première phase du rallye monégasque.

En effet, sur les cinq épreuves spéciales du parcours de classement Vals-les-Bains - Monaco, Waldegaard en a enlevé deux et Mikkola deux également, l'Allemand Walter Rohrl sauvant l'honneur pour Fiat.

Dans la quatrième « spéciale », celle des Savoyons (26 km), Rohrl se montrait le plus rapide en réalisant 14'29", devant Waldegaard 14'38", Jean-Claude Andruet (Fiat 131 Abarth) 14'48, Markku Alen (Fiat 131 Abarth) 14'52", Mikkola 14'59", Guy Fréguelin (Renault 5 Alpine) et Jean-Luc Therier (Golf) 15'04", Michel Mouton (Fiat 131 Abarth) et l'Espagnol Salvado Servia (Fiat 131 Abarth) 15'09", l'Italien Fulvio Bacchelli (Stratos) 15'16".

Dans la 5<sup>e</sup> spéciale, celle de Sisteron (35 km), Mikkola se mettait à nouveau en évidence en réalisant 29'41". Il précédait Rohrl (30'04"), Waldegaard (30'06"), Bernard Darniche (Stratos 30'07"), Alen (30'21"), Andruet (30'38"), Nicolas (Porsche 30'44"), Jean-Luc Therier (Golf, 31'05"), Bacchelli (31'08") et Fréguelin (31'10").

Au classement général, alors qu'il reste encore 200 km de liaison et sans tenir compte d'éventuelles pénalisations, Waldegaard était en tête en totalisant 1 h. 45'45". Il devançait son équipier Mikkola (1 h. 45'57"), Rohrl (1 h. 47'27"), Alen (1 h. 47'29"),



Claude Haldi, malgré sa puissante voiture, a été contraint à l'abandon avant de terminer le parcours de concentration.

Andruet (1 h. 48'39"), Darniche (1 h. 49'07"), Nicolas (1 h. 50'02"), Fréguelin (1 h. 51'08"), Therier (1 h. 52'09"), Bacchelli (1 h. 52'35") et le Finlandais Peer Eklund (Fiat Ritmo (1 h. 53'09").

### SITUATION LUNDI SOIR

Réclamations, contestations, vérifications se succèdent à la permanence du 47<sup>e</sup> rallye de Monte-Carlo, à l'issue de la première phase (secteurs de liaison et parcours de classement)

Les organisateurs ont publié un classement officieux. Seule certitude : le Finlandais Hannu Mikkola (Ford Escort) est bien en tête de l'épreuve avec sept secondes d'avance sur le Suédois Bjorn Waldegaard (Ford Escort). Quant au Suisse Claude Haldi, qui, avec la Porsche Turbo possédait la voiture la plus puissante du rallye, il a été contraint à l'abandon.

Classement officieux : 1. Hannu Mikkola/Arne Hetz (Fin/Sue), Ford Escort 1 h. 46'00". 2. Bjorn Waldegaard/Hans Thorszellus (Sue), Ford Escort 1 h. 46'07". 3. Walter Rohrl/Ch. Geisdorfer (RFA), Fiat 131 Abarth 1 h. 47'27". 4. Markku Alen/Ilkka Kivimäki (Fin), Fiat 131 Abarth 1 h. 47'29". 5. Jean-Claude Andruet/Chantal Llenard (Fr), Fiat 131 Abarth 1 h. 48'38". 6. Bernard Darniche/Alain Mahe (Fr), Lancia Stratos 1 h. 49'07". 7. Jean-Pierre Nicolas/Jean Todt (Fr), Porsche 1 h. 49'40". 8. Guy Fréguelin/Jacques Delaval (Fr), Renault 5 Alpine 1 h. 50'08". 9. Jean-Luc Therier/Michel Vial (Fr), Golf 1 h. 52'09". 10. Fulvio Bacchelli/Bruno Scabini (It), Lancia Stratos 1 h. 52'35". Le classement officiel sera établi mardi.

## BOBSLEIGH

### Diverses sélections helvétiques pour les épreuves internationales

A l'issue du championnat suisse et des diverses épreuves internationales, l'Association suisse de bobsleigh et tobogganing (ASBT), a établi la liste des principaux sélectionnés pour les épreuves internationales et les championnats d'Europe et du monde.

**Championnats d'Europe du bob à deux à Winterberg des 27-28 janvier 1979:** Suisse 1 (Erich Schärer/Sepp Benz), Suisse 2 (Hans Hiltbrand/Heinz Meier), Suisse 3 (Peter Schärer/Max Rugg). - **Bob à quatre des 3-4 février:** Suisse 1 (Erich Schärer/Ueli Bachli/Hansjörg Trachsel/Sepp Benz), Suisse 2 (Peter Schärer/Max Rugg/Kurt Eigenmann/Armin Baumgartner), Suisse 3 (Hans Hiltbrand/Heinz Meier/Uli Schindler/Alain Piaget). **Championnats du monde du bob à deux à Koenigsee des 17-18 février:** comme Winterberg. - **Bob à quatre des 24-25 février:** comme Winterberg. - Freineur de remplacement: Orlando Ponato. - Pilote

de remplacement à disposition en Suisse: Hugo Leutenegger.

**Coupe des nations à Iglis les 10-11 février:** Hugo Leutenegger avec Suisse 1, Suisse 2 (Giancarlo Torriani), Suisse 3 (Reto Reinalter), Suisse 4 (Albert Marty). **Championnats d'Europe juniors à Cervinia du bob à deux les 3-4 février:** Suisse 1 (Ralph Pichler), Suisse 2 (Silvio Giobellina), Suisse 3 (Reto Grendelmeier). - **Bob à quatre des 10-11 février:** Suisse 1 (Giobellina), Suisse 2 (Pichler).

**Epreuves préolympiques à Lake Placid de bob à deux des 2-3 mars:** Erich Schärer/Sepp Benz, Peter Schärer, Max Rugg. - Pilote de remplacement: Hans Hiltbrand.

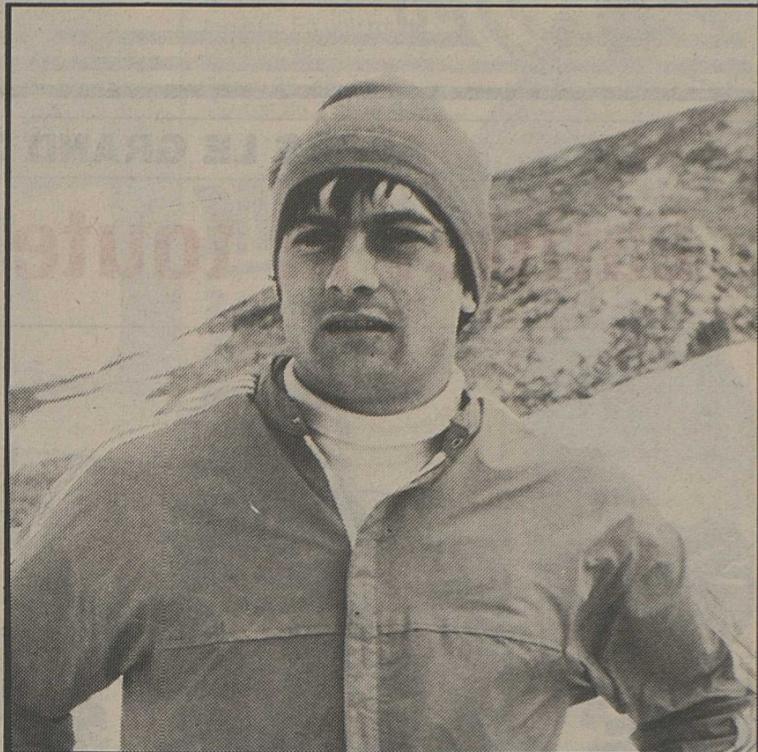
## Ski - GP de Vercorin: Stéphane Albasini remporte définitivement le challenge

Le ski-club local accueillait ce dimanche l'élite valaisanne pour disputer, sur un parcours fort sélectif et une neige quelque peu trompeuse, le traditionnel Grand Prix nordique, toutes catégories. La proximité des récents championnats valaisans de Randa donna à cette course l'allure d'une véritable revanche pour la plupart des concurrents. A l'issue de ces joutes deux constatations s'imposent:

- confirmation tout d'abord, dans la plupart des catégories, des résultats enregistrés dimanche passé dans le Haut-Pays; - surprise ensuite, doublée d'une immense satisfaction pour le ski-club local grâce à la victoire presque facile, en seniors, de Stéphane Albasini qui revient décidément en force après un début de saison modeste et qui remporte du même coup et de façon définitive le challenge mis en jeu; nous relèverons également au plan local la brillante deuxième place, en OJ II, du jeune et volontaire Laurent Perruchoud lancé véritablement dans la foulée de son maître.

Avant de donner la liste détaillée des résultats, le ski-club Brentaz-Vercorin s'allie au ski-club Vercorin-Chalais pour vous annoncer l'organisation ce prochain week-end du cours des écoliers de la commune de Chalais qui débutera le jeudi 25 janvier et sera couronné par le championnat scolaire.

Vercorin ne manque donc pas d'animation en ce mois de janvier. C'est le moins que l'on puisse dire, si l'on considère l'activité réjouissante des sociétés locales.



Sur ses terres, Stéphane Albasini (notre photo) n'a pas rencontré d'adversaires à sa taille et s'est imposé avec facilité.

### RÉSULTATS

**Filles OJ 1 (1967-1968):** 1. Daves Michelle, Daviaz, 27'31"26; 2. Mutter Doris, Zermatt, 30'52"14; 3. Epiney Sandrine, Zinal, 32'36"55. - **Filles OJ 2 (1965-1966):** 1. Biner Regula, Zermatt, 23'22"89; 2. Bacher Antonia, Obergoms, 23'23"37; 3. Furrer Béatrice, Zermatt, 24'08"46. - **Filles OJ 3 (1963-1964):** 1. Imfeld Daniela, Obergoms, 27'34"38. - **Garçons OJ 1 (1967-1968):** 1. Epiney Sébastien, Zinal, 23'02"71; 2. Anthamatten Markus, Saas-Grund, 23'35"11; 3. Cappi Alexandre, Trient, 24'45"60; 4. Coppey Nicolas, Val Ferret, 25'59"88; 5. Lovisa Alain, Val Ferret, 26'16"51. - **Garçons OJ 2 (1965-1966):** 1. Burgener Alex, Saas-Grund, 21'36"01; 2. Perruchoud

Laurent, Vercorin, 23'05"80; 3. Darbellay Samuel, Liddes, 23'34"81; 4. Cina Rudolf, Saas-Grund, 23'44"67; 5. Anthamatten Marcel, Saas-Grund, 23'53"44. - **Garçons OJ 3 (1963-1964):** 1. Mutter Stéphane, Obergoms, 38'38"05; 2. Willis German, Täsch, 38'57"35; 3. Favre Gilles, Vercorin, 40'19"88; 4. Getaz Martial, Trient, 41'36"17; 5. Reynard Laurent, Savièse, 42'39"72. - **Juniors (1959-1962):** 1. Barmaz Hermann, Saint-Martin, 38'57"75; 2. Albasini Christophe, Vercorin, 44'29"32; 3. Beytrison Benoît, Saint-Martin, 45'14"88; 5.

Bruchez Bernard, Lourtier, 47'24"52. - **Seniors et élite:** 1. Albasini Stéphane, Vercorin, 53'44"70; 2. Favre Freddy, Iséables, 56'27"14; 3. Eceur Raymond, Gardes-Front, 57'25"15; 4. Favre Paul, Iséables, 58'10"97; 5. Pellouchoud Lucien, Val Ferret, 58'50"81; 6. Beth Albano, Liddes, 62'06"55; 7. Schers André, Val Ferret, 63'22"98; 8. Darbellay Laurent, Liddes, 63'27"38; 9. Darbellay Pierre, Liddes, 64'08"57; 10. Logean Serge, Hérémence, 65'23"39; 11. Bruchez Edmond, Lourtier, 66'08"09.

## VOLLEYBALL

### Sion, victime du manque de salle

Résultats de la semaine du 16 au 20 janvier 1979

**1<sup>re</sup> ligue nationale masculine:**  
VBC Montreux - VBC Sion 1 3-0  
Lausanne VB - VBC Monthey 3-2

La reprise du championnat, pour les deux équipes valaisannes, a connu un sort bien identique.

Pour Sion, le 3 à 0, a été assez pénible mais loin d'être prévisible par l'équipe qui n'a plus pu s'entraîner durant les vacances, faute de salles de gymnastique ouvertes et accessibles. Pas de salles? Pour quelles raisons?

Toujours est-il que dans les circonstances présentes, l'équipe n'a pas mal joué en attaque, surtout si l'on considère que le bloc et la réception ont fait défaut. Avec 15-12, 15-8 et 15-13, voilà une équipe qui était à la portée de Sion mais dont le manque de punch, les départs de quelques titulaires pour changement de domicile et raisons professionnelles et militaires et surtout le manque d'entraînement en ont décidé autrement.

Mais l'équipe tourne bien et avec quelques nouveaux entraînements, tout rentrera dans l'ordre.

Quant Monthey, face à Lausanne, il a réussi deux sets et perd ainsi deux points précieux qui lui auraient permis d'avancer au classement général.

**Autres rencontres:**  
Star-Onex 2 - VBC Nyon 3-1  
LTV Sense - EOS Lausanne 0-3  
VBC Fribourg - VBC Yverdon 2-3

Star-Onex reste en tête du classement, devant Lausanne qui devance Fribourg, Montreux et Yverdon. En 6<sup>e</sup> position, se trouve Monthey.

### FOOTBALL

#### Abi Cohen à l'essai à Liverpool

Abi Cohen, un footballeur international israélien, va subir un test d'une semaine avec Liverpool le mois prochain. S'il répond aux besoins des champions d'Europe, ces derniers paieront 200 000 livres à Maccabi pour son transfert.

Abi Cohen, un arrière central âgé de 22 ans, a joué à 18 reprises pour son équipe nationale.

**2<sup>e</sup> ligue masculine:**  
Sion 2 - Martigny 0-3  
Monthey 2 - Sion 3 3-0  
Naters - Viège 3-0

Martigny a confirmé sa victoire de la semaine dernière et garde ainsi contact avec le groupe de tête en battant Sion 2 par 15-12, 15-11 et 15-13, scores serrés malgré tout. Monthey 2 et Naters continuent sur leur lancée alors que Fully conserve sa première place sans avoir joué face à Monthey-J., match annoncé renvoyé.

**Classement:**  
1. Fully 9 18 27-4  
2. Monthey 2 10 16 26-7  
3. Naters 10 16 26-11  
4. Martigny 10 14 22-12  
5. Sion 2 10 8 16-20  
6. Monthey J. 9 6 11-23  
7. Savièse 9 4 8-19  
8. Sion 3 10 4 13-26  
9. Viège 9 0 3-27

**2<sup>e</sup> ligue féminine:**  
Martigny - Savièse 0-3  
Sion Fémina - Sierre 3-1  
Bramois - Monthey 0-3  
Fully - Sion VBC renvoyé

**Classement:**  
1. Sion VBC 7 14 21-5  
2. Monthey 1 8 14 23-6  
3. Sion-Fémina 8 12 20-13  
4. Savièse 8 8 18-14  
5. Bramois 8 8 13-15  
6. Martigny 8 4 7-21  
7. Sierre 8 2 11-22  
8. Fully 7 0 5-21

**3<sup>e</sup> ligue féminine:**  
Martigny J. - Monthey 2 0-3  
Ayent - Nendaz 3-2  
Fully J. - Sion Culture J. 1-3

Par sa victoire sur Fully J., Sion-Culture J. rejoint son adversaire du jour au classement et lui ravit la première place. Monthey 2 rejoint Brigue mais avec un match en plus alors qu'Ayent a réussi à battre Nendaz et à le rejoindre au classement que voici:

1. Sion-Culture J. 7 12 20-5  
2. Fully J. 7 12 19-7  
3. Brigue Simplon 6 8 13-6  
4. Monthey 2 7 8 14-11  
5. Ayent 7 4 10-17  
6. Nendaz 7 4 8-19  
7. Martigny-J. 7 0 2-21

### Communiqué AVCS

#### Championnats valaisans OJ alpins

Les championnats valaisans OJ alpins se dérouleront à Zinal, le week-end prochain 27 et 28 janvier 1979. Le programme est le suivant:

**samedi 27:**  
1050 Première manche du slalom spécial  
1300 Deuxième manche  
1750 Séance du jury et des chefs d'équipe

**Dimanche 28:**  
1000 Slalom géant (une manche)  
1500 Palmarès et distribution des prix à la patinoire de Zinal.

Finance d'inscription: 25 francs par OJ pour les deux concours, remontées mécaniques incluses.

La liste des sélectionnés sera fournie directement par les responsables des groupements. SC Zinal

## CURLING

### Crans-Montana Résultats des tournois

**Challenge Charly Blanc (12 équipes):** 1. Montana-La Grange, 8 points, 18 ends, 28 pierres, W. Schallert, M. Gasser, R. Piquerez, E. Hammes skip; 2. Montana-Sports 6/16/30, L. Rigert skip, M. Eichenberger, D. Moser, W. Fischer. 3. Montana-Visiteurs 6/16/26, R. de Ruyter, A. Lickes, A. Meuwly, A. Maucka skip. 4. Genève-Lemania 6/15/27, W. Auberson, E. Lehmann, C. Francisco skip, R. Girardet.

**Challenge Monitor (9 équipes):** 1. Suède, 7 points, 23 ends, 45 pierres, B. Ahren, D. Perrig, Bertil Ahren skip, D. Hafen. 2. Montana-Aida 6/25/44, J.-L. Bagnoud, A. Decker, R. Piquerez, A. Bestenheider skip. 3. Mollens 6/18/26, R. de Ruyter, C. Forestier, M. Blanc, M. Gasser skip. 4. Genève-Lemania 5/17/30, M<sup>me</sup> Wermuth, W. Auberson skip, E. Lehmann, G. Favre.

## Christiane Crettenand et François Perraudin se sont imposés au Trophée du Mont-d'Audde

Cette épreuve disputée sous la forme d'un slalom géant s'est courue sur la piste du Cœur aux Mayens-de-Riddes. Organisée à la perfection par le SC Iséables « Rosablanc », Roland Fort avait tracé le parcours de 40 portes, le chronométrage était assuré par Georges Burkhardt de la maison Longines. La victoire est revenue chez les

dames à Christiane Crettenand de Nendaz, alors que le meilleur temps chez les messieurs fut réalisé par François Perraudin de Verbier.

### VOICI LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

**Dames:** 1. Crettenand Christiane, Nendaz, 1'23"34; 2. Vannay Carmen, Torgon, 1'26"05; 3. Eugster Isabelle, Alpina-Verbier, 1'27"18; 4. De Lavallaz Romaine, SAS Genève, 1'30"25; 5. Déliroz Fabienne, Etalons/Riddes, 1'43"69.

**Vétérans:** 1. Bruchez Michel, Bagnes, 1'26"10; 2. Défago André, Troistorrens, 1'29"21; 3. Jost Werner, Nendaz, 1'33"75.

**Juniors I:** 1. Werlen Stéphane, Sion, 1'22"15; 2. Bagnoud Philippe, Icogne, 1'23"25; 3. Stump Roger, Genève, 1'27"16; 4. Millius Stéphane, Chœx, 1'27"82; 5. Büler Félix, Morgins, 1'28"75.

**Juniors II:** 1. Vaudan Philippe, Bagnes, 1'20"79; 2. Besson Pascal, Bagnes, 1'22"36; 3. Exquis Patrice, Vélan Liddes, 1'22"69; 4. Produit Didier, Ovronnaz/Leytron, 1'24"60; 5. Masserey Jean-Marie, Venthône, 1'25"67.

**Seniors:** 1. Perraudin François, Alpina Verbier, 1'19"80; 2. Bovay Daniel, Edelweiss/Val-d'Illiez, 1'21"64; 3. Spangenberg Philippe, SAS Genève, 1'21"87; 4. Fournier Régis, Nendaz/Nendaz, 1'22"64; 5. Théodulz Benoît, Veysonnaz, 1'23"06; 6. Savioz Philippe, Nendaz, 1'23"42; 7. Bridy Christian, Garde-frontière, 1'23"44; 8. Magne Pierre-André, Marin, 1'23"45; 9. Fellay Raymond, Bagnes, 1'24"66; 10. Gex Claude, Chœx, 1'24"67; 11. Baggenstos Heinz, Wald, 1'25"18; 12. Vaudan Stéphane, Bagnes, 1'25"27; 13. Priori Fabrice, Crans-Montana, 1'25"30; 14. Pirard Francis, Edelweiss/Val-d'Illiez, 1'25"56; 15. Lambiel Félix, Rosablanc/Iséables, 1'25"61.

## CIO: réunion des membres arabes

La réunion des membres arabes au Comité international olympique (CIO) a clos hier ses travaux, qui se sont tenus à Tunis sous la présidence de M. Mohamed Mzali, ministre tunisien de l'éducation et vice-président du CIO.

Aucune indication n'a été donnée sur les décisions prises par les membres arabes du CIO à l'issue des travaux. Mais, dans un entretien accordé à l'agence d'information tunisienne «Tap», M. Othman Al Saad, secrétaire général de l'Union arabe des sports, a annoncé que le congrès des comités nationaux olympiques arabes se tiendra au cours de cette année au Maroc.

«Ce congrès, a-t-il précisé, a pour but de mettre au point une stratégie arabe unifiée en vue de favoriser le développement du sport et de consolider le mouvement olympique dans le monde arabe.»

«Ce congrès, a encore précisé M. Al Saad, sera précédé d'une réunion qui groupera début mars prochain à Ryad (Arabie saoudite), des délégués de l'Union sportive arabe et les secrétaires généraux des Unions sportives arabes en vue d'unifier les positions et d'examiner les moyens susceptibles de contribuer au développement du sport dans les pays arabes.»

Abordant ensuite la question relative à l'introduction de la langue arabe comme langue de travail aux réunions du CIO, M. Al Saad a indiqué: «Un échange de points de vue a eu lieu à ce sujet et il a été convenu de poursuivre les contacts avec les membres de la commission exécutive du CIO auprès desquels nous souhaitons trouver la meilleure compréhension.»

Le secrétaire général de l'Union arabe des sports a rappelé que M. Giulio Onesti, président de l'assemblée générale permanente des comités nationaux olympiques, avait donné son accord pour l'utilisation de

la langue arabe aux cours des travaux de la prochaine réunion des comités nationaux olympiques qui se tiendra fin juin à Porto Rico et que des contacts se poursuivent à ce sujet avec les organisateurs du congrès de Porto Rico et le Comité international olympique.

«L'Union arabe, a ajouté M. Al Saad, est une organisation similaire à l'Union des comités olympiques européens.» Le secrétaire général de l'Union arabe a enfin indiqué qu'il aura des contacts à Lausanne avec M<sup>me</sup> Monique Berlioux, directeur du CIO au sujet des «objectifs, des activités et des programmes de l'Union arabe».

### Sport-Toto

Liste des gagnants du concours N° 3 des 20-21 janvier 1979:  
5 gagn. avec 13 p. Fr. 6928.50  
77 gagn. avec 12 p. Fr. 449.90  
456 gagn. avec 11 p. Fr. 75.95  
3399 gagn. avec 10 p. Fr. 10.20

### Toto-X

Liste des gagnants du concours N° 3 des 20-21 janvier 1979:  
3 gagn. avec 5 N<sup>os</sup> + le N<sup>o</sup> complémentaire Fr. 2864.60  
38 gagn. avec 5 N<sup>os</sup> Fr. 791.55  
2 527 gagn. avec 4 N<sup>os</sup> Fr. 11.90  
34 349 gagn. avec 3 N<sup>os</sup> Fr. 1.50  
Le maximum de six numéros n'a pas été réussi.  
Le jackpot totalise Fr. 51 563.10.

**LAITERIES RÉUNIES SIBÉRIA**  
ICE-CREAM GLACES  
DESSERTS GLACÉS  
GENÈVE

Nous désirons engager, pour notre dépôt de Charrat (VS)

### un chauffeur-vendeur

dynamique et capable de s'intégrer à une petite équipe de vente sympathique; ce collaborateur devra posséder le permis de conduire poids lourds.

Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres écrites au service du personnel des Laiteries réunies, rue des Noirettes 11, 1227 Carouge (tél. 022/42 33 00, int. 322).

# FOOTBALL À L'ÉTRANGER

## Italie: la Juventus s'en va à la dérive...

ENCORE tenue en échec à Avellino (0-0), la Juventus a désormais perdu tout espoir de conserver son titre de championne d'Italie. A la mi-championnat, elle compte huit points de retard sur l'AC Milan, que rien ne semble pouvoir arrêter.

Les Milanais, faciles vainqueurs, à San Siro, de la Lazio (2-0) ont confirmé leur efficacité. Ils ont marqué une fois par mi-temps, par Maldera à la 16<sup>e</sup> et par Bigon à la 65<sup>e</sup>, mais ils ont aussi raté plusieurs autres occasions. Ils ont su alterner efficacité et spectacle tout au long de la rencontre et ce malgré l'absence - pour la troisième semaine consécutive - de Gianni Rivera, leur meneur de jeu.

Face à un adversaire supérieur dans tous les domaines, la Lazio a dû se contenter de limiter les dégâts. Elle fut plus en vue en deuxième mi-temps. Mais il est vrai que les Milanais, assurés de leur succès, ont alors volontairement laissé l'initiative à leurs rivaux.

A Avellino, la Juventus a sans doute laissé passer sa dernière chance de rester dans le sillage de l'AC Milan. Elle a montré ses limites actuelles face à un adversaire modeste (13<sup>e</sup> au classement) qui réussit pourtant à imposer son jeu. Au cours des 90 minutes, la Juve a dû se contenter de subir les événements.

La réussite de l'AC Milan ne saurait éclipser l'excellent comportement de Perugia, qui s'est largement imposé à Bologna (3-1 après

avoir mené par 3-0 à la mi-temps). L'équipe de Castagner reste ainsi à trois longueurs du leader.

Derrière, on retrouve les valeurs sûres de ce championnat : l'Internazionale et Torino. Les Milanais, grâce à deux buts de Muraro (4<sup>e</sup> et 73<sup>e</sup>) se sont imposés à Florence. L'AC Torino, pour sa part, n'a laissé aucune chance à Catanzaro, battu sur le score sans appel de 3-0.

A Vicenza, Lanerossi, pourtant vainqueur de la Juventus la semaine précédente, a été incapable de confirmer cet exploit face à Atalanta (1-1). Paolo Rossi et ses coéquipiers ont disputé un match médiocre alors qu'un point supplémentaire leur aurait permis de se mettre définitivement à l'abri de la relégation.

### CLASSEMENT

1. Milan	15	11	3	1	28	8	25
2. Perugia	15	7	8	0	17	6	22
3. Inter	15	6	8	1	21	11	20
4. Torino	15	7	6	2	22	12	20
5. Juventus	15	5	7	3	16	11	17
6. Napoli	15	4	8	3	11	11	16
7. Lazio	15	5	6	4	17	21	16
8. Fiorentina	15	5	5	5	14	13	15
9. Vicenza	15	4	6	5	16	22	14
10. Ascoli	15	4	5	6	16	18	13
11. Catanzaro	15	2	9	4	7	14	13
12. Roma	15	4	4	7	8	15	12
13. Avellino	15	2	7	6	10	14	11
14. Atalanta	15	1	8	6	8	15	10
15. Bologna	15	1	6	8	11	19	8
16. Verona	15	1	6	8	10	22	8

## Angleterre

### Les leaders n'ont pas joué

Les renvois ont encore une fois été nombreux en Angleterre où, parmi les premiers du classement, seul Leeds United a joué. Surprenant vainqueur de Tottenham à Londres, il s'est rapproché un peu de la tête du classement mais sans pour autant pouvoir prétendre figurer parmi les candidats au titre. Le classement est en effet de plus en plus déséquilibré puisque certaines équipes, comme Norwich City, comptent cinq matches de moins que certaines autres.

Dans le bas du classement, Chelsea a réussi l'exploit de s'imposer sur le terrain de Manchester City. Ce résultat pourrait bien permettre aux Londoniens de retrouver confiance en leurs moyens et de s'éloigner rapidement de la zone dangereuse du classement.

### CLASSEMENT

1. West Brom.	22	14	6	2	47	20	34
2. Liverpool	21	15	3	3	47	9	33
3. Everton	22	12	9	1	32	16	33
4. Arsenal	22	12	7	4	41	21	31
5. Leeds	25	10	9	6	47	32	29
6. Notting. F.	21	8	11	2	22	14	27
7. Bristol C.	25	9	8	8	30	26	26
8. Coventry	22	9	7	6	29	35	25
9. Tottenham	24	8	9	7	26	38	25
10. Manch. U.	22	9	6	7	32	39	24
11. Aston Villa	21	7	9	5	26	19	23
12. Ipswich	23	9	3	11	32	31	21
13. Southamp.	22	6	8	8	25	30	20
14. Norwich	20	4	11	5	31	31	19
15. Manch. C.	23	5	9	9	30	30	19
16. Derby	22	7	5	10	26	40	19
17. Middlesb.	22	6	5	11	31	32	17
18. Bolton	22	6	5	11	29	41	17
19. Queen's PR	22	4	8	10	19	31	16
20. Wolverh.	23	6	2	15	20	43	14
21. Chelsea	23	3	6	14	25	50	12
22. Birmingham	22	2	4	16	20	39	8

## Allemagne

### Le leader battu

Deux matches seulement ont pu se jouer en Bundesliga allemande. Ils ont néanmoins permis d'enregistrer une surprise. Le VfB Stuttgart de Jürgen Sundermann, qui venait de disputer une série de 13 matches sans connaître la défaite, s'est incliné à Nuremberg, face au dernier du classement (0-1). Le seul but de cette rencontre, jouée devant 42 000 spectateurs, a été marqué par Berke-meier à la 30<sup>e</sup> minute. Sundermann n'a pas apprécié. Il a même tellement manifesté depuis la touche qu'il s'est finalement fait expulser du terrain peu avant la fin de la rencontre.

Le VfB Stuttgart perd ainsi la première place du classement au profit du FC Kaiserslautern, qui totalise le même nombre de points mais avec un match en moins.

### CLASSEMENT

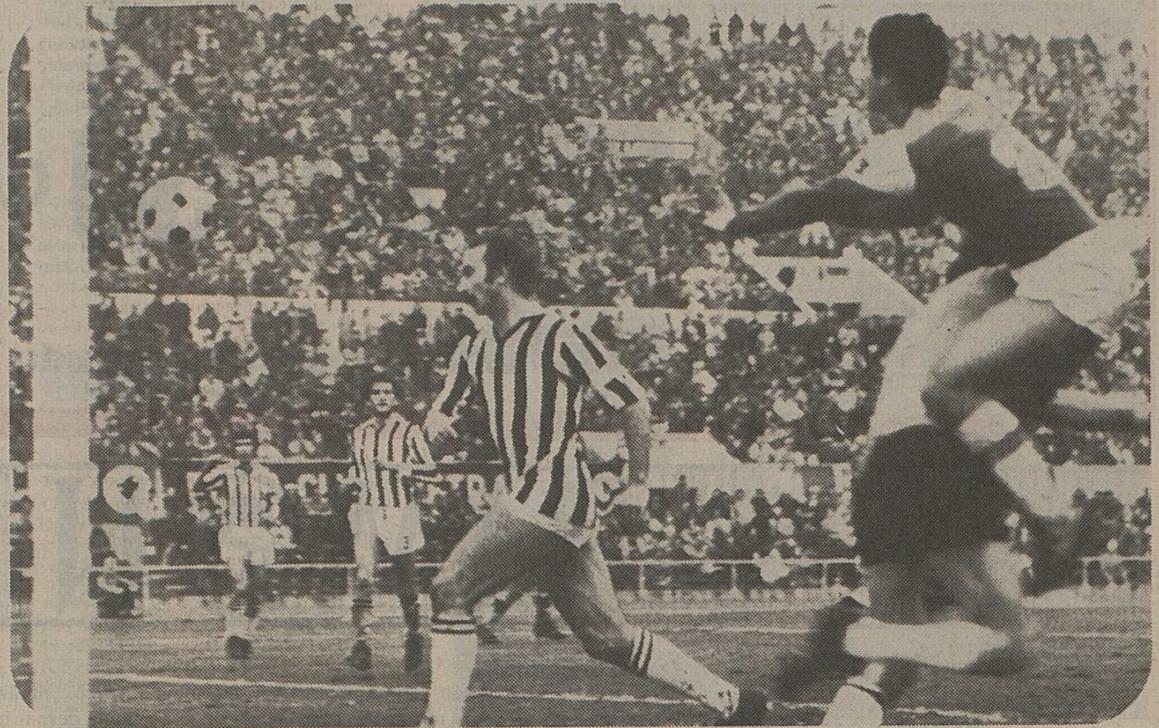
1. Kaisersl.	18	10	6	2	36	23	26
2. VfB Stuttgart	19	11	4	4	34	19	26
3. Hamburg. SV	17	11	3	3	36	13	25
4. Eintr. Frank.	18	10	6	2	30	25	22
5. Fort. Düssel.	18	7	5	6	37	28	19
6. Bayern M.	17	7	4	6	33	25	18
7. Schalke 04	18	6	6	6	35	30	18
8. Hertha Berlin	18	5	7	6	22	23	17
9. Bor. M'glad.	17	6	4	7	24	19	16
10. Köln	17	5	6	6	22	21	16
11. Arm. Bielef.	17	6	4	7	21	26	16
12. Borussia D.	17	6	4	7	31	39	16
13. VfV Bochum	18	5	6	7	29	30	16
14. Werder B.	17	5	5	7	24	30	15
15. Eintr. Braun.	17	5	5	7	24	33	15
16. Duisbourg	17	5	3	9	22	37	13
17. Darmstadt	18	3	5	10	23	39	11
18. Nürnberg	18	5	1	12	15	38	11

## Absence de footballeurs aux JO de Moscou en 80

Les relations entre le Comité international olympique (CIO) et la Fédération internationale de football amateur (FIFA) ne sont pas des plus sereines. A l'origine de cette tension, une décision prise par le congrès de la FIFA, le 30 mai 1978, interdisant aux footballeurs d'Europe et d'Amérique latine ayant participé au tournoi préliminaire ou au tour final de la coupe du monde en Argentine - footballeurs considérés comme professionnels à part entière - de se rendre aux Jeux de Moscou en 1980. Le CIO voit dans cette limitation à deux continents seulement une discrimination contraire à ses règles. La FIFA se justifie en précisant que la même restriction a déjà été en vigueur lors des Jeux de Tokyo en 1964. Echange de lettres, argumen-

tations de part et d'autre sous laquelle on perçoit une certaine menace: si le CIO s'oppose à cette décision du congrès de la FIFA et précise que tous les footballeurs ayant participé à la coupe du monde d'Argentine, quel que soit leur continent, soient exclus du tournoi olympique, on peut craindre que la FIFA ordonne à tous ses membres de renoncer à Moscou. Ce serait évidemment un coup bas porté aux organisateurs soviétiques, qui tiennent beaucoup à la mise sur pied du tournoi de football olympique.

On espère qu'un accord pourra être conclu lors d'une rencontre prévue à Lausanne entre les deux présidents, Lord Killanin (CIO) et M. Havelange (FIFA).



Rome-Ascoli 1-0. Voici précisément l'action qui permet aux Romains de battre leur adversaire. A l'extrême droite Di Bartolomei précède le gardien Pulici et marque le but de la tête. Au centre, on reconnaît le capitaine d'Ascoli, Castoldi. (Bélino UPI)

## Basketball: avec les séries inférieures

### Deuxième ligue

Résultats:	
Hélios - Sierre 2	47-50
Martigny 2 - Sierre 2	78-36
Monthey 4 - Les Agettes	43-32
Martigny 3 - Nendaz	68-59
Saint-Maurice - Sierre 1	75-59
Sion 3 - Nendaz	42-69

Par sa victoire sur Sierre 2, Martigny 2 reprend les rênes de la deuxième ligue. Seul Bagnes peut encore espérer détrôner les Octoduriens au terme du premier tour.

### Martigny 2 - Sierre 2 78-36 (31-21)

Martigny 2: Paccolat (10), Pellaud (4), Berguerand (4), Wyder (17), B. Michellod (15), G. Michellod (8), J.-M. Michellod (4), Rouge (12), Wirthner (4).

Sierre 2: Vuagniaux (5), Bernasconi, Grosclaude (5), Vuagniaux (4), Antile, Rywalski (2), Tonossi, Vecchio, Nanzer (18), Favre (2).

Le choc entre les deux équipes de fête a tourné court: trois jours après avoir battu Hélios, Sierre 2 fut incapable d'opposer une quelconque résistance à la deuxième garniture octodurienne. Ainsi, à la pause, Martigny comptait déjà 10 points d'avance et durant toute la seconde période les Martignériens augmentèrent leur avantage, tandis que leurs adversaires ne marquaient que 7 paniers... Martigny confirme ainsi son rôle de favori et la présence de Michel Wyder dans les rangs bas-valaisans ne doit pas être étrangère à cette hausse de forme. Il reste maintenant à savoir si Wyder - qui s'entraîne avec la première équipe - jouera dans l'avenir avec l'équipe fanion ou au contraire s'il préfère rester « à l'ombre des grands ».

### Classement

1. Martigny 2	11	788	547	20
2. Sierre 2	12	879	699	20
3. Bagnes	11	818	569	18
4. Sierre 1	11	811	620	16
5. Saint-Maurice	10	789	569	14
6. Monthey 2	12	809	739	12
7. Nendaz	12	749	735	12
8. Hélios	11	595	696	10
9. Martigny 3	11	721	612	8
10. Wissigen 2	11	697	768	6
11. Monthey 4	11	404	667	6
12. Sion 3	11	538	733	4
13. Les Agettes	12	367	948	0

### Promotion féminine

Résultats:	
Sierre 2 - Sion 2	64-39
Monthey - Bagnes	47-35
Nendaz - Conthey	19-42

Il ne reste que trois matches dans cette catégorie et aucune grande surprise, quant aux positions des équipes, n'est à enregistrer si ce n'est la contre-performance des joueuses montheyennes et la bonne tenue de Conthey.

### Classement

1. Wissigen	9	723	224	18
2. Sierre 2	9	485	261	16
3. Martigny	8	414	284	12
4. Conthey	9	335	400	10
5. Vétroz	7	186	257	8
6. Bagnes	8	299	334	8
7. Monthey	9	360	417	8
8. Vouvy 2	9	218	417	4
9. Nendaz	9	185	454	2
10. Sion 2	9	267	424	0

### Juniors C

Résultats:	
Saint-Maurice - Sierre	60-32
Sion - Nendaz	25-62
Wissigen 1 - Wissigen 2	100-0
Martigny 2 - Wissigen 2	103-12

### Classement

1. Martigny 1	7	632	139	14
2. Sierre	7	432	159	12
3. Saint-Maurice	7	479	207	12
4. Sion	7	229	293	6
5. Monthey	5	267	272	4
6. Wissigen 1	6	284	278	4
7. Martigny 2	7	281	400	4
8. Nendaz	7	238	400	4
9. Wissigen 2	7	57	748	0

REDACTION SPORTIVE (centrale) tél. 23 30 51 1950 Sion

### Programme de la semaine

Mardi: Wissigen 2 - Martigny 2 (2<sup>e</sup>) 20 h. 15 SMA. Vétroz - Nendaz (fém) 20 h. 30 Plantys.

Mercredi: Bagnes - Wissigen (fém) 20 h. collège. Saint-Maurice - Monthey (JB) 19 h. 30, collège. Saint-Maurice - Wissigen 2 (JC) 17 heures, collège.

Jeudi: Sierre 1 - Sion 3 (2<sup>e</sup>) 20 h. 30, Goubing. Martigny - Sion 1 (JB) 20 heures, Saint-Marie.

Vendredi: Monthey 4 - Martigny 3 (2<sup>e</sup>) 20 h. 30, Europe. Martigny 2 - Bagnes (2<sup>e</sup>) 20 heures, Sainte-Marie. Nendaz - Saint-Maurice (2<sup>e</sup>), 20 heures, ENF. Vouvy 2 - Sierre 2 (fém) 20 h. 30, collège. Sion 2 - Conthey (fém) 20 heures, Saint-Guérin.

Samedi: Martigny 1 - Sion (JC) 15 h., Bourg. Wissigen 1 - Nendaz (JC) 15 heures, SMB.

## HANDBALLEURS A VOS BALLONS

### Grasshopper toujours invaincu

Lors de la 11<sup>e</sup> journée du championnat de la ligue nationale A, l'équipe de Grasshopper a réalisé une très bonne opération en tenant en échec les Eclairiers de Winterthur. Le résultat de 20 à 20 obtenu à Winterthur permet à la formation des bords de la Limmat de rester invaincu.

Pas de problème pour Amicitia Zurich qui bat aisément Soleure 28 à 15. Dernier du classement avec aucun point, les Soleurois sont condamnés à retourner en LNB.

A Zofingue, le club local n'a aucune peine à s'imposer face à Yellow Winterthur. Le résultat de 25 à 17 nous montre que Zofingue ne néglige rien pour remonter au classement et tenter d'occuper une place qui correspond mieux au club qui détient le titre national.

A Berne, BSV s'incline une nouvelle fois face à St-Otmar Saint-Gall. Après un début de championnat très difficile, les Saint-Gallois retrouvent toute leur efficacité. En s'imposant sur le résultat équilibré de 21 à 20 St-Otmar occupe maintenant la 5<sup>e</sup> place du classement.

Dans le groupe de relégation, la lutte a été intense entre Suhr et Emmenstrand. Plus routiniers, les Argoviens se sont finalement imposés sur le résultat de 18 à 13 laissant ainsi à Emmenstrand l'avant-dernière place.

Classement: 1. Grasshopper 11-19. 2. BSV Berne 15. 3. Eclairiers de Winterthur 14. 4. Zofingue 14. 5. St-Otmar Saint-Gall 13. 6. Amicitia 12. 7. Yellow Winterthur 10. 8. Suhr 7. 9. Emmenstrand 6. 10. Soleure 0.

### PREMIÈRE LIGUE

#### Un nouveau titre pour Viège

Victorieux de Lausanne-Ville sur le résultat de 17 à 14 (7-6), les joueurs de Viège sont sur le chemin d'un 5<sup>e</sup> titre. En effet, avec maintenant un avantage de 7 points, les Valaisans ne seront probable-

ment plus inquiétés même si le profit déposé par Lausanne-Bourgeoise samedi dernier venait à être accepté.

Durant la première mi-temps de cette importante rencontre, les Lausannois ont tenu tête aux joueurs de Viège. En effet, après 30 minutes de jeu le résultat était de 7 à 6.

Dès la reprise, les Valaisans accentuèrent leur avantage pour finalement s'imposer par 17 à 14 à la suite d'une rencontre d'un niveau excellent. A Champel, Lausanne-Bourgeoise a bousculé le HC Servette et remporté une victoire aisée sur le résultat de 18 à 11. Pour les deux formations du bout du lac, rien ne va plus. En effet, Servette et Helvétia occupent les deux dernières places.

Classement: 1. Viège 10-20. 2. Lausanne-Bourgeoise 10-13. 3. Lausanne Ville 9-12. 4. US Yverdon 9-10. 5. Amis-Gym 9-5. 6. Servette 10-4. 7. Helvétia 9-2.

### DEUXIÈME LIGUE

#### Sierre toujours invaincu

Pour le titre du groupe C de 3<sup>e</sup> ligue, le HC Sierre vient de remporter une 7<sup>e</sup> victoire en battant Lausanne-Ville 22 à 12. Le retour de R. Wenger a été particulièrement remarqué, ce joueur étant l'auteur de 11 buts. Toujours invaincu, la formation de la cité du soleil participera au tour final pour la promotion en première ligue.

Autres résultats: Morges - Vevey-Ancienne 11-7. Sentier - Bobst 19-17. Classement: 1. Sierre 7-14. 2. Morges 8-11. 3. Vevey 7-10. 4. LV 2 6-4. 5. Sentier 7-3. 6. Bobst 9-2.

#### Programme du 27 janvier:

Viège: 14 h. 40 JC Viège-Crissier, 15 h. 25 JB Viège-Crissier. 16 h. 20. 2B Viège 2 - HBC Prilly 2.

Monthey: 14 h. 30. 2A Monthey - Servette 2.

M. Milloud

# Chez PETIT-CARROZ - FOURRURES

**Ventes spéciales** (autorisées du 15 janvier au 3 février)



# 20-30-50% de rabais !

**SIERRE** Avenue du Château 6 - Tél. 027/55 08 01

Le légendaire colonel

# RAMON

un Valaisan chef de maquis en Ligurie

VIII

## Nouveau Grutli

(suite)

- Le commandant du service de vol vous attend. La voix bien timbrée de l'officier résonna agréablement à mes oreilles.

- Quelle bonne surprise ! Je vais vous dire en russe ce que personne ne m'a jamais dit en russe, et que personne ne nous dira plus jamais en russe: dobro pojalovatz... Bienvenu ! Dommage, j'aimais bien ces gens-là avant la guerre... Non, je n'étais pas à Stalingrad, mais à Koursk.

Il s'excusa de ne pas être encore suffisamment installé pour avoir des boissons dans son bureau, et m'invita à prendre un verre au mess. Inutile d'insister encore sur le plaisir que me procurait la compagnie de cet homme. Je n'en abusai pas. Manifestement, son temps était mesuré. Mais après l'avoir quitté, je restai à flâner aux alentours, intéressé par le travail des mécaniciens et le trafic des avions au sol. La discipline me semblait un peu plus stricte qu'auparavant, mais les Italiens étaient plus drôles...

Le soir approchant, les vaches efflanquées quittaient d'elles-mêmes sans regret le terrain pelé. Soudain, sans qu'on l'eût entendu venir, un trimoteur Junker surgit à l'ouest presque au raz du grillage de clôture et se posa en douceur. En comparaison du B 29 américain, il me semblait lilliputien. Des soldats en bleus de mécanos s'avançaient à sa rencontre, armés de cales et de palettes de signalisation.

L'appareil roula péniblement vers la tente, à côté de laquelle il s'immobilisa pour vomir un homme en uniforme noir sans grade apparent, mais portant sur la poitrine un croissant de métal brillant... La fameuse plaque de la Feldgendarmérie, que je voyais pour la première fois. Derrière lui cinq ou six soldats en armes descendaient de l'avion. Abris derrière un chariot de manutention, je fus alors le témoin d'une scène qui m'a marqué, car j'avais encore le cœur tendre.

l'avait pas trompé, encore que le malheureux situait la fatalité dans une fausse perspective. Le SS se planta devant lui et, levant le bras pour le désigner au commando, il ordonna :

- Fusillez immédiatement cet homme !

Un instant plus tard c'était fait, d'une rafale de mitraillette, près de la tente.

J'ai quitté la place sur la pointe des pieds, atterré. Cette simplicité froide, cette sobriété de l'acte me glaçait.

La réaction ne se fit pas attendre. Je me réveillai pendant la nuit, ma femme s'en souvient, en proie au dégoût et à la colère. Je proférais des jurons, sali jusqu'aux entrailles. Je n'avais pas assisté à l'exécution d'un homme, j'avais vu abattre un animal. Il me fallait faire quelque chose pour protester là contre et pour me décrocher moi-même... Mais comment le superbe lieutenant-colonel pouvait-il supporter ça ! Je crois que si je l'avais rencontré la nuit même, ce que je lui aurais dit nous eût définitivement séparés.

Sous le coup de cet écœurement, je provoquai la rencontre de Marisce qui pourrait bien avoir été la première manifestation d'une dissidence armée dans l'Ouest ligurien.

Dès le lendemain, je pris la route avec ma bicyclette pour sonner le rassemblement... Cette fois Ferrari, assis comme d'habitude devant sa porte, n'ouvrit pas la bouche en me voyant passer. Les nouvelles vont vite.

Après le 8 septembre, j'avais reçu la visite de plusieurs de ces jeunes militaires qui, rendus inopinément à la vie civile, cherchaient un emploi. Ils auraient volontiers travaillé dans mon entreprise. Je ne pouvais pas les occuper. Mais je leur avais dit : «Un peu de patience. On aura besoin de vous. Surtout, ne vous laissez pas prendre dans les filets du recrutement de la main-d'œuvre pour l'étranger. Ils veulent vous envoyer crever dans des usines bombardées jour et nuit. Ne soyez pas fous ! Et gardez vos armes. On ne sait pas ce qui peut arriver.»

Je n'en retrouvai qu'une partie, mais ceux-là en amenèrent d'autres, si bien que j'en comptais vingt cet après-midi du 27 septembre 1943 au nouveau Grutli.

On dit que ce fut un jour historique. Chaque année, il est commémoré par un meeting sur les lieux et des libations. Comme par hasard, il coïncide avec la fête de Cosme et Damien, les deux

## Un récit de Bojen Olsommer

saints si particulièrement vénérés dans la contrée, qui leur a élevé de nombreuses chapelles.

Marisce est situé entre Bastia et Arnasco, dans un repli de la croupe qui domine l'aérodrome. Là nous fîmes le serment de chasser les baillis...

Il est facile d'emballer les jeunes, surtout à l'aide d'un quelconque argument qui froisse en eux ces sentiments de justice et cette générosité de cœur qui s'émeussent ensuite avec l'âge, à mesure que l'esprit s'ouvre aux réalités du monde. «Ils méprisent l'homme et la condition humaine, leur dis-je. Ils tuent les gens comme des chiens. Et ils ne craignent pas de le faire publiquement. Au contraire ! Erschreckungsmassnahmen, c'est un mot de leur catéchisme qui signifie qu'il faut effrayer les gogos pour les rendre malléables. Mais nous ne basterons pas. Nous ne sommes pas des chifffes. Nous sommes des hommes libres et pas des esclaves ! Nous allons leur montrer qui commande ici. Chassons-les hors du pays !»

Pour un peu, nous descendions sur l'heure nous mesurer avec l'occupant. Les gars subissaient l'ascendant de l'homme d'expérience que j'étais, leur aîné de dix ans, et mon allure décidée leur plaisait.

Le premier objectif de la bande était de s'emparer du champ d'aviation. L'arrivée des Alliés semblait alors imminente... On allait leur offrir l'aérodrome sur un plateau ! Et nous étions prêts, bien armés, puisque j'avais amplement de quoi compléter s'il le fallait l'équipement de mes volontaires, dont le nombre s'accrut en quelques jours jusqu'à la trentaine. Nous n'attendions que les prémices du débarquement pour donner l'assaut.

Comme l'événement attendu ne se produisait pas, l'initiative fit long feu. Cette première fournée de partisans se désintégra, destinée à être absorbée par d'autres coalitions, par le maquis en formation lente, par l'organisation dite GAP (Groupes d'action patriotique), par la SAP (Squadre Aiuto Partigiani, échelon civil d'assistance aux partisans). Il allait en sortir d'authentiques héros.

à suivre



Nous cherchons, pour notre service des sinistres

une

## secrétaire

pour un travail intéressant et varié, demandant de l'intelligence et de l'initiative, ainsi qu'une bonne dactylographie.

A part un salaire correspondant à l'activité et aux qualités requises, nous offrons un cadre et une ambiance de travail agréables.

Faire offre écrite à la DAS, sous-direction romande, avenue du Général-Guisan 11, 1009 Pully, ou prendre rendez-vous par téléphone au numéro 021/28 44 61, int. 12.

Je cherche employée de maison pour nettoyage et entretien d'hôtel-restaurant.

Hôtel-restaurant Les Gravines Richelien-sur-Versoix Tél. 022/55 14 94 à midi ou le soir 18-20735

On cherche

menuisier

et

ébéniste

Tél. 027/55 29 81 027/55 29 97 36-20702

Famille de 3 personnes, dont le père est asthmatique, cherche pour le 1er juillet appartement de 4 pièces région Chermignon-Montana. Madame s'occuperait éventuellement du ménage et de la surveillance de personnes âgées habitant la maison.

Faire offre à famille A. Deforel Rue du Jura 16 2800 Delémont Tél. 066/22 35 81 14-300015

## PLACES D'APPRENTISSAGE CFF

avec entrée en été

### Apprenti monteur de voies

Durée de l'apprentissage 2 ans

Quelques-unes des tâches de ce métier varié

Contrôle, entretien, transformation ou construction des voies ferrées  
Utilisation et conduite des diverses machines pour l'entretien de la voie

Pour de plus amples renseignements

Téléphonez-nous ou bien retournez le coupon ci-dessous à l'adresse suivante:

Conditions d'admission

Avoir terminé la scolarité obligatoire  
Avoir entre 15 et 18 ans dans l'année d'entrée

Direction d'arrondissement CFF  
Centre d'information professionnelle  
Case postale  
1001 Lausanne  
Tél. 021 42 20 00

### J'aimerais devenir cheminot

Envoyez-moi un bulletin d'inscription pour un apprentissage de monteur de voies  
 Je désire en savoir davantage sur l'apprentissage de monteur de voies, envoyez-moi de la documentation

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_  
No postal/localité \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_  
Formation scolaire \_\_\_\_\_  
73.79 \_\_\_\_\_  
CFF c'est plus sûr



# Hockey LNB: ça se précise pour Davos

La défaite de Villars à Dübendorf a constitué l'événement majeur de la soirée de LNB de samedi. Cette grosse surprise est en effet venue stopper la seule formation qui paraissait encore en mesure de contrecarrer les plans de Davos dont la détermination actuelle paraît de nature à lui valoir une place en LNA. Il ne reste plus maintenant pour chaque équipe que huit matches à jouer et il ne peut plus y avoir beaucoup de renversements de situation.

Cela revient à dire que seuls Villars et Zoug ont une petite chance de détrôner les Davosiens qui disposent à la fois de la meilleure attaque (152 buts) et de la meilleure défense (45 buts). Cela revient aussi à dire que le HC Sion n'a plus l'espoir d'éviter la relégation, et que Fleurier (qui a essuyé une défaite éloquent à Viège !) n'est guère mieux placé pour rejoindre Langenthal ou Neuchâtel. En fait, c'est samedi prochain que les Fleurisans joueront une carte décisive en se rendant à Langenthal. Pour le reste, il ne s'agira que de péripéties se rapportant à des places d'honneur échelonnées du 4<sup>e</sup> au 12<sup>e</sup> rang.

### VILLARS : DOMMAGE !

La défaite du HC Villars a déçu beaucoup de monde dans le Chablais. Sans trop y croire, on commençait à imaginer les hommes de Rochat capables d'un exploit le 3 février à Davos. Or, si cela reste possible, ce pourrait être insuffisant si des points sont galvaudés en route. Il n'empêche que les Chablaisiens peuvent finir en beauté en préparant sérieusement la saison prochaine qui - avec l'arrivée d'un ou deux joueurs - pourrait valoir de belles satisfactions.

Pour ce soir, les amateurs de hockey (rappelons que la LNA est au repos) porteront leur attention sur ce qui se passera sur les patinoires des ténors qui joueront tous à domicile. Aucun n'aura d'ailleurs la partie facile : que ce soit Davos face à Dübendorf (ce

surprenant bourreau de Villars), ou Zoug face à Ambri qui se ressaisit, ou Villars face à Genève Servette et son style plaisant, ou encore Lugano face au remuant Rapperswil. Il n'empêche que les Grisons de Cadieux peuvent voir l'avenir avec sérénité. Le plus glorieux club de Suisse a, en effet, un programme favorable. On n'en dira pas autant en queue de classement de Fleurier qui paraît désormais tout désigné pour suivre le HC Sion dans la dégringolade. Notons toutefois, pour la petite histoire, que la dernière soirée du 24 février nous vaudra un certain Zoug - Davos d'une part, et le derby Fleurier - Neuchâtel d'autre part. Si tout n'est pas joué d'ici là, cela promet...

- Ma -

### Programme de la soirée

Davos - Dübendorf  
Fleurier - Fribourg  
Langenthal - Zurich  
Lugano - Rapperswil  
Olten - Neuchâtel  
Sion - Viège  
Villars - Servette  
Zoug - Ambri Piotta

### CLASSEMENT

1. Davos	22	19	1	2	152	45	39
2. Villars	22	17	1	4	149	81	35
3. Zoug	22	17	1	4	123	60	35
4. Lugano	22	15	2	5	124	76	32
5. Zurich	22	14	2	6	159	89	30
6. Fribourg	22	12	1	9	110	91	25
7. Ambri	22	11	2	9	115	106	24
8. Olten	22	10	3	9	102	98	23
9. Servette	22	11	1	10	121	123	23
10. Dübendorf	22	9	3	10	88	96	21
11. Viège	22	6	6	10	99	124	18
12. Rappers.	22	8	0	14	117	116	16
13. Neuchâtel	22	5	1	16	54	132	11
14. Langenthal	22	4	2	16	78	125	10
15. Fleurier	22	3	2	17	82	180	8
16. Sion	22	1	0	21	51	182	2

## VILLARS - GENÈVE-SERVETTE Triple obligation...

La défaite de Villars à Dübendorf a vraiment été la grande surprise de la dernière ronde du championnat. Servette ayant été battu chez lui par Lugano, par un résultat presque identique à celui du premier tour, il apparaît que les Villardous vont s'efforcer de réaliser trois choses: démontrer que le résultat de Dübendorf n'est qu'un accident de parcours, s'efforcer de garder leur invincibilité à domicile, venger la défaite de justesse (6-5) qu'ils ont subie aux Vernets lors du premier tour.

Ce sont beaucoup de choses à la fois, mais qui ne sont pas irréalisables et qui devraient conférer à ce derby, romand un certain attrait. Les Genevois, ainsi que l'a fait Dübendorf, réussiront-ils à neutraliser la première ligne de Villars? Les Villardous seront-ils à même de mettre en échec la défense genevoise? Deux questions dont la solution sera établie ce soir en fin de soirée.

## Sion - Viège (20 heures à l'Ancien-Stand) LA REVANCHE DES HAUT-VALAISAINS?

Le traditionnel derby valaisan ne va pas manquer d'attirer l'attention des spectateurs, ce soir à Sion.

De tous temps, ces matches ont été intéressants tant par l'engagement des joueurs que par la valeur qu'acquiert une victoire des Haut-Valaisains sur la patinoire du Vieux-Stand.

Indubitablement, Viège est favori de la rencontre, tant il est vrai qu'il vient d'infliger une truculente leçon à Fleurier samedi passé par 13 à 4.

Intéressante aussi cette confrontation par le fait que les seuls deux points récoltés par le HC Sion durant ce championnat l'ont précisément été à Viège un certain 24 octobre 1978 sur le score de 4 à 3...

Onzième au classement avec 18 points, Viège veut tout d'abord consolider sa position mais aussi et surtout avoir sa revanche du match aller.

Ce derby promet donc une belle empoignée à Sion ce soir et rien n'est joué d'avance dans ce genre de confrontation entre rivaux valaisains. Viège n'a jamais fait de quartiers face aux Sédunois qui auront à souffrir une fois encore, mais avec motivation!

Gageons d'ores et déjà que cette rencontre sera épique et souhaitons que les Sédunois prennent une fois encore les choses à cœur.

Le HC Sion n'a plus rien à espérer et c'est en ce moment justement qu'il pourrait effectuer une bonne prestation, même si ce n'est que «pour le plaisir», le leur d'abord mais aussi et surtout celui des spectateurs par trop frustrés cette saison.

Ce soir donc, à 20 heures, un derby à ne pas manquer !

Sion : Melly, Fontannaz, Héritier; Sengen, Schroeter; Nanchen; Métrailler, Zago, Bucher, Mayor, Vivace, Zermatten; Salvatore, Martignoni, Praz.

Viège: Truffer; G. Furrer, Schmied; Schmidt, Clemenz; W. zenhäusern, Anthamatten, F. Wyssen; B. Zenhäusern, Peltonen, A. Wyssen.

But



Deux acteurs du match Sion - Viège qui n'en seront pas à leur premier duel, ce soir: Bruno Zenhäusern (à gauche) et le Sédunois Zago (à droite). Photo Varonier

## Tennis

### La coupe du Roi

Les résultats: deuxième division, groupe A: à Lisbonne: Portugal - Finlande 1-2. Classement final: 1. Danemark 3-6; 2. Finlande 3-4; 3. Irlande 3-2; 4. Portugal 3-0.

Groupe B, à Fonteville: Monaco - Norvège 2-1; Borfiga (Mo) - Melander (No) 6-3

6-3; Balleret (Mo) - Hegna (No) 6-4 0-6 6-3; Borfiga-Balleret (Mo) - Hengy-Melander (No) 6-2 3-6 4-6. A Leidschendam: Hollande - URSS 1-2; Gorter (Ho) - Borisov (URSS) 3-6; Sanders (Ho) - Metreveli (URSS) 6-4 6-4; Sanders-Fok (Ho) - Borisov - Metreveli (URSS) 2-6 6-3 1-6. Classement final: 1. URSS 4-8; 2. Hollande 4-6; 3. Suisse 4-2; 4. Norvège 4-2; 5. Monaco 4-2.

Groupe C, à Barsov: Roumanie - Yougoslavie 2-1. Classement final: 1. Roumanie 5-6; 2. Yougoslavie 3-4; 3. Pologne 3-2; 4. Belgique 3-0.

### Les tournois à l'étranger

HOUSTON. - Simple dames, demi-finales: Martina Navratilova (Ap) bat Dianne Fronhotz (Aus) 7-5 6-0; Virginia Wade (GB) bat Wendy Turnhall (Aus) 6-3 6-2.

BIRMINGHAM (Alabama). - Simple messieurs, finale: Jimmy Connors (EU) bat Eddie Dibbs (EU) 6-2 3-6 7-5; double: Stan Smith-Dick Stockton (EU) battent Ilie Nastase-Tom Okker (Rou-Ho) 6-2 6-3.



## BOXE

### Meeting renvoyé à Ayent

Le meeting, annoncé par le club sédunois de boxe, qui devait se dérouler à Ayent le samedi 27 janvier prochain et au cours duquel le Sédunois Jean-Claude Maillard devait rencontrer le Yougoslave Zdravko Jovicic est reporté au samedi 10 février 1979.

Prévenu par télégramme d'une blessure à l'entraînement du boxeur slave, les dirigeants du CSB en accord avec la municipalité d'Ayent ont arrêté ce gala pour la date précitée.

### Avec les Valaisans

Dimanche 28 janvier 1979, se dérouleront à Berne-Bethlehem, les éliminatoires nationales juniors.

89 garçons, nés entre 1960 et 1963 seront en présence. Ils représenteront 29 clubs avec la plus forte participation à l'ASB Châtelaine (17 boxeurs). Le Valais déléguera pour sa part: Gay-Crosier Christian - Savoie Dominique - Reuse P.-Alain (Martigny) Barmaz Jean-Pierre et Minichelli Giovanni (Sion-Chippis).

### Rugby-Club Monthey

#### Reprise des entraînements

Nous rappelons que les entraînements ont lieu le vendredi soir à 19 heures à la salle de gym de Choëx.



## ATHLETISME

### Les courses à l'étranger

● FURTH (RFA). - Messieurs: 1. Christoph Herle (RFA) les 10 km en 30'12"3. 2. Reinhard Leibeld (RFA) 30'15"3. 3. Steve Amson (GB) 30'32"4. Dames: 1. Cornelia Burki (S) 13'44"6. 2. Renate Kieninger (RFA) 13'53"3. 3. Birgit Friedmann (RFA) 13'54"6.

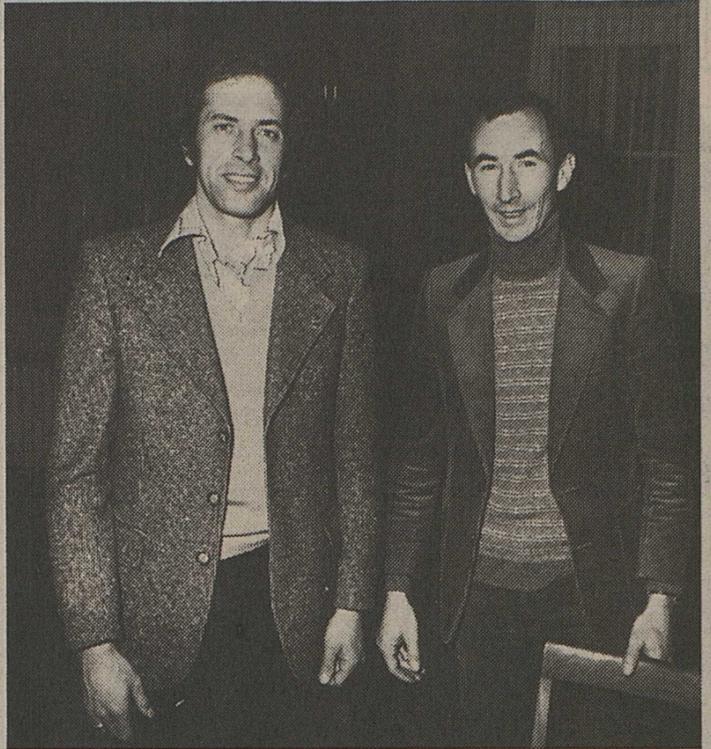
● VILAMOÛRA (Algarve). - Messieurs: 1. Frank Zimmermann (RFA) les 10 km en 30'09"9. 2. Fernando Mamede (Por) 30'13"6. 3. Barry Smith (GB) 30'17"1. Dames: 1. Jenny Yule (GB) 13'19"2. Joëlle Debrouwer (Fr) 13'29"6. 3. Martine Bouchonneau (Fr) 13'56"5.

● SAN CRISTOBAL (Venezuela). - Semi-marathon: 1. Victor Mora (Col) 1 h. 01'39 (record de l'épreuve). 2. José Medina (Ven) 1 h. 03'50". 3. José Zapata (Ven) 1 h. 04'08".



## ATHLETISME

### JEAN-JACQUES ZUBER NOUVEAU PRÉSIDENT DU C.A. SIERRE



La transition s'est déroulée sans heurt: Jean-Jacques Zuber (à droite) succède à Jean-Jacques Joris (à gauche).

(Photo JDS)

C'est dans la grande salle de l'hôtel Terminus que s'est tenue samedi en fin d'après-midi, l'assemblée générale du Club-Athlétique Sierre. Une participation réjouissante (50 personnes) et une ambiance toute empreinte d'amitié marquèrent ces débats menés avec brio par le président Jean-Jacques Joris. Ce dernier salua la présence de plusieurs membres d'honneur et de nombreux parents et amis du club. Le rapport de caisse présenté par M. Armand Tschopp laisse entrevoir une saine situation financière grâce à une saine gestion et une nette compression des dépenses. Dans son rapport, M. Joris releva tout d'abord que le CA Sierre se doit de continuer sa noble tâche de formation au sein de la jeunesse sportive sieroise. L'activité du club connue au-delà des frontières cantonales et nationales grâce au rayonnement de la Course du soleil, de la classique Sierre-Montana et du cross des jeunes, confère au CA Sierre une notoriété que l'on ne pourrait laisser aller au désintéressement lorsque tout va bien! Dans ce sens, il est à souhaiter que l'administration poursuive son aide dans le secteur des emplacements d'entraînements et de la mise à disposition d'installations fonctionnelles. Le cas de la piste de Condémines en voie d'achèvement constitue sans aucun doute un

sérieux encouragement pour le club. A relever également le brillant succès obtenu par la rencontre amicale avec le club français de Fontenet-sous-Bois et la parution heureuse d'un organe du club, l'Etoile filante, due au talent de la famille Furrer. En terminant ses propos pleins de réalisme, M. Joris demanda à tous beaucoup plus d'engagement pour la saison à venir et ceci à tous les niveaux.

Pour l'avenir, 21 membres viendront grossir les rangs du club alors que l'on note 7 démissions. Au chapitre administratif, signalons que le président Jean-Jacques Joris quitte la présidence pour rejoindre l'équipe de la commission technique. Il sera remplacé par M. Jean-Jacques Zuber acclamé samedi nouveau président du CA Sierre. A la tâche pendant 5 années d'une fructueuse activité, M. Joris a beaucoup donné au CA Sierre avec notamment ces célèbres journées du 30<sup>e</sup> anniversaire et une disponibilité que nous avons toujours appréciée dans nos fonctions journalistiques. Dans les divers, M. Francis Pont, président de l'organisation de la course Sierre-Montana, se fit un plaisir de donner quelques informations heureuses et malheureuses sur cette manifestation qui partira sur de nouvelles bases dès l'édition 1979!

## DIMANCHE PROCHAIN À MARTIGNY 3<sup>e</sup> manche du Cross des jeunes

Dimanche 28 janvier 1979

Organisation: centre athlétique Bas-Valais Martigny.

Lieu: près du nouveau stade d'Octodure.

Inscriptions: par écrit avec: nom, prénom, date de naissance, club, à envoyer à l'adresse suivante: Terretaz Jean-Pierre, rue du Bourg 55, 1920 Martigny, tél. 026 / 2 51 48 (privé), 026 / 2 33 22 (bureau). Dernier délai: le mercredi 24 janvier 1979.

Le montant d'inscription de 3 francs par coureur est à verser au CCP 19-1000 Crédit Suisse Martigny, avec mention au dos du coupon: cross des jeunes, CABV Martigny et doit être envoyé en même temps que l'inscription écrite.

Aucun point et aucune médaille ne seront décernés aux coureurs et sociétés payant sur place. Les coureurs seront classés hors concours.

Assurance: l'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.

Horaires: ouverture des vestiaires et distribution des dossards au nouveau stade d'Octodure dès 11 h. 30.

La proclamation des résultats et la distribution des prix se fera immédiatement après chaque épreuve.

Catégories	Distances	Départs
filles 1970	1 km 200	12 h. 50
garçons 1970	1 km 200	13 h. 00
filles 1969	1 km 200	13 h. 10
garçons 1969	1 km 200	13 h. 20
filles 1968	1 km 800	13 h. 30
garçons 1968	1 km 800	13 h. 40
filles 1967	1 km 800	13 h. 50

Catégories	Distances	Départs
garçons 1967	1 km 800	14 h. 00
filles 1966	2 km 400	14 h. 10
garçons 1966	2 km 400	14 h. 25
filles 1965	2 km 400	14 h. 40
garçons 1965	3 km 000	14 h. 55
filles 1964	3 km 000	15 h. 15
garçons 1964	3 km 000	15 h. 35

N.B.: longueur d'une boucle environ 600 m.

Cette troisième manche est placée sous le patronage du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais.

Récompense: tous les participants terminant la course recevront un prix souvenir. Un prix spécial sera décerné aux trois premiers ou premiers de chaque catégorie d'âge.

CABV Martigny

P.S. Aucune inscription ne sera prise sur place!

### Sept athlètes japonais suspendus

Sept athlètes japonais qui devaient participer à une réunion en salle à Los Angeles, ont appris qu'ils faisaient l'objet d'une suspension et ne pourraient donc pas y prendre part.

Quelques heures avant le début de la réunion, les organisateurs avaient reçu un télégramme de l'AAU (amateur Athletic Union) les informant que le conseil de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) avait infligé une suspension symbolique de trois mois aux fédérations nationales asiatiques (dont le Japon) qui avaient permis à leurs athlètes de participer aux Jeux asiatiques de Bangkok, en décembre dernier.

# Les meilleurs sportifs valaisans 1978



Voici les escrimeurs séduois qui ont participé à la conquête des deux titres nationaux: (de gauche à droite) Jean-Blaise Evéquo, Michel Lamon, Grégoire Evéquo, Ernest Lamon, Guy Evéquo, Alex Bezingé et Michel Evéquo (entraîneur et président).

## Le Club d'escrime de Sion

Champion suisse à l'épée avec Guy Evéquo, Jean-Blaise Evéquo, Grégoire Evéquo, Ernest Lamon et Alex Bezingé. Champion suisse au fleuret avec Grégoire Evéquo, Guy Evéquo, Ernest Lamon, Michel Lamon et Alex Bezingé. Le Club d'escrime de Sion a par ailleurs conquis déjà à quatre reprises le titre national à l'épée et cinq fois au fleuret.

C'est la deuxième fois que l'Association valaisanne des journalistes sportifs attribue le mérite de l'équipe valaisanne de l'année au Club d'escrime de Sion que préside et entraîne actuellement Michel Evéquo.

**C**OMME LE VEUT une tradition désormais solidement établie, l'Association valaisanne des journalistes sportifs vient de décerner, en ce début d'année, les mérites sportifs valaisans pour 1978.

Une année après Pierre Délèze, le FC Leytron et René Berra, c'est à nouveau sur l'athlète du

CA Sion, Pierre Délèze (sportif valaisan de l'année), sur le Club d'escrime de Sion (équipe valaisanne de l'année) et sur Antoine Héritier (sportif valaisan particulièrement méritant) que se sont portés les votes des quelque quarante journalistes sportifs de l'association valaisanne.

Comme l'année dernière, le

Nendard Pierre Délèze l'a emporté devant le footballeur du Lausanne-Sports, Eric Burgener, qu'il précède de près de 150 points dans la catégorie «sportif valaisan de l'année». Cette distinction est indiscutablement méritée pour l'athlète du CA Sion qui a réussi, en 1978, sa meilleure saison internationale, d'ailleurs couronnée par sa participation aux championnats d'Europe de Prague. Pierre Délèze est ainsi bien parti pour réaliser l'exploit réussi jusqu'ici par les seuls Konrad Hischier, récompensé à trois reprises (1964-1965 et 1966) et Roland Collombin (1972-1973 et 1974).

Le choix des journalistes sportifs valaisans est tout aussi judicieux en ce qui concerne l'équipe de l'année et le sportif valaisan particulièrement méritant.

En décernant leurs mérites sportifs au Club d'escrime de Sion et à Antoine Héritier, ces derniers ont tenu à récompenser à la fois la performance (deux titres de champion suisse pour le Club d'escrime de Sion) et le dévouement remarquable d'un ancien sportif devenu aujourd'hui dirigeant (Antoine Héritier). Le Club d'escrime de Sion précède dans l'ordre le SC Obergoms, l'équipe de tir au pistolet de Martigny, la TV Gampel et l'équipage de rallye automobile Carron-Siggen.

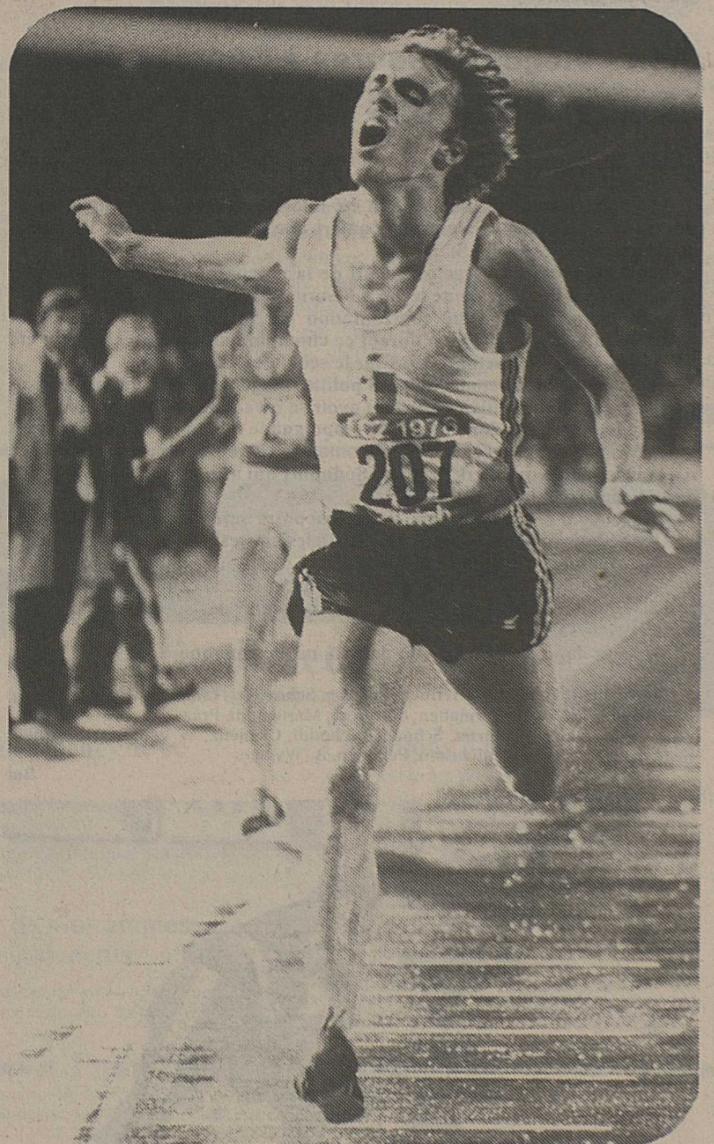
La remise officielle des mérites se fera au printemps, dans une station bas-valaisanne.

## Pierre Délèze

Né le 25 septembre 1958 à Basse-Nendaz. Membre du CA Sion dont il porte les couleurs depuis le début de sa carrière. Actuellement étudiant ès lettres à l'université de Fribourg.

Recordman valaisan du 800 mètres, 1'51"2; recordman valaisan du 1500 mètres, 3'39"9; recordman valaisan du 3000 mètres, 8'02"5; recordman suisse junior du 2000 mètres, 5'23"5; recordman suisse junior du 3000 m, 8'02"5; champion suisse 1978 sur 1500 mètres; champion suisse universitaire 1978 de cross; sélectionné pour les championnats d'Europe de Prague (éliminé en série du 1500 mètres).

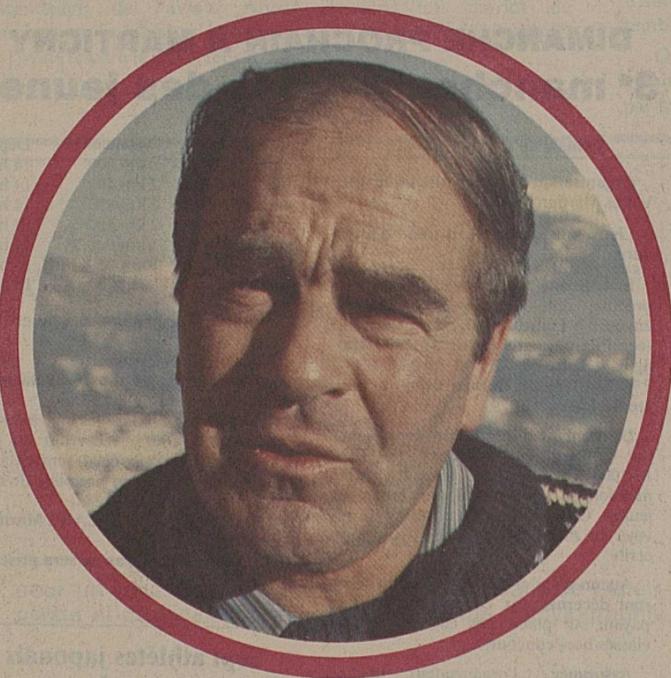
La dernière saison a indiscutablement été la meilleure sur le plan des résultats pour Pierre Délèze qui a réussi à deux reprises des chronos de valeur internationale sur sa distance de prédilection. En courant le 1500 m en 3'40"7 lors du meeting de Lausanne puis en franchissant pour la première fois



la limite des 3'40" (3'39"9) sur la distance lors du meeting international de Bruxelles, le Valaisan s'est, en effet, définitivement inscrit parmi les meilleurs spécialistes suisses actuels du demi-fond.

Après les championnats d'Europe de Prague, Pierre Délèze se tourne maintenant vers les Jeux olympiques de Moscou de 1980 où son talent devrait valoir à notre pays de nouvelles satisfactions.

## Antoine Héritier



Né le 30 avril 1929 à Saint-Germain. Profession: burocrate postal. Sa carrière de coureur a commencé en 1947 et s'est achevée en 1960.

A son palmarès figurent notamment quatre titres de champion valaisan sur route, quatre titres de champion valaisan de cyclocross, trois titres de champion valaisan par équipe (Cyclophile séduois), une victoire à Sierre-Loye, une victoire à Monthey-Morgins et un titre de champion romand militaire.

Depuis 1960, Antoine Héritier œuvre au comité du cyclophile séduois et depuis 1970 il préside avec bonheur aux destinées de la Fédération cycliste valaisanne. Il a également fonctionné dix ans comme président du Ski-Club Savièse.

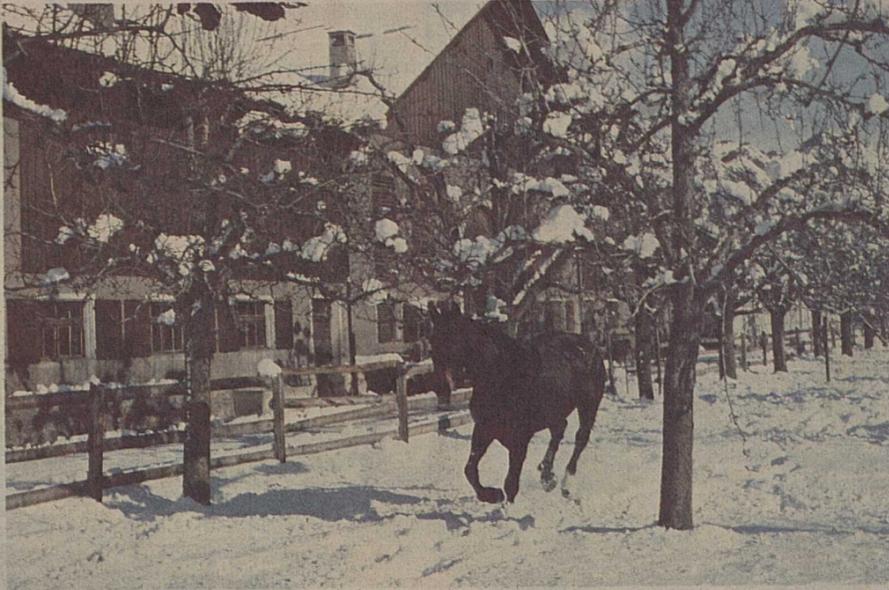
### 'Le résultat de la votation

**Sportif valaisan de l'année** : 1. Pierre Délèze, athlétisme, 780 points; 2. Eric Burgener, football, 634; 3. Jean-Luc Fournier, ski, 418; 4. Sylvestre Marclay, marche, 280; 5. Jimmy Martignetti, lutte, 271; 6. Hans-Ueli Kreuzer, ski, 240; 7. Fernand Luisier, football, 237; 8. Aldo Zenhäusern, hockey sur glace, 220; 9. Edi Hauser, ski, 195; 10. Charly Henzen, hockey sur glace, 125.

**Equipe valaisanne de l'année**: 1. Escrime Sion, 447 points; 2. SC Obergoms, 395; 3. Tir au pistolet de Martigny, 347; 4. TV Gampel, 175; 5. Carron-Siggen, 165.

**Sportif valaisan particulièrement méritant**: 1. Antoine Héritier.

## Galop d'essai matinal



Il faut que la neige soit tombée pour que l'on remarque encore le galop matinal dans les vergers de celui qui fut et qui reste d'ailleurs la plus noble conquête de l'homme. Un cheval noir sur la neige blanche... Mais ça n'est qu'une paraphrase de Prévert.

## Pollution du Léman et pêcheurs amateurs

SAINT-GINGOLPH. - L'assemblée des pêcheurs amateurs du Léman savoyard s'est penchée sur trois problèmes principaux : pollution, braconnage et repeuplement.

Les sections de pêcheurs amateurs de Genève, des cantons de Vaud et du Valais avaient des représentants à cette réunion présidée par M. Michel.

En 1978, ce sont 413 permis qui ont été délivrés pour la pêche à la traîne (202 pour les Suisses), alors que 940 l'ont été pour la pêche à la ligne contre 1097 l'année précédente. Après avoir parlé du Concordat franco-suisse sur l'harmonisation des règlements en vigueur, M. Michel a préconisé une augmentation des tarifs des permis (traîne à 150 francs français et 180 francs français pour les étrangers ; le permis à la ligne à 70 francs français).

Trois dates ont été retenues pour les concours : 6 mai et 26 août pour les titulaires des permis français et 1<sup>er</sup> juillet pour le concours international d'Évian.

Après avoir relevé la diminution presque complète du braconnage, le président souligna qu'il fallait accorder la priorité à la lutte contre la pollution du Léman. Ce fut le directeur de la station d'hydrologie lacustre de Thonon, M. Laurent, qui traita de ce problème en situant l'étendue de la pollution, en rappelant qu'en novembre il avait fait un exposé sur le sujet devant les représentants de la presse suisse. Dimanche, il a développé les phénomènes d'eutrophisation du lac et la

pollution par le mercure. Il fut souligné combien les efforts des industries valaisannes étaient appréciés dans cette lutte contre la pollution mercurielle.

## La basilique de Saint-Maurice au son des Jeunesses musicales

SAINT-MAURICE. - Vendredi 19 janvier au soir, les Jeunesses musicales du Chablais, avaient organisé en la basilique un concert exceptionnel réunissant uniquement des artistes du terroir.

En effet, pouvant déjà compter sur un orchestre de jeunes que nous connaissons bien maintenant, les JM ont, cette année, présenté leurs solistes.

Avec l'aide du chanoine Athanasias, ces musiciens ont mis tout leur cœur pour nous présenter un concert d'un excellent niveau. Et il est à nouveau regrettable que le public ne soit pas venu plus nombreux à ce rendez-vous musical.

Pour ouvrir la soirée, Anne Studer (soprano) et Michèle Olivier (alto) interprétèrent la *Lauda Sion Salvatorem* de Couperin et le *Tristitia Vestra Convertetur in Gaudium* de Dumont, accompagnées à l'orgue par Georges Athanasias. Quant au *Bone Jesu, verbum patris* de Schutz qui suivit, il fut une des perles de ce concert. La sensibilité des deux solistes triompha dans l'amen final qui faisait suite à l'*Infinita seculorum*.

Puis ce fut le tour du quatuor à cordes composé de Marianne Pignat (violin), Elisabeth Cimbri (violin), Jean-Claude Puipe (alto) et Michael Minder (violoncelle) de jouer des œuvres de Haydn, Scarlatti et Purcell.

Mais le moment le plus émouvant de la soirée fut certainement le duo de la cantate n° 3 de J.-S. Bach *Wenn Sorgen auf mich dringen* pour soprano, alto et violon. Autant Annie Studer, que Michèle Olivier atteignirent un degré de beauté vocale qui émut le public recueilli. Magnifiquement accompagnées au violon par Marianne Pignat et à l'orgue par Georges Athanasias, les deux solistes nous transmirent tout leur amour de la musique.

Ce concert s'acheva sur l'air de Haydn *Wie beten dich unendlich wesen* qui regroupait tous les solistes de cette soirée.

En conclusion, nous pouvons dire que l'invitation de musiciens étrangers est une chance extraordinaire, mais que les JM ont au sein de leur famille des artistes de

grande classe que l'on souhaite vivement revoir au programme l'an prochain. Il ne nous reste qu'à les remercier tous pour cette soirée ainsi que le chanoine Athanasias qui a consacré une bonne part de son temps à la réussite de ce concert.

Paul Magro

## Pierrette Micheloud troubadour valaisan

AIGLE. - La bibliothèque du Chablais organise ce prochain jeudi 25 janvier à 20 h. 30, dans ses locaux, une rencontre avec la poétesse et écrivain Pierrette Micheloud. Née à Vex, dans le val d'Hérens, elle s'installa à Paris en 1950 après des études à Lausanne. Son exil volontaire est pénible matériellement et moralement mais elle est poussée et portée par la force de sa vocation poétique. Cette épreuve de feu nous vaut une œuvre très importante : pas moins de 13 plaquettes de poèmes édités à Paris, Lausanne ou Neuchâtel. Trois pièces de théâtre ont été jouées à la Radio romande. Pierrette Micheloud collabore à la rédaction de plusieurs journaux, notamment à la rubrique poésie de Construire. Son merveilleux Valais de cœur (poème en prose) emporte le prix Schiller et le Grand Prix rhodanien de littérature, alors que Tant qu'ira le vent obtient le prix Edgar Poe et Tout un jour toute une nuit un prix de l'Académie française.

Pour cette artiste du Vieux-Pays, la mission du poète n'est pas seulement d'écrire, mais aussi d'aller au devant des autres. C'était en quelque sorte renouer avec la tradition des troubadours. Elle partit

en bicyclette sur les routes escarpées du Valais, de village en village, de ville en ville. Elle s'efforce ainsi de donner à la poésie une plus large audience. Elle essaie de faire aimer cette poésie par ceux qui lui sont indifférents.

Pierrette Micheloud renouvellera cette expérience lors de la prochaine veillée de la bibliothèque du Chablais. Nul doute que sa forte personnalité et son étonnante présence ne lui permettent d'ouvrir nos cœurs à la vraie poésie.

### Surprises matinales

MONTHEY. - Lundi matin, nombreux ont été les automobilistes surpris par les conditions de circulation dans la région chablaisienne. Plusieurs conducteurs ont eu la désagréable surprise de perdre la maîtrise de leur véhicule sur la route verglacée, état auquel ils ne s'attendaient pas. Il y a eu de nombreuses tôles froissées. Des véhicules sont sortis de la route comme à l'entrée sud d'Aigle où un automobiliste est sorti de la route avec son véhicule qui s'est trouvé dans une fâcheuse posture en bordure de la voie AOMC.

### Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

## RENCONTRÉ SUR LE HAUT-PLATEAU

# Jean Roll à cœur ouvert

Jusqu'à mi-février, comme nous l'avons déjà signalé, se tient à Montana, à la galerie Annie-Boutique, une remarquable exposition des œuvres du peintre genevois Jean Roll.

Mais qui se cache derrière ces toiles? Jean Roll n'est pas un inconnu des amateurs d'art valaisans puisqu'à plusieurs reprises déjà, il a exposé dans notre canton. Prochainement, ce sera au tour de Sierre de l'accueillir.

Pas un inconnu? voire! Nous avons récemment pu le rencontrer sur le Haut-Plateau, où il séjournait quelques jours.

Jean Roll, qui est-il? Né en 1921 à Genève, l'homme s'exprime très tôt par le dessin. Il s'avère pour lui plus facile de tracer quelques figures au crayon que d'écrire...

Sa mère, actrice de théâtre l'inscrit aux beaux arts de la cité de Calvin. Bien que normalement destiné à monter sur une scène, en raison du contexte familial, Jean Roll dirige donc ses pas vers l'univers pictural.

« Les beaux-arts n'ont pas fait de moi un graphiste bien que j'ai subi un enseignement poussé en la matière... »

Le chômage guette le jeune homme, dès la fin de sa période d'étudiantine. Commencent alors les temps difficiles. Pour subvenir à ses besoins les plus élémentaires, Roll accepte n'importe quel travail, mais de plus en plus assume sa vocation de peintre.

Bien que ses travaux plaisent, les toiles de Roll se vendent mal, car trop typées, originales. Le créateur reste donc en marge et inlassablement poursuit son chemin. Veuf avec deux enfants, il a la chance de rencontrer sa compagne actuelle, qui lui donnera encore un fils.

Puis la chance tourne. Oh bien lentement! des remplacements à l'école des arts et décoration lui assurent un revenu maigre mais fixe. « Pendant longtemps encore, ma peinture devait me coûter plus cher que ce qu'elle me rapportait. »

Trois fois titulaire de bourses fédérales, Jean Roll passa en 1977 une année à Rome. Des expositions en Suisse lui don-

nèrent dès lors l'occasion de démontrer son talent.

« Je n'ai jamais peint pour de l'argent... pour le plaisir toujours! »

- Jean Roll, ce qui frappe de prime abord, dans vos réalisations, c'est votre manière de traiter la transparence du verre.

- Le verre pour moi est un matériau que j'aime. J'apprécie ce côté dur et fragile à la fois. Mais dans mes tableaux ressortent aussi les tables. C'est un symbole de la terre, de la scène de théâtre.

Et ce têtard humain se déroule à un rythme magique dans une organisation musicale de l'espace environnant.

- J'ai des liens étroits avec le Valais, nous confie Jean Roll. Pour moi c'était le Pérou je n'avais jamais vu ça...

Travaillant à Sierre avec Paul Monnier, le peintre genevois découvre toutes les lignes répondant à ses profondes aspirations. Il se convertit ainsi à la foi catholique.

Je n'ai jamais rien inventé... c'est la manière de le rendre qui diffère. Je suis le premier spectateur de mes toiles...

Sensible, Jean Roll appréhende avec humilité tout ce qu'il découvre et le rend à travers sa peinture. Artiste que l'on peut sans conteste classer parmi les plus talentueux de

Romandie, Roll a su conserver sa simplicité, riche d'une vie passée intensément.

Un inconnu que l'on rencontre avec plaisir, Jean Roll, à l'image de ses réalisations se livre peu à peu, avec pudeur mais sincèrement. « Mon ordre n'est jamais en ordre » confie-t-il quand on le questionne sur ces années écoulées... Et de vibrer dans la narration de ces mois passés à « tirer le diable par la queue » pour obtenir un coin de cimaise ou un repas chaud...

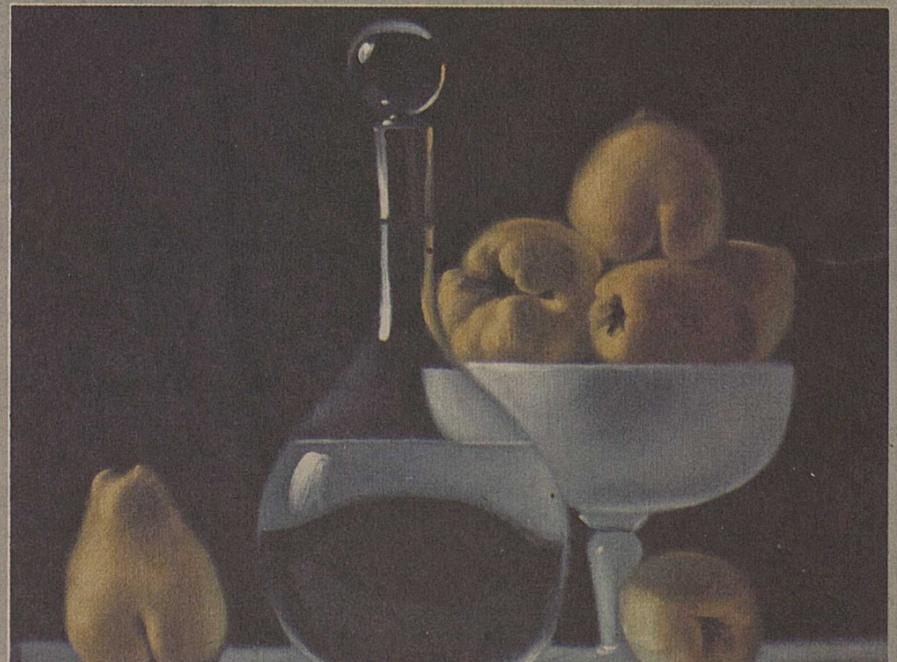
Les œuvres de Roll ne se détaillent pas et pourtant... « Que d'idioties doit entendre un tableau... » à cette réflexion, l'artiste s'amuse, cite les trop nombreuses incongruités débitées sur son travail.

Magicien de la palette, il agence ses compositions, comme le chorégraphe place ses danseuses et, d'une formule connue de lui seul, il anime ses natures mortes... Jean Roll, un espoir, plus, un grand de l'art...

A. Gessler



Jean Roll lors de son passage à Crans.



Une des toiles de Roll actuellement exposée sur le Haut-Plateau.

Photos NF

### Bloc-notes chablaisien

#### Passez à la caisse s.v.p.

AIGLE. - C'est lors de leur dernière réunion à Gryon que les syndicats ont appris que le canton de Vaud sera l'hôte d'honneur du Comptoir suisse à Lausanne et qu'une participation de 50 centimes par habitant de chaque commune serait perçue par l'Office vaudois d'expansion commerciale et industrielle. Tous auraient apprécié d'être consultés avant que cette décision ne soit prise.

#### L'âge... ingrat

AIGLE. - Un âge difficile pour les enfants, un âge difficile aussi pour les parents, comment établir des relations harmonieuses? C'est la question que traiteront les parents invités par M<sup>me</sup> Dupont-Huber (psychologue conseil à La Tour-de-Peilz) avec l'Association familiale aiglonnaise, jeudi 25 janvier à 20 h. 15 à la salle du Tribunal.

#### Nouveau président

SAINT-TRIPHON. - La SFG locale a élu un nouveau président en la personne de M. Gonthier qui succède à M. Genoud. M<sup>me</sup> Josette Herren sera la vice-présidente et M. L. Badan, membre-adjoint. Une année décisive et une soirée importante : celle du 3 mars prochain. A ne pas manquer.

#### C'était le chanoine P. Richoz

SAINT-MAURICE. - C'est le chanoine Pierre Richoz qui a prononcé l'homélie à la messe de Saint-Sébastien, samedi dernier à l'église paroissiale de Saint-Sigismond. Il s'est adressé tout spécialement aux membres du chœur-mixte, composé de garçons et fillettes, de la paroisse, ce qui a été très remarqué des parents et apprécié aussi.

#### Fraternité des handicapés

MONTHEY. - C'est au home Les Tilleuls que les membres de la Fraternité des handicapés, dont l'aumônier est le chanoine Gross, vicaire de la paroisse de Saint-Sigismond à Saint-Maurice se sont retrouvés. Après un office religieux à 14 heures, les participants se retrouvèrent en la grande salle du home où des jeux, voire des danses, permirent à chacun de bénéficier d'une saine et très forte camaraderie avant qu'une agape ne leur soit servie. C'est « gonglé » d'une joie renouvelée que chacun reprit le chemin de son domicile pour affronter de nouveaux jours parfois pénibles pour quelques-uns. Une association où l'entraide n'est pas un vain mot que cette Fraternité des handicapés.

**NF** RÉDACTION CHABLAISIENNE  
Tél. (025) 41238-42546  
Télex 25261  
Case postale 230  
1870 Monthey 1  
1860 Aigle

#### Publicitas Monthey

Tél. 4 42 49



**25 août  
1944:  
Paris brise  
ses chaînes!**

# à la une

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS  
DU 20<sup>e</sup> SIÈCLE  
ET LES JOURNAUX  
DE L'ÉPOQUE



Dans cette rue d'un Paris secoué par les rafales, un fantassin américain couvre deux infirmières. Pour les soldats allemands, retranchés dans les immeubles, c'est la fin: les troupes US, précédées par la 2<sup>e</sup> DB de Leclerc, ont déjà investi la capitale. Et les francs-tireurs font le coup de feu à chaque carrefour...

Après quatre années d'occupation, Paris brisait ses chaînes ce 25 août 1944. Symbole d'une France qui se relevait, les armes à la main.

Ce fut l'un des grands « tournants » de la guerre. Et l'un des plus grands événements du XX<sup>e</sup> siècle... de ces événements qui font LA UNE des journaux.

A LA UNE consacre chaque semaine un fascicule à un grand événement du siècle.

Il relate, commente et analyse les faits, sous la plume de grands journalistes et de spécialistes de chaque question. Une riche documentation photographique permet d'illustrer de façon souvent inédite chacun des événements.

De plus, A LA UNE joint à chaque numéro des fac-similés de 4 journaux de l'époque, qui exploitent l'actualité « à chaud ».

Ne manquez pas de découvrir les grands dossiers de A LA UNE. Une collection qui fera date dans l'histoire du siècle le plus fertile de tous les temps: le nôtre.

- 1918: enfin l'Armistice!
- 1969: premier pas sur la lune!
- 1936: aux J.O. de Berlin, Hitler se fâche
- 1955: mort de James Dean
- 1912: naufrage du Titanic: 1513 morts
- 1953: l'Everest est conquis
- 1933: Hitler prend le pouvoir.

Chaque mardi, chez tous les marchands de journaux.  
Fr. 3.50 le fascicule,  
avec des fac-similés de 4 quotidiens de l'époque.

Une nouvelle collection de 120 fascicules publiée par EDITIONS TRANSALPINES, diffusée par EDITIONS KISTER S.A., Genève, Quai Wilson 33. Tél. 022/31.50.00



**Miele**  
Lave-vaisselle avec miniordinateur  
**NOUVEAU**  
  
simple sûr économique

Ventes spéciales autorisées du 15.1 au 3.2  
Des **Miele** à partir de **1120.-**  
  
**027/22 80 29**  
Exposition Grand-Pont 24, Sion

**Miele**  
Lave-linge avec miniordinateur  
**NOUVEAU**  
  
simple sûr économique

LE FRANC MONTAGNARD S.A. met au concours le poste de **rédacteur du journal et directeur de l'imprimerie**  
par suite de la nomination du titulaire à la direction de l'Assurance immobilière de la République et Canton du Jura.  
Entrée en fonctions: 1er avril 1979 ou à une date à convenir.  
Faire offre avec prétentions, jusqu'au 10 février 1979, à M<sup>e</sup> André Cattin, président du conseil d'administration du Franc-Montagnard S.A., 2726 Saingnégier, 14-85036

**OCCASIONS**  
  
MACHINES A COUDRE DE TOUTES MARQUES CONTROLÉES ET REVISEES, EN PARFAIT ETAT avec garantie  
Prix minimum **Fr. 150.-**  
**Elna S.A.**  
Avenue de la Gare 8, Sion  
Tél. 22 71 70

# CHAOS ROUTIER À MARTIGNY UN MORT - UN BLESSÉ GRAVE

MARTIGNY. - Hier aux premières heures de la matinée, Martigny fut le théâtre d'un véritable chaos routier qui a malheureusement eu des suites tragiques. Aux environs de 5 h. 30, la température nocturne relativement douce s'abaissa d'un seul coup à plusieurs degrés en dessous de zéro et le léger brouillard qui planait alors sur la ville se déposa sur la chaussée qui gela instantanément, déclenchant du même coup une série d'accidents graves.



Entre Vernayaz et Martigny, la voiture démolie de M<sup>lle</sup> Zahner.

Tout d'abord à 6 h. 15, un train routier de la maison Follonier Frères, descendant de Sion en direction de Martigny partit en glissade au carrefour du Guercet. Le camion alla heurter violemment le mur de la villa Fernand Germanier. A la suite du choc la remorque se renversa sur la chaussée, paralysant une partie de la circulation. Le chauffeur Georges Salamin de Granges s'en tire sans mal mais les dégâts matériels sont importants.

Ensuite à 6 h. 30 une conductrice séduisante circulait de Martigny en direction de Vernayaz. Quelques dizaines de mètres après le dancing le Derby, elle perdit la maîtrise de son véhicule qui alla se jeter sur la contre-fiche d'un poteau télégraphique. La conductrice Mlle Daniela Zahner, née en 1957, a été très sérieusement blessée et acheminée à l'hôpital de Martigny.

## Un accident mortel

Le plus grave devait se produire aux environs de 7 heures. M. Michel Comodu montait de Vernayaz en direction de Martigny au moment où un car de la maison Theytaz de Sion conduit par M. René Vuissoz, de Sion, se dirigeait dans le sens contraire. Avant la dernière grande courbe précédant l'entrée de Martigny, le chauffeur vaudois perdit également la maîtrise de son véhicule. Après avoir fait plusieurs tête-à-queue, touché une glissière de sécurité sur la gauche de son sens de marche, le véhicule vaudois vint se jeter avec une extrême violence contre le flanc du car séduis. A la suite de choc, M. Michel Comodu né en 1944, domicilié à Blonay-Morges, devait être immédiatement transporté à l'hôpital de Martigny où il devait malheureusement décéder.

Finalement à 8 h. 30, c'est une habitante de Verbier, Mme Martial Bircher, qui devait faire un tête-à-queue complet sur la chaussée, à l'avenue du Grand-Saint-Bernard. Au cours de cette manœuvre, elle heurta un camion de Turin qui descendait également en direction de la ville. Là, gros dégâts matériels et des blessures à première vue superficelles pour Mme Bircher.

## Des situations incontrôlables

Cette grave série d'accidents routiers ne va certes pas manquer de soulever foule de questions pour ne pas écrire aujourd'hui déjà « l'ire du citoyen payeur ».

Saint-Gingolph - Brigue ce matin du 22 janvier ? Voici la réponse circonstanciée de M. Etienne Emonet :

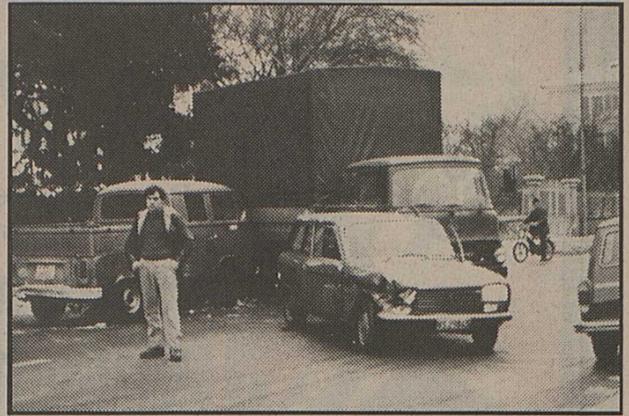
- Dimanche soir à 18 h. 30 les équipes compétentes ont salé la totalité de l'artère du Grand-Saint-Bernard ainsi que la totalité de la route Saint-Gingolph - Brigue, en ce qui nous concerne, plus particulièrement le secteur Charrat - Vernayaz.

Rentrant à mon domicile aux environs de minuit je constatais qu'une nouvelle couche de verglas s'était formée sur la chaussée. Un second salage fut effectué sur l'artère du Grand-Saint-Bernard. Lundi matin à 4 h. 30 l'e cantonnier Joseph Roduit de Fully constatait aussi une nouvelle formation de verglas entre Charrat et Vernayaz et il faisait immédiatement effectuer un premier salage. Ensuite lorsque le brouillard se déposa sur la route à 5 h. 45, il ordonna toujours sur ce secteur un second salage qui fut effectué. Nous avons donc fait le maximum mais nous sommes en face de situations parfois impossibles à maîtriser de façon immédiate. Nous effectuons un salage sur route mouillée. Dans les minutes

qui suivent, ce sel se dissout dans l'eau et, si malheureusement, il y a dépôt de brouillard ou nouvelle pluie comme ce fut le cas ce matin à Martigny, un brusque coup de froid, souvent provoqué par la bise fait « regeler » le tout en surface et rend inexistant un travail effectué peut-être un quart d'heure avant.

Pour sa part M. Bernard Gaspoz nous a déclaré :

- Ce genre de situation n'est pas seulement la bête noire des services compétents de l'Etat du Valais mais bien de tous les services de ponts et chaussées comme vous avez pu le constater ce week-end encore à la télévision et pour des villes de l'importance de Zurich ou Bâle. Nous ne pouvons pratiquement rien faire tant la transformation de l'état de la chaussée s'effectue en quelques minutes. Nous sommes immédiatement alertés tant par les cantonniers que par la police cantonale mais il y a toujours un laps de temps où la chaussée, même si elle a été salée auparavant et quelques quarts d'heure avant le « coup de froid », reste très dangereuse. En toute sincérité, quels que soient les moyens mis à disposition des services compétents, quelle que soit la surveillance exercée sur les tronçons particulièrement dangereux, nous sommes impuissants face à ce détestable phénomène naturel que l'on appelle aujourd'hui les pluies et brouillard girvants.



A l'avenue du Grand-Saint-Bernard : choc entre la voiture de Mme Martial Bircher de Verbier et un camion turinois circulant... dans le même sens.



Le train-routier de la maison Follonier en fâcheuse posture au carrefour du Guercet.

## Du bord du lac à Saint-Maurice

# Autour du « Malade imaginaire »

MONTHEY. - Actuellement, Molière fascine metteurs en scène, cinéastes ou chorégraphes. Jonathan Merzer qui dirige la troupe du Théâtre de la Colombe à Paris n'échappe pas à cette séduction et développe une animation sur Molière autour du Malade imaginaire à l'intention à la fois du public adulte et des groupes scolaires.

Pour la première fois Monthey accueillait, dans le cadre de son programme culturel, une proposition de spectacle informatif et éducatif. L'expérience s'est avérée extrêmement positive dans son essence, même si quelques inconvénients secondaires ont pu déplaire à certains. Avant d'assister à la représentation du Malade imaginaire, cycles, cours commercial, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires, ont bénéficié d'une animation préliminaire en leurs collèges respectifs, assumée par les comédiens de la troupe. Cette approche, très appréciée, autorisait contacts et échanges tout en familiarisant les élèves à Molière et son théâtre. C'est donc fort bien préparés qu'ils ont suivi avec attention et discipline les matinées scolaires du Malade imaginaire, réparties en deux séances, vendredi et samedi.

Molière nourrissait à l'égard de la médecine une méfiance et une antipathie qu'il dénonce violemment dans son œuvre. Afin d'accentuer le spectre de la maladie et de la mort, l'actualité du thème et des caractères de Molière, Jonathan Merzer ignore le temps, il compose une mise en scène sans époque, souligne l'atmosphère malsaine de soi-disant état de malade par un décor symbolique, un gigantesque lit baroque autour duquel la maison s'affaire, espionne, complot. Dans ce lit Argan gémit grimace, subit la tyrannie de ses médecins, les perfides attentions de sa femme cupide, dirige sa maison. C'est à la fois sa couche de malade et le salon où l'on cause. La mise en scène joue avec les coussins, humanise l'édrédon, imagerie ridi-

culé de l'auto-suggestion. Chacun grimpe sur ce lit, Toinette pour narguer, Mamie pour flatter, Angélique pour supplier, le frère pour déloger Argan et lui prouver qu'il peut très bien vivre hors de ce refuge. Fantômes et rêves hantent les bois de ce lit, peuplant de cauchemars les insomnies d'Argan renforçant l'impression d'une horrible prison pour condamné à mort. Costumes non datés décors imaginaires, seul le texte rappelle le millésime de l'œuvre. Les pulsations de l'âme humaine restent sans âge, elles traversent les siècles identiquement merveilleuses ou incornigibles.

Merzer a réussi la délicate tâche d'actualiser l'œuvre de Molière sans trahison, avec finesse, refusant les effets lourds d'un facile matraquage. Les caractères soulignent les impertinences et les ridicules avec mesure et doigté. Parfaitement servi par une distribution homogène formée d'excellents comédiens, ce « Malade imaginaire » menait grand train pendant près de deux heures, sans jamais lasser, sur une cadence très rythmée même dans le passage « tunnel » où le frère exposait ses théories. Les scènes dites « tunnels » inhérentes aux œuvres classiques, où l'auteur expose sa morale sont la bête noire des metteurs en scène. Il est possible d'en couper les longueurs en précipitant le rythme du texte ou en

chargeant la scénographie d'actions ou d'effets hors-sujet. Merzer a préféré la première solution qui s'intégrait mieux à l'ensemble de sa mise en scène tout en nuances et finesse.

Si le malade et Toinette caricaturaient merveilleusement leurs personnages, les sournoises intentions de Madame étaient moins évidentes, son double jeu aurait mérité une accentuation plus satirique. Fille et amant affichaient une détermination choquante pour l'époque, médecins et notaire cupidité et faux-savoir, accentués par le ridicule des gestes et maquillage. Un Molière actuel ou mieux éternel à l'inaltérable séduction.

M.G.

# Torgon: succès pour la Chanson de Fribourg

TORGON. - Samedi soir, dans la grande salle de la Jorette, devant un public nombreux, la « Chanson de Fribourg », que dirige l'abbé Kaelin, a exécuté le programme d'un concert qui fait son succès en Suisse comme à l'étranger. Ce fut un régal musical pour les auditeurs qui s'étaient déplacés en nombre. A chaque production présentée brièvement par le directeur, chanteuses et chanteurs ont été applaudis très vivement. D'ailleurs, l'ensemble a exécuté hors programme

plusieurs œuvres composées par son directeur afin de répondre généreusement aux bis de l'assistance.

Un concert qui fera date dans les annales de Pro-Torgon qui est à la base de cette animation culturelle. M. Wicky, le directeur de Pro-Torgon, a eu l'agréable charge de recevoir la « Chanson de Fribourg » et de la remercier en fin de soirée pour ses excellentes prestations et sa disponibilité.

# M. Wolfgang Lorétan à l'honneur

SAINT-MAURICE. - C'est vendredi dernier que, lors d'une réception intime à Savatan, M. Wolfgang Lorétan, ancien conseiller d'Etat a été nommé membre d'honneur de l'Association Saint-Maurice pour la recherche de documents sur la forteresse, en témoignage de reconnaissance pour les éminents services rendus à la cause de cette arme, en particulier en invitant l'association à présenter des maquettes - les seules en Suisse! - au musée militaire du château de Saint-Maurice et à y installer sa bibliothèque et son centre de travail. A cette manifestation de reconnaissance était associé le colonel Roux, président du musée militaire de

Saint-Maurice, qui n'a cessé de manifester la plus grande compréhension dans la manière de concilier les besoins propres du musée dont il a la responsabilité et la nécessité de manifester la présence de la forteresse en ce haut-lieu qu'est Saint-Maurice.

Le président de l'association, le major Rapin, officier supérieur adjoint du rgt de forteresse 19, entouré du divisionnaire Gehri, du brigadier Lavanchy, cdt de la brigade de forteresse 10, du colonel Verrey et du premier-lieutenant Blanc, secrétaire de l'association, a également présenté les grandes lignes de l'activité 1979, dont voici l'essentiel : - du 9 au 11 mars, voyage

« Vauban » à Paris ; déjà complet ; - du 27 au 29 avril, voyage dans la Ligne Maginot avec visite du gros ouvrage du Simserhof ; - du 15 au 17 juin, symposium forteresse 1979, la première réunion para-militaire entièrement consacrée à l'étude de problèmes concrets touchant la forteresse ; - du 7 au 9 septembre, voyage sur la Ligne du canal Albert (ouvrage d'Eben-Emaël) en Belgique.

Officiers, sous-officiers et soldats peuvent participer à ces manifestations, qui sont à la fois propices à notre culture et à l'amitié. Renseignements auprès du plit Blanc, av. Druey 17, 1018 Lausanne.

## Officiers de l'Otan à Champéry

CHAMPÉRY. - Dimanche, une cinquantaine d'officiers des forces aériennes de l'Otan, qui ont séjourné quelques jours dans la région champérolaine, ont été reçus à l'hôtel de Champéry par la romancière Eva Défago. Ce fut l'occasion pour ces hôtes anglais, canadiens, allemands, luxembourgeois et américains de fraterniser spécialement au champagne avec Mme Eva Défago.

## Un immeuble en feu à Aigle

AIGLE. - Il était près de 20 heures dimanche soir lorsqu'une épaisse fumée se dégagea d'un immeuble situé au chemin de l'Ecluse, propriété de M. A. Schneider. Bientôt la gendarmerie fut sur place pour tenter de juguler l'important sinistre. C'est dans l'un des appartements de l'immeuble que le feu a vraisemblablement pris mais on ignore encore les causes réelles de ce sinistre. Si l'on constate fort heureusement qu'il n'y a eu aucun blessé, les dégâts matériels sont très importants car tout l'étage est détruit et la toiture en partie ravagée malgré la prompt intervention du PPP. Une enquête a été ouverte.

## Hausse du franc 10,7% en un an

BERNE (ATS). - A la mi-janvier, le cours du franc suisse, pondéré par les exportations vers les quinze principaux partenaires commerciaux du pays, était encore de 10,7% supérieur à son niveau d'un an auparavant, indique le bulletin mensuel de la Banque Nationale Suisse. Une nouvelle amélioration est cependant intervenue depuis la fin de l'année dernière, puisqu'à ce moment-là le cours pondéré du franc se situait 13,9% au-dessus du niveau observé un an plus tôt, tout en étant déjà inférieur de 10,3% à celui de la fin du mois de septembre. A signaler tout de même que ce cours était remonté de 0,6% pendant le mois de décembre 1978.



M. Wolfgang Lorétan entouré à gauche du divisionnaire Gehri, ancien cdt de la brigade de forteresse 10 et à droite du brigadier Lavanchy, l'actuel commandant. Photo NF

## Annonces !

Dans chaque région du Valais un vendeur-conseil Publicitas est à votre disposition.



Région de Martigny :  
**M. Bernard MOTTET**  
Agence Publicitas  
Av. de la Gare 21  
1920 Martigny  
Tél. 026/2 10 48

A notre fidèle clientèle

# AVIS

Devant libérer impérativement un dépôt-annexe loué (vendu par son propriétaire) d'ici au 31 janvier 1979

**Nous ne vendons plus  
Nous ne soldons plus  
Nous « BRADONS »  
au prix de revient**

# Fr. 200 000.- de mobilier neuf en pin naturel et teinté de première qualité!

- Salles à manger
- Chambres à coucher
- Bancs d'angle
- Vaisseliers
- Tables
- Salons
- etc.

qui doit être

# cédé à tout prix et à emporter!

meubles

# descartes

Tél. 026/6 36 36

## SAXON

1 km direction Martigny

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS



Cherchons pour Sion

### garçon de cuisine

Entrée tout de suite, congé samedi, dimanche et jours fériés. Horaire régulier.

Tél. 027/22 92 72 22-6633

### Chef de chantier

28 ans

cherche

### place de travail

Région: Valais romand.

Ecrire sous chiffre P 36-20714 à Publicitas, 1951 Sion.

Pizzeria La Luge aux Collons cherche

### une sommelière

Débutante acceptée.

Tél. 027/81 17 44 36-20587

Le café ABC à Sion cherche

### une sommelière

Travail en équipe.

Tél. 027/22 47 75 22 53 22 privé \*36-20693

Tea-room-snack à Monthey (VS) fermé le soir et le dimanche cherche

### une serveuse

(connaissant son métier) pour le 15 mars

Ecrire sous chiffre P 36-100026 avec certificats, photo et prétentions de salaire à Publicitas, 1870 Monthey.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre Sommet-des-Vignes sur Martigny

### maison d'habitation

comprenant: 4 chambres, salon avec cheminée, cuisine, carnotzet, véranda, terrain 1155 m<sup>2</sup>

Pour traiter: agence immobilière G. Evéquoz, Monthey Tél. 025/4 64 20 143.266.981

A vendre dans les mayens de Conthey

### chalets avec ou sans terrain

ainsi qu'un

### terrain de 3800 m<sup>2</sup> environ

Ecrire sous chiffre P 36-20725 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à Verbier

### chalet

comprenant cuisine, salon avec cheminée, coin à manger, WC séparé, WC-bains, 3 chambres à coucher, garage, cave. Terrain 600 m<sup>2</sup> entièrement aménagé.

Agence immobilière G. Evéquoz Tél. 025/4 64 20 143.266.981

A louer à Martigny dans villa

### appartement

de 4 ou 5 pièces tout confort.

Loyer dès Fr. 650.- Entrée à convenir.

Ecrire sous chiffre P 36-400060 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Chamoson

### maison

tout confort, 5 pièces salle de jeux, 2 garages, terrasse, jardin, cheminée.

Fr. 625.- par mois charges non comprises.

Tél. 027/86 18 23

36-20726

A vendre à Verbier

### appartement de 2 1/2 pièces

meublé rustique, pour 4 personnes avec terrasse, parc privé, très belle situation. Prix à discuter.

Agence immobilière G. Evéquoz Tél. 025/4 64 20 143.266.981

### Café à Monthey cherche une sommelière

Horaire agréable. Congé tous les dimanches.

Tél. 025/4 13 94 36-100032

**20 à 70% de rabais sur tout l'assortiment**

chez



La Croisée - Sion

(Vente spéc. aut. du 15.1 au 3.2)

Nendaz-Station A louer à l'année date à convenir

### chalet meublé

4 ch. à coucher, 1 séjour cheminée française, 2 salles d'eau, grand local/carnotzet Confort. Ensoleillé toute l'année. Balcon, terrasse, jardin.

Ecrire sous chiffre P 36-20706 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre ou à louer à Sion

### locaux commerciaux de 190 m<sup>2</sup>

avec vitrines.

Tél. 027/22 33 34

36-20623

A vendre, St-Maurice

### appartement de 88 m<sup>2</sup>

comprenant: cuisine, WC-bains, WC séparé, salon, salle à manger, 2 chambres à coucher, balcon. Tapisserie neuve Fr. 98 000.-

Agence immobilière G. Evéquoz Tél. 025/4 64 20 143.266.981

Bas-Valais A remettre

### café-restaurant

Chiffre d'affaires intéressant.

Renseignements: Agence immobilière Gabriel Evéquoz Monthey Tél. 025/4 64 20 143.266.981



Jour et nuit à votre service... grâce à la technique d'impression la plus moderne

USF

# Autour du réchaud\*



\*Une chaude ambiance

## La fondue crée la bonne humeur!

Avec le bon mélange du spécialiste!



# Porc

Cou	kg	13.90
Tranches	kg	14.90
Filet	kg	21.90
Filet mignon	kg	26.90

# Charcuterie

Jambon de derrière 1er choix	100 g	1.65
Charcuterie délicate 7 sortes, ass.	100 g	-90
Schublig St. Gall la paire	300 g	2.25
Salami Ticinello pièce	400 g	4.95
Gendarmes 3 paires	300 g	3.25

# Viande fumée pour la choucroute

Lard maigre	kg	6.90
Carrés	kg	19.90
Cou sans os	kg	16.90
Noix de jambon	kg	15.90

# Super-Hit

**Côtelettes de porc**  
**11.90**  
1 kg

# ACTION

Hachis de boeuf	kg	8.90
Langues de boeuf fumées	kg	10.90
Escalopes de dinde (cong. imp.)	kg	12.90
Cuisses de poulet (cong. imp.)	kg	5.90

Notre garantie: satisfait ou remboursé!



# PLACETTE

R. Revaz  
SION  
Garage de l'Ouest ☎ 22 81 41  
vous offre cette semaine

Commodore 2.8	15 000 km	77
Chevrolet Monza 2 + 2	45 000 km	75
Kadett 1200 Spécial	47 000 km	75
Kadett City Star	24 000 km	77
Toyota Lift	26 000 km	77
Ascona 1200 S	40 000 km	76

A louer à l'entrée ouest de Sion  
**un studio meublé**  
Fr. 350.- par mois charges comprises. Libre tout de suite.  
Tél. 027/22 05 55  
36-20639

A vendre à Martigny  
**appartement de 5 pièces**  
en duplex, y compris garage, 2 caves et jardin. Prix à discuter.  
Agence immobilière G. Evéquo  
Tél. 025/4 64 20  
143.266.981

A vendre, occasions  
**chalets**  
parfait état 10 000.- à 15 000.- reconstruits sur votre terrain: Fr. 40 000.- à 60 000.- selon devis.  
Tél. 022/82 17 21  
dès 19 heures  
\*36-425034

A louer à Grône  
**studio meublé**  
pour 1 ou 2 pers.  
Fr. 220.- par mois charges comprises.  
M. René Butikofer  
3941 Grône  
Pour visite, dès 17 h. 30  
\*36-300127

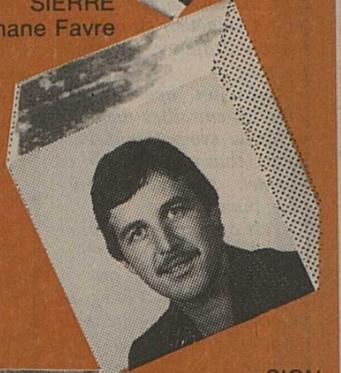
# la publicité en Valais



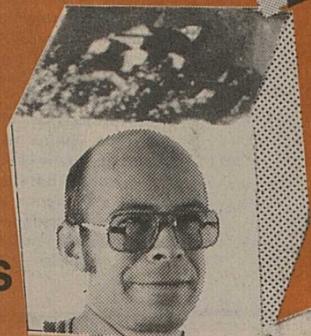
BRIGUE  
Emile Garbely



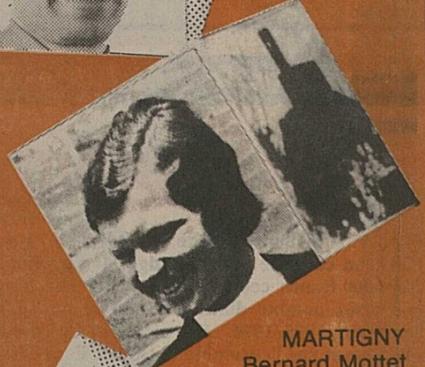
SIERRE  
Stéphane Favre



SION  
Gérald Antonin



SION  
Charles-Henri Berthouzo



MARTIGNY  
Bernard Mottet



MONTHEY  
Jean-Guy Micheloud

Pour chaque zone d'attraction commerciale valaisanne

## un conseiller PUBLICITAS

se tient à votre disposition.

SION, 027/21 21 11,  
Av. de la Gare 25

MARTIGNY, 026/2 10 48  
Av. de la Gare 21

MONTHEY, 025/4 42 49  
Rue Pottier 7

BRIGUE, 028/23 88 23  
Schulhausstrasse 1

## PUBLICITAS

équilibre vos ventes par l'étude judicieuse de vos budgets publicitaires



**PUBLICITAS - NOUVELLISTE**

**Le point d'une amitié et d'une fructueuse collaboration**

SION. - Selon une tradition bien établie - et bien agréable - la direction de Publicitas SA à Sion invite le « Nouvelliste » chaque année en janvier. Une façon bien sympathique de commencer l'année.

C'est ainsi que vendredi soir, une bonne partie du personnel des deux maisons se retrouvait dans le bâtiment de Publicitas, à l'avenue de la Gare, où le recevaient MM. Joseph Pellegrini, directeur de « Publicitas-Valais » et Jean-Bernard Rossier, fondé de pouvoir. La délégation du NF, elle, était conduite par MM. André Luisier, directeur et rédacteur en chef, et Francis Zufferey, fondé de pouvoir.

Après un apéritif pris dans les entrailles du bâtiment, au sympathique carnotzet, tous en gagnèrent le sommet, six étages plus haut, pour le repas.

C'est à l'issue de celui-ci que les deux directeurs adressèrent quelques mots à l'assistance. M. Pellegrini rappela que cette rencontre traditionnelle a pour but premier de resserrer des liens tissés tout au long de l'année dans le travail. Un travail consacré à un but commun : le « Nouvelliste ». Il se félicita de la collaboration fructueuse des deux entreprises, en dépit d'un climat économique quelque peu maussade en ce début d'année.

M. Luisier, quant à lui, releva que les conditions du

marché avaient bien changé depuis la dernière rencontre amicale des deux maisons, douze mois plus tôt. Il profita de souligner combien le « Nouvelliste » fut puissamment aidé par Publicitas en 1978, face à des circonstances particulières, ajoutant que pour fabriquer des choses chères, il faut avoir de l'argent. Le rôle de Publicitas, dans ce domaine, n'est plus à démontrer.

Et la soirée se poursuivit - jusqu'au petit matin, si l'on peut dire - en propos amicaux, l'amitié Publicitas-Nouvelliste déployant ses effets jusque sur une piste de danse...

Que la direction de Publicitas et son personnel trouvent ici l'expression de la reconnaissance de toute l'équipe du « NF » pour leur accueil chaleureux et leur collaboration efficace.

**Pour les aînés de Sion et environs**

Pro-Senectute et l'Université populaire de Sion, invitent les aînés à participer à la prochaine conférence avec projection, qui sera donnée le mercredi 24 janvier à 14 h. 30 à l'hôtel du Rhône à Sion, par M. Maurice Zermatten.

M. Zermatten, par sa conférence et ses projections, nous commentera Sion, notre ville, en nous faisant découvrir et redécouvrir les trésors qui ont fait son histoire.

Cette conférence est également ouverte aux personnes plus jeunes, disposant de temps libre.

Prix d'entrée 2 francs par personne.

**Après les apparitions de Veyonnaz**

**Un satellite particulièrement brillant observé depuis Anzère**

ANZÈRE. - Nous avons signalé, la semaine dernière, comment des habitants de Veyonnaz furent interloqués par la présence dans le ciel de la région, d'un objet lumineux qu'aucun des témoins ne parvint à identifier.

Or, un habitant d'Anzère nous a téléphoné pour nous faire part de l'une de ses propres observations. Il a été frappé en effet, samedi soir, par l'apparition d'un corps céleste extrêmement brillant qui, ayant surgi du côté du Weisshorn, devait

disparaître quelques minutes plus tard dans la région du Mont-Blanc. « Il n'y a aucun doute, nous dit-il, il s'agissait d'un satellite. C'était tout à fait caractéristique. Cependant, ce qui m'a frappé, c'est la luminosité inhabituelle de ce satellite: jamais je n'en avais remarqué de si brillant »

Ainsi, selon notre lecteur, des personnes auraient pu s'étonner au passage d'un objet absolument commun, mais prenant un aspect inhabituel du fait des conditions météorologiques par exemple.

**Une grande dame de Sion disparaît: M<sup>me</sup> Anny de Preux**

Dimanche soir s'est éteinte à Sion, dans sa quatre-vingt dixième année, M<sup>me</sup> Anny de Preux, veuve de René de Preux qui fut pendant près de 30 ans chancelier de l'Etat du Valais. Fille de Raoul de Riedmatten et d'Anny de Montserrat, elle joignait ainsi à ses traditions valaisannes celles d'une vieille famille savoyarde. Mais elle fut très vite privée de sa mère, qui mourut brusquement peu après la naissance de sa fille. Fort heureusement pour elle, une sœur de son père put venir remplacer cette jeune mère prématurément disparue: Lucie, veuve du colonel Victor de Courten, ancien commandant de la Garde pontificale, mort prématurément lui aussi.

A cette époque où l'instruction des jeunes séduoises n'était pas très poussée, Anny de Riedmatten eut la chance de faire de solides études à l'institut des dames de Sainte-Clotilde à Aigle, où l'on obtenait le baccalauréat français.

En 1912, elle épousa René de Preux qui pratiqua plusieurs années le barreau avant de devenir chancelier d'Etat. Ils eurent quatre enfants, dont deux sont établis à Sion et deux à Lausanne.

Dotée d'une grande intelligence, assortie d'une vaste culture, M<sup>me</sup> Anny de Preux était une grande dame dans la meilleure acception

du terme. Grande dame elle l'était par sa haute taille et son port imposant; mais elle l'était surtout par sa clairvoyance, sa sûreté de jugement qui, jointes à une élocution parfaite, lui permettait de dominer les problèmes et les discussions. Elle était douée pour le théâtre, et les anciens Séduois se souviennent encore de la façon magistrale dont elle joua Armande, la première des Femmes savantes, dans l'excellente mise en scène du regretté Raphy Dallèves.

Grande dame, oui, mais d'une cordiale simplicité avec tous ses parents et amis, heureux de goûter le charme de sa conversation spirituelle et enjouée. Bonne épouse et bonne mère, elle aimait à grouper autour d'elle, dans de vastes agapes familiales, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Sa disparition laissera bien du vide et tous ceux qui l'ont connue conserveront d'elle un souvenir ému.

Que sa nombreuse descendance, mais particulièrement son fils René, qui ne l'a pratiquement jamais quittée, et l'entoura d'un total dévouement jusqu'à son dernier jour, veuille bien trouver ici l'expression de nos sincères condoléances et de notre profonde sympathie.

L.R.

**PAROLE DE CITOYEN**

**Musique**

L'audition des élèves de piano de Marie-Jo Schroeter et de violon de Monique Müller à la chapelle du conservatoire, samedi soir, a enchanté un parterre de parents qui ne demandait d'ailleurs que ça. Les talents fleurissent à merveille dans ce temple de la musique et je ne sais s'ils faut davantage admirer les artistes en herbe ou leurs professeurs qui ont toute la peine et la patience... sans les applaudissements.

Mais ne connaissent-ils pas la musique ?

H.

**RÉDACTION DE SION**  
Gérard Mabillard  
Tél. : (027) 23 30 51 (int. 25)  
Avenue de la Gare, 1950 Sion  
App. tél. : 38 23 47.  
1961 Champlan

**Journée de fête pour « La Cible » de Saint-Léonard**



Le « roi du tir » et le « vice-roi » récompensés.

SAINT-LÉONARD. - Chaque année, le 3<sup>e</sup> dimanche du mois de janvier est pour la société « La Cible » un jour de fête. Les membres, conduits par la fanfare La Léonardine, participent tout d'abord à la sainte messe. A la sortie des offices, le généreux apéritif muscat est offert, puis les autorités religieuses, civiles, les membres des sociétés de musique et de chant « La Léonardine » se retrouvent à la salle du collège pour un banquet de circonstance.

Avant l'ouverture de la séance administrative Mgr l'abbé général Maurice Bitz s'est adressé aux sociétaires : « Conservez jalousement « l'esprit » de la société La Cible et le patrimoine que vous défendez! » Pour sa part, M. Edouard Delalay, président de la commune de Saint-Léonard, après avoir souhaité les meilleurs vœux au comité, aux sociétaires et à leur famille a précisé : « Dans le monde on se préoccupe de l'insécurité. Nous traversons effectivement une phase négative, mais cette insécurité n'est pas réelle. Ne cédez donc pas à la mentalité qui veut que tout soit négatif. »

Le capitaine Michel Schwery, dans son premier rapport d'activité, a relevé que la société compte actuellement 254 membres. Il a rendu un vibrant hommage à la mémoire de M. Denis Gillioz décédé depuis la dernière assemblée. Septante-deux membres ont participé aux traditionnels tirs. La lutte pour l'obtention du titre de « roi du tir » a été vive. Avec satisfaction, le président relève que les jeunes participent de plus en plus aux tirs. Les travaux de défoncement de la partie ouest de

la vigne ont été terminés l'année dernière. Des félicitations ont été adressées au métrai M. Ernest Emery pour l'excellent travail accompli.

Lors de l'assemblée de 1978, les membres avaient acclamé présidents d'honneur MM. Joseph Bétrisey et Albert Bétrisey et membres d'honneur Mgr Henri Schwery, évêque du diocèse, Mgr l'abbé général Maurice Bitz et le colonel Louis Studer. Le président a remis à ceux d'entre eux présents un magnifique diplôme et le comité se rendra prochainement auprès des autres pour leur remettre ce document. En signe d'amitié, chaque membre a reçu une bouteille de vin.

**Récompenses aux tireurs**

Le titre de « roi du tir » est revenu à M. Edmond Bétrisey et celui de vice-roi à M. Edgar Fardel, puis suivent : 3<sup>e</sup> M. Paul Schwery, 4<sup>e</sup> M. Charles-André Morand et 5<sup>e</sup> M. Joseph Bétrisey. Il est à relever que chaque tireur a reçu un prix. Pour couronner cette belle fête, La Léonardine a joué quelques marches en l'honneur des tireurs.

**Savièse: les parents d'élèves en association?**

SAVIÈSE. - Désireux d'établir un contact réel avec les autorités et le

personnel enseignant, lesquels approuvent cette démarche, un groupe de parents d'élèves de Savièse envisage de former une association.

Cette dernière, neutre sur le plan politique et confessionnel, regrouperait tous les parents d'enfants de la commune en âge de scolarité ou non.

A une époque où les programmes, les méthodes et les mœurs évoluent très rapidement, certaines personnes ont en effet jugé nécessaire de regrouper tous les parents, dans la mesure du possible, afin que, dans la collaboration, une meilleure instruction soit dispensée aux enfants de la commune saviésanne.

Ainsi, dans cette optique, un questionnaire a été récemment distribué à tous les ménages saviésans engageant les parents à se joindre en vue d'une future association et pour laquelle des suggestions sont demandées.

Cette initiative intéressante attirera, gageons-le, bon nombre de familles soucieuses de l'avenir de leurs enfants.

**Saillon : Nouveau cas de rage ?**

SAILLON. - Hier dans la journée, un renard déambulant dans les rues de Saillon fut aperçu par des écoliers et la population. Le comportement de l'animal semblant douteux, on fit appel à un chasseur du village, M. Laurent Roduit, qui abattit la bête. Le cas fut signalé à la gendarmerie cantonale qui vint ramasser la bête morte et entreprit le nécessaire pour l'envoyer à Berne en vue d'analyse. Il semble bien que l'on soit en présence d'un nouveau cas de rage.

**Martigny, Trient, Outre-Rhône**

**Fully: pour un développement harmonieux**

FULLY. - Si l'on consulte le budget 1979 de la municipalité de Fully, on constate que le budget extraordinaire s'élève à près de 1 800 000 francs, ceci alors même que les comptes ont fait ressortir une assez notable diminution du revenu agricole par rapport à l'exercice 1975/1976. En effet, si le produit des vignes fut satisfaisant sur l'ensemble des deux dernières années, les rentrées pour fruits et légumes sont nettement moins favorables.

**Au pays des Dranses**

**Excellents résultats des gardes-frontière valaisans**

ORSIÈRES. - Dernièrement s'est déroulée à La Lenk la journée nationale à skis des gardes-frontière. Comme nous l'a aimablement signalé, le sergent Devaud d'Orsières, les hommes du 5<sup>e</sup> arrondissement (Vaud, Valais, Fribourg, Neuchâtel), plus particulièrement les douaniers en poste en Valais, s'y sont magnifiquement distingués.

On connaît en effet au sein des gardes-frontière la saine rivalité qui anime les douaniers valaisans et leurs collègues grisons. Pour la deuxième année consécutive l'avantage aura été plus que largement « valaisan » comme on peut en juger à la lecture des résultats suivants:

**Course de fond 18,5 km avec paquetage et tir**

1. Patrouille 5<sup>e</sup> arr avec l'appointé Jakob Stalder, Zermatt, l'appointé André Crettenand, Orsières, et l'appointé Pierre-Alain Schers, Morgins.

Sur les 14 patrouilles engagées, les autres formations du 5<sup>e</sup> arrondissement ont pris les 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> places.

**Au slalom géant**

1. Appointé Gabriel Konrad, Ulrichen; 2. Caporal Pierre-E. Monnet, Gondo; 3. Appointé Pierre-Alain Schers, Morgins.

La performance des Valaisans ou douaniers en poste en Valais est d'autant plus remarquable que les Grisons s'étaient déplacés avec trois anciens internationaux et faisaient très largement figure de favoris. Bravo donc aux douaniers du 5<sup>e</sup> arrondissement.

Et pourtant, comme le dit avec justesse, le président Clovis Roduit: « Si le conseil peut compresser une partie des dépenses ordinaires, il en est des plus importantes où il ne peut qu'enregistrer et... payer la facture. »

C'est notamment le cas pour les 1 777 500 francs prévus au budget extraordinaire avec les principaux postes suivants :

**Construction de la salle de gymnastique**

300 000 francs. Les travaux intérieurs sont terminés. Le montant prévu concerne les aménagements extérieurs et les retenues de garantie.

**Terrain de sport**

50 000 francs. Il s'agit de divers aménagements pour terminer le nouveau terrain de football.

**Stand de tir régional**

200 000 francs. Le stand de Saxé ne répondait plus aux exigences de sécurité requises. Il aurait nécessité une transformation complète avec des aménagements coûteux. Devant ce fait, le conseil a accepté la proposition de la commune de Martigny pour la construction d'un stand régional dans la région du Gueret et qui intéresse les communes de Martigny, Martigny-Combe, Charrat, Fully et Vernayaz.



La plus remarquable des dernières réalisations de l'administration communale: le complexe de Charnot.

**Carnaval se prépare...**

ORSIÈRES. - On le sait, le carnaval dans l'Entremont, c'est avant tout celui mis sur pied, avec faste et compétence par les deux sociétés de musique d'Orsières l'Edelweiss et l'Echo d'Orny, 1979 n'échappera pas à cette règle et les dates carnavalesques sont déjà fixées: il s'agira des 25, 26 et 27 février prochain. Pour sa part, l'Edelweiss aura le plaisir d'accueillir à nouveau André Blot et sa formation française

alors que du côté de l'Echo d'Orny, on rompra la longue tradition « Bruno Lorenzoni » pour accueillir cette année une autre formation française de classe, celle de « Louis Corchia ». On s'achemine donc vers un renouveau musical qui n'entamera certes rien la tradition des grands concours du « plus beau » et « plus original » masque sans oublier, de part et d'autre, le carnaval des enfants du mardi après-midi.

# Rabais

Vente spéciale autorisée du 15.1. au 3.2.79

79096

**Sacs dame**  
cuir  
divers modèles  
~~60.-~~ **30.-**

**Sacs dame**  
skai  
divers modèles  
~~20.-~~ **10.-**

**Robes dame**  
divers modèles  
~~50.-~~ **25.-**

**Pulls dame**  
divers modèles  
~~20.-~~ **10.-**

**Pulls dame**  
divers modèles  
~~10.-~~ **5.-**

**Jupes dame**  
divers modèles  
et qualités  
~~40.-~~ **20.-**

**Manteaux dame**  
divers modèles  
et qualités  
~~80.-~~ **40.-**

**Chemises messieurs**  
fantaisie  
~~15.-~~ **7.50**

**Chemises messieurs**  
flanelle  
~~12.-~~ **6.-**

**Chemises garçons**  
~~10.-~~ **5.-**

**Draps divers**  
~~30.-~~ **15.-**

**Divers articles de ménage**  
~~10.-~~ **5.-**

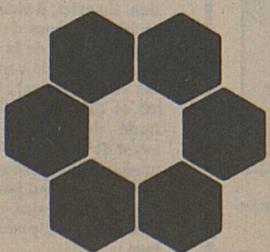
**Soutiens-gorge**  
~~10.-~~ **5.-**

**Pulls messieurs**  
~~18.-~~ **9.-**

**Chaussures dame**  
divers modèles  
~~40.-~~ **20.-**

**Chemises de nuit dame**  
~~30.-~~ **15.-**

50% de rabais  
sur tous les articles  
déjà soldés, aux tables  
spécialement indiquées.



# PLACETTE

# Fête cantonale des fifres et tambours du Valais romand

## Sous l'égide de «La Liberté» de Savièse

SAVIÈSE. - Samedi après-midi, la société des tambours La Liberté de Savièse tenait son assemblée annuelle au café Dumoulin, en présence de vingt-cinq sociétaires dont quinze minimes et juniors. Le président Joseph Debons, dans son rapport d'activité, a rappelé les préparatifs entrepris à ce jour en vue de la Fête cantonale des fifres et tambours du Valais romand que La Liberté organisera les 23 et 24 mai prochain à Saint-Germain. Le mercredi 23 mai, 12 sections, soit environ 60 tambours, participeront au traditionnel concours. Une grande soirée animée par les sociétés locales terminera cette journée. Le jeudi 24 mai, sera la journée officielle avec un cortège et les productions des sociétés.



M. Joseph Debons, président, remet une channe à M. Jean Dubuis pour ses dix ans d'activité au sein du comité comme caissier.

MM. Joseph Debons et Michel Jacquier fonctionnent comme instructeurs de jeunes.  
D'ores et déjà nous souhaitons

un large succès à la Fête des fifres et tambours du Valais romand et félicitons les responsables de la société pour leur dévouement.

## Sortie du ski-club Daviaz à Anzère

Le ski-club Daviaz à Anzère organise, le dimanche 28 janvier 1979, sa traditionnelle sortie à ski.

Le départ s'effectuera depuis la cour d'école à Massongex à 7 h. 45. Les éventuelles inscriptions peuvent être faites en téléphonant aux numéros 025 -

4 35 57 et 3 71 50, jusqu'au jeudi soir 20 heures, dernier délai.

En cas de mauvais temps, des renseignements peuvent être pris par le N° 145.

La course est évidemment ouverte à tout le monde.

## Val d'Aoste

### Remontées mécaniques paralysées par la grève !

COURMAYEUR. - Dimanche, une dizaine de milliers de skieurs s'ébattaient sur les pistes de la région du val Veni.

A 14 heures, les remontées furent stoppées, une grève ayant été déclenchée par les ouvriers de la Centrale élec-

trique de Pré-Saint-Didier. Cette grève imprévisible dura jusqu'à 16 heures et provoqua le mécontentement des hôtes. Surtout chez ceux qui furent bloqués dans les téléphériques, les télécabines et sur les télésièges.

### Le Val d'Aoste en Hollande

AOSTE. - Demain s'ouvre à Utrecht (NL) un important salon de vacances. Depuis deux ans, l'office du tourisme de la vallée s'y présente car il est non seulement fréquenté

par les Hollandais, mais encore par de nombreux Allemands.

Une hôtesse valdotaine y distribue du matériel publicitaire touristique.

## Dix jours à Bangkok pour un anniversaire



SAVIÈSE. - Hier matin, 13 contemporains non superstitieux de la classe 1954 de Savièse se sont rendus en car à Genève-Cointrin où un Boeing 707 les attendait pour les conduire via Kloten à Bangkok. Au total, 18 heures de vol ! Durant 10 jours, ces joyeux contemporains découvriront la Thaïlande. Nous leur souhaitons un excellent voyage et un merveilleux séjour dans le royaume de l'ancien Siam.

## Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

### Miège en 1980: 80<sup>e</sup> festival



MIEGE. - Lors de l'assemblée générale de la société de musique La Concordia de Miège,

que préside M. Georgy Antille, les participants élisent le comité chargé de l'organisation

du 80<sup>e</sup> Festival des musiques des districts de Sierre et Loèche. Celui-ci est présidé par M. Laurent Crettol, vice-président de la commune.

## Au vélo-club Eclair de Sierre

### Démission de Dill-Bundi

SIERRE. - Le vélo-club Eclair de Sierre tenait samedi après-midi son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Charles Epiney, entouré des membres du comité. M. Epiney salua les membres présents et releva la présence de plusieurs dirigeants, notamment M. Lomazzi de l'USC, Charles Karlen, président d'honneur et M. Héritier, président de l'association cantonale. Un instant de recueillement fut observé en souvenir de M. Richard Carlen décédé dans le courant de l'année.

Il appartient ensuite à M. Claude Bruttin, secrétaire, de donner connaissance du procès-verbal de la dernière assemblée, puis M. Jean-Jacques Viaccoz, trésorier de la société, présenta les comptes vérifiés par M. Puipe. Les finances relevons-le s'avèrent saines.

Dans son rapport, M. Charles Epiney releva l'excellent résultat d'ensemble et les bonnes performances de plusieurs membres notamment MM. Dill-Bundi, Bernard Gavillet, Marcel Odermatt, Marcel Gavillet, Thierry Voide, Jérôme Puipe, Hervé Viaccoz, ainsi que Marcel Rauch en cyclotouriste. Le club a admis 6 nouveaux membres au sein de la société et a enregistré une démission, celle de Robert Dill-Bundi. Ce dernier a en effet rejoint l'équipe nationale et a demandé son admission au club de Binningen, club où l'on tente actuellement de rassembler tous les membres faisant

partie de l'équipe nationale. Le prix de la troisième place gagné par Dill-Bundi aux championnats du monde a été remis à son entraîneur Hervé Viaccoz qui le lui transmettra.

Les coureurs Gavillet, Odermatt et Viaccoz ont été récompensés pour l'ensemble des résultats obtenus durant l'année.

Il appartient à M. Georges Honneger de présenter le rapport d'activité du cyclotouriste qui compte 40 membres et de relever la présence de Marcel Rauch, gagnant du classement général.

Le calendrier des manifestations prévues pour 1979 prévoit un omnium, en nocturne le 20 juillet et la 20<sup>e</sup> édition de la course Sierre-Loye le 22 juillet.

Le représentant de l'UCS, M. Gérard Lomazzi, adressa ses félicitations pour l'activité débordante du club sierrois. Il formula ses vœux pour une bonne continuation et informa l'assistance qu'un appareil de «photo finish» se trouvait à la disposition des clubs.

Le président de la fédération valaisanne, M. Antoine Héritier, donna connaissance de deux nouvelles courses qui seront remises au calendrier des clubs. Il s'agit de Sion-Vercorin et de Martigny-Ovronnaz.

Pour clore cette assemblée, le président Charles Epiney convia tous les participants à une collation et formula ses meilleurs vœux pour la prochaine saison cycliste.

Il y a quelques jours, ce comité se réunissait pour la première fois afin de se répartir les tâches (notre photo). Voici sa composition: Laurent Crettol, président; Michel Caloz, vice-président; Raoul Clavier, secrétaire; Emile Albrecht caissier; Georgy Antille, Armand Oggier et Roger Rion, membres.

Durant une année et demie, ce comité s'organisera en commissions qui fonctionneront jusqu'en mai 1980, date de ce festival. Rappelons que la Concordia organisa déjà les festivals de 1924, puis 1945 et 1963.

## L'art de la bouteille



Une Anniviarde sur son mulet ou les effets de verre d'une bouteille de vin.

VERCORIN. - L'artiste Serge Albasini ne manque pas d'imagination. En effet, il vient de réaliser de multiples scènes de la vie alpestre pour un hôtel de la station à l'aide de morceaux de verre de bouteille. Les vitraux jouent ainsi avec le soleil et diffusent une lumière blafarde du meilleur effet. Aussi, avant de jeter vos bouteilles au rassage des ordures, songez à l'œuvre d'art qui pourrait en sortir. Des déchets qui, avec un peu d'imagination, prennent de la valeur.

## Le comité

Le comité, pour une nouvelle période de deux ans, sera composé de la manière suivante: MM. Joseph Debons, président; Pierre-Antoine Clausen, secrétaire; Michel Jacquier, caissier, remplaçant M. Jean Dubuis, qui après dix ans de dévouement, a demandé à être déchargé de cette fonction. Le président, au nom de la société, lui a remis une channe dédicacée.

L'effectif actuel de la société est de 27 membres dont 15 jeunes.

## Auditeurs et téléspectateurs du Valais romand

### Assemblée générale

SION. - C'est demain soir mercredi, à 20 heures, en la grande salle du Centre professionnel à Sion, que se tiendra l'assemblée générale de l'Association des auditeurs et téléspectateurs du Valais romand. Un ordre du jour aussi riche qu'intéressant attend une assistance qui ne manquera pas d'être nombreuse.

## Tribune du lecteur

### A propos du déblaiement de la neige

Monsieur,

Très bien, votre article du 19 janvier, concernant le déblaiement de la neige. En particulier en ce qui concerne la neige poussée par le chasse-neige sur les trottoirs et les places de stationnement. Cela fait de tels tas que l'on ne sait pas que faire de cette neige et que l'on est obligé d'en faire des tas sur place.

En ce qui concerne les trottoirs, on n'est pas gâté dans notre quartier. Les camions chasse-neige passent et repassent et repoussent finalement tout sur les trottoirs, si bien que les piétons n'ont que le choix ou de patauger dans 50 cm de neige ou suivre le

bord de la route, avec les dangers que cela comporte. On a nettoyé les trottoirs, mais pour quoi faut-il que ces jours, on racle encore les bords de la route pour tout renvoyer sur les deux trottoirs ?

On comprend parfaitement que la route soit dégagée, mais est-ce vraiment nécessaire d'ouvrir la route jusqu'au bord ? La route est assez large pour que l'on ménage au moins 50 cm sur le trottoir nord, le seul qui nous intéresse, ce qui dispenserait du nettoyage urgent des trottoirs. Le piéton peut facilement se faire un chemin dans quelques centimètres de neige. Et aussi que l'on se dispense d'expédier sur les trottoirs les quelques petits

paquets de neige encore au bord de la route. Vous vous demandez si la commune n'a plus d'argent, on peut se demander aussi si le canton a assez d'argent pour payer des camions chasse-neige pour encombrer les trottoirs.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, mes salutations distinguées.

Un lecteur

UN CADEAU de... 365 jours...



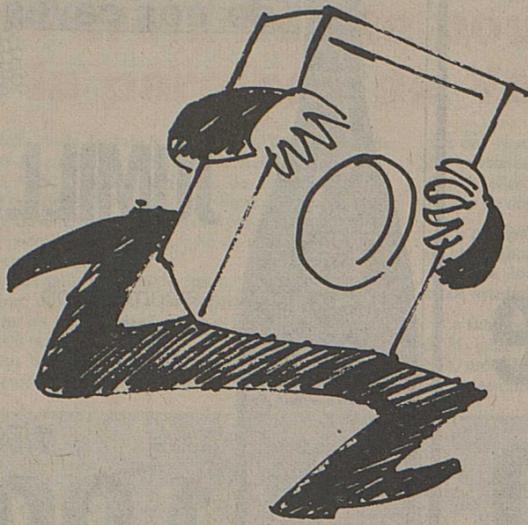
UNIVERSITÉ DE LAUSANNE  
Formation des maîtres  
d'éducation physique  
Diplôme fédéral No 1

Une nouvelle session débutera le 22 août 1979.  
Examens d'admission: mars-avril 1979.

Les inscriptions doivent être adressées sur formulaire ad hoc à: Université de Lausanne, formation des maîtres d'éducation physique, Dorigny, 1015 Lausanne, jusqu'au 1er mars 1979.  
Tél. 021/46 57 53, le matin 22-100403



Les sportifs méritants, de gauche à droite: MM. Viaccoz, Odermatt et Gavillet.



# L'amour, c'est aussi ça!

... Penser à délivrer sa femme de travaux ménagers astreignants, en l'équipant d'appareils modernes. Et prendre soin d'épargner l'argent du ménage en profitant des extraordinaires ventes spéciales de Magro ménager pour choisir, par exemple:

- |                            |                      |                         |                         |
|----------------------------|----------------------|-------------------------|-------------------------|
| Abat-jour                  | Cuisinières          | Lampes, lustres, etc.   | Rasoirs électriques     |
| Appareils de cuisine       | Cristaux             | Lampes à bronzer        | Réchauds                |
| Appareils à manucure       | Douches de massage   | Lave-vaisselle          | Réveils                 |
| ou massage                 | Emulsionneurs        | Machines à café         | Rhéostats               |
| Aspirateurs                | Essoreuses           | Machines à laver        | Sèche-cheveux           |
| Balais mécaniques          | Etendoirs            | Machines à repasser     | Sèche-fruits et légumes |
| Balances de cuisine        | Fers à bricquets     | Marmites à vapeur       | Séchoirs à linge        |
| Bigoudis chauffants        | Fers à repasser      | Minuteries              | Services à fondue       |
| Bouilloires                | Fours à micro-ondes  | Mixers                  | Shampoineuses           |
| Brosses à dent électriques | Fours à raclettes    | Moulin à café, à poivre | Sorbétières             |
| Cafetières électriques     | Frigos               | Nappages                | Syphons                 |
| Casques séchoirs           | Friteuses            | Ouvre-boîtes            | Thermo-plongeurs        |
| Casserolier                | Garnitures à flamber | Peignes soufflants      | Thermos                 |
| Chauffe-biberons           | Grills tourne-broche | Pèse-personnes bébés    | Trancheuses             |
| Chauffe-plats              | Grille-pain          | Planches à repasser     | Ustensiles de cuisine   |
| Chauffe-eau                | Horloges de cuisine  | Plats                   | Vaisselle/faïence       |
| Congélateurs               | Hottes d'aspiration  | Poêles                  | Ventilateurs            |
| Couvertures chauffantes    | Humidificateurs      | Radiateurs              | Yaourtières             |
| Couteaux électriques       | Ladyshaves           |                         |                         |
| Couverts                   |                      |                         |                         |
| Couvre-plaques             |                      |                         |                         |
| Crêpières                  |                      |                         |                         |

Des marques connues avec garanties complètes:

Bauknecht - Calor - Fri-Fri - Gehrig - Hoover - Jura - Kenwood - Koenig - Melior - Menalux - Moulinex - Nilfisk - Philips - Progress - Philco - Rotel - Tefal - Siemens - Scholtes - Turmix - Valentine - Volta - Zyliss - Zoug, etc.

...c'est meilleur marché, à **MAGRO MENAGER** Sion-Uvrier Roche Courrendlin

Du 15 janvier au 3 février

Cochez ce qui vous manque et venez voir ce que vous économisez

## AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A remettre à Montreux  
**petit magasin d'alimentation**  
Bon rendement.

Tél. 021/62 12 95, dès 19 h.  
22-120

Cherchons

### un garage

intéressé par la représentation d'une marque de voitures pour la région de Martigny. Event. location ou prise de participation.

Ecrire sous chiffre P 36-900867 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre, au centre du Valais, dans une localité des plus touristiques, magnifique

### café-restaurant

avec salle à manger. Convendrait à couple sachant bien cuisiner.

Pour traiter, pas nécessaire de beaucoup d'argent mais bon travailleur et sérieux.

Ecrire sous chiffre P 36-20712 à Publicitas, 1951 Sion.

Je cherche pour un de mes clients

### magasins de tabac, kiosques à journaux, bars à café

Centre du Valais ou stations de montagne

Offres détaillées à: fiduciaire Charles Dumas, rue de la Dent-Blanche 10, Sion. Tél. 027/22 14 68 89-87

A vendre, entre Saint-Maurice et Martigny, en bordure de route cantonale et à proximité de la gare

### immeuble commercial

comprenant exposition - dépôt - bureau - appartement

Surface bâtie 650 m2  
Surface parcelle 1780 m2

**COFIDECO SA**  
1800 Vevey  
Rue de Lausanne 17  
Tél. (021) 518234

A louer à Sion, dans quartier tranquille, bien ensoleillé, verdure, immeuble récent

**appartement 3 1/2 pièces**  
dès Fr. 328.- plus charges

**appartement 4 1/2 pièces**  
dès Fr. 377.- plus charges

Libres tout de suite ou à convenir.

Renseignements: régie J. Pellet  
Rue de la Dent-Blanche 20, Sion  
Tél. 027/22 16 94

36-263

Aven, commune de Conthey, 1000 m alt.

### très joli chalet

neuf, surface 56 m2, vue magnifique plaine du Rhône.

3 chambres à coucher, bain, WC, living avec cheminée, terrasse dallée, cuisine, cave, garage. Terrain 837 m2 arborisé, rocaille, jardin potager. Habitable toute l'année. P.V.: Fr. 230 000.-, crédits assurés.

Pour renseignements: M. Baumgartner, case postale 44, 1860 Aigle.

143.266.838

A louer à Château-neuf-Conthey pour le 1.2.1979 ou date à convenir

### appartement de 4 1/2 pièces

Fr. 480.- charges comprises & chaînes TV

Tél. 027/36 11 56 36-3006

**Martigny**  
A vendre  
**boulangerie**

Financement assuré

FIDUCIAIRE  
H. DINI ET G. CHAPPOT  
Rue du Simplon 7  
1920 MARTIGNY  
TEL. 026/2 64 81

# Soldes C&A comme ça!

## Blanc

10% de rabais sur tout le blanc non démarqué, à l'exception de la marchandise étiquetée prix rouge.

### Couvertures piquées

"Billerbeck-Rheumalind", intérieur chaud et douillet en pure laine vierge de première qualité.

200 x 200 cm 120.-  
140 x 200 cm maintenant

**75.-**

### Couvertures de laine

pure laine vierge, une chaleur naturelle, une qualité suisse.

220 x 260 cm 135.-  
180 x 220 cm maintenant

**89.-**

## Tissus rideaux

10% de rabais sur tous les tissus rideaux non démarqués, à l'exception de la marchandise étiquetée prix rouge.

### Tissus imprimés pour rideaux

en pur coton, dessin original sur fonds de couleur largeur 120 cm maintenant

**3.-**

### Voilages terylène

charmant motif de rayures horizontales, qualité facile à entretenir, ourlet plomb hauteur 180 cm maintenant

**4.-**

## Tissus

### Imprimés

100% coton, pour votre garde-robe printemps-été et mille autres choses, largeur 90 cm maintenant

**4.-**

### Viscose mousseline

qualités lavables pour jupes et robes, impressions mode.

Largeur 90 cm maintenant

**5.-**

Chaque jour de 14 à 15 h.

## Heure miracle

Mardi 23 janvier  
Tissus nouveauté unis et imprimés, largeur 90 et 140 cm, durant l'heure

**2.-**

Mercredi 24 janvier  
Couvertures piquées grand choix de dessins et coloris, 150 x 200 cm, durant l'heure

**20.-**

Jeudi 25 janvier  
Tissus nouveauté unis et imprimés, largeur 90 et 140 cm, durant l'heure

**2.-**

Vendredi 26 janvier  
Tissus rideaux et voilages, durant l'heure

**2.-**

Jusqu'à épuisement du stock!



## Maux de tête?

Nicholas maux de tête douleurs gripes  
30 COMPRIMES

**ASPRO**



Aspro soulage vite.

# DENNER

DI-4/23179

## Actions

valables dès le 23.1.79



**Multipack**  
2 bouteilles  
à 1 litre ~~1.40~~ **- .90**  
(+ dépôt)

### Pain croustillant Roland

pain moderne et léger



• **Délicatesse**

200g ~~1.20~~

**- .95**



• **Seigle Gourmet**

200g ~~1.40~~

**1.10**



• **Sésame**

200g ~~1.50~~

**1.20**

**Concombres délicieux**  
au vinaigre de conserve aromatisé  
égoutté



450g ~~2.10~~

**1.70**



4 x le meilleur!

Pour toutes lessives de 30-95°

4,5 kg ~~14.40~~

**12.40**

### QUIK CAFÉ

Extrait de café 100% pur doublement filtré



• normal

100g ~~5.10~~

**3.10**

200g ~~9.60~~

**6.-**

• sans caféine

100g ~~5.70~~

**3.70**

200g ~~10.60~~

**7.-**



de nos caves

## JUMILLA

Denominación de origen protegida

1 litre ~~2.50~~

**1.90**

(+ dépôt -.40)

### Offre spéciale



**Popcorn salé**

70g **- .50**



BANQUE KEYSER ULLMANN EN SUISSE SA  
GENÈVE

### Emprunt 3½% 1979-89 de fr. 20 000 000

destiné au financement de ses opérations actives à long terme.

#### Modalités de l'emprunt

<b>Durée</b>	10 ans ferme
<b>Titres</b>	obligations au porteur de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100000 valeur nominale
<b>Coupons</b>	coupons annuels au 15 février
<b>Libération</b>	15 février 1979
<b>Cotation</b>	aux bourses de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich
<b>Prix d'émission</b>	99½%
<b>Délai de souscription</b>	du 23 au 29 janvier 1979, à midi.

Des prospectus et bulletins de souscription sont à disposition auprès des banques suivantes:

**Banque Populaire Suisse  
Crédit Suisse  
Banque Cantonale Vaudoise  
Banque Cantonale de Zurich  
Banque Keyser Ullmann en Suisse SA**

Numéro de valeur 29160

#### OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Restaurant Relais du Mont d'Orge à Sion cherche

#### un sommelier

pour fin janvier.

Tél. 027/22 13 41  
entre 10 h. 30 et 14 h. 30  
ou le soir dès 18 heures

36-1285

Conciergerie  
Nous cherchons

#### concierge

pour bâtiment de 24 appartements à l'avenue de Tourbillon à Sion.

Appartement de 3<sup>1/2</sup> pièces à disposition.

Faire offres à case postale 28926, Sion. 36-20668

Cherche un

#### employé de bureau

Si possible au courant des problèmes sociaux d'entreprise. Poste disponible dès le 1.2.79 ou à convenir.

Faire offres par écrit:  
**Menuiserie métallique ZM S.A.**  
1860 Aigle

22-40707

Supermarché cherche

#### une vendeuse

connaissant la caisse

Entrée immédiate.  
Bon salaire.

Verbier, tél. 026/7 52 87

36-4829

Chez André, café-restaurant-pizzeria  
Route du Simplon 50, Sierre  
Tél. 027/55 12 08  
cherche une

#### sommelière

connaissant les deux services

Travail par équipe. Bon gain. Entrée tout de suite ou à convenir. Event. débutante.  
36-1301

#### Les Transports publics du Chablais

Chemins de fer AL, AOMC, ASD et BVB

cherchent, pour entrée tout de suite ou à convenir

#### aspirants conducteurs-contrôleurs

pour le service des trains

Les offres écrites sont à adresser à la direction des Transports publics du Chablais, avenue de la Gare 38, 1860 Aigle. 22-120

Importateur suisse d'appareils électroménagers cherche, pour deux de ses importants clients, date d'entrée à convenir

#### 1 vendeuse-démonstratrice demi-journée

Lieu de travail: Sierre

#### 1 vendeuse-démonstratrice plein temps

Lieu de travail: Sion

Pour ces deux postes, nous offrons un emploi sûr, une activité intéressante avec fixe et commission sur les ventes, des prestations sociales modernes. Les connaissances de la branche de l'électroménager et de l'allemand ne sont pas indispensables, mais représenteraient un avantage.

Si l'une de ces activités vous intéresse, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre offre manuscrite, accompagnée d'un bref curriculum vitae, sous chiffre PG 40714 à Publicitas, 1002 Lausanne.

## Une croix bénite pour la mission de la paroisse de Venthône

Précédée de la fanfare L'Union sous la direction de M. John Devanthery, une foule recueillie gagnait dimanche, vers 11 heures, à l'issue de l'office divin, le quartier des Bondes, à l'ouest du village de Venthône.

Une grande croix de bois avait été plantée dans ce quartier, en pleine expansion, afin de marquer la fin de la mission de Venthône.

Organisée pour la dernière fois à Venthône en 1955, la mission, durant quinze jours permit aux fidèles de rencontrer les pères Didierlaurent et Berthollet de Lyon, en mission religieuse au Niger.

En plus des réunions mises sur pied pour tous, les paroissiens de Venthône purent à loisir organiser chez

eux des rencontres d'affinité. Des groupes de quelque dix personnes se rassemblaient au domicile de l'une d'entre elles, construisant avec les deux religieux des soirées de dialogue et d'échange.

En présence notamment de M. Jérémie Mayor, curé de la paroisse de Sainte-Catherine et doyen du décanat de Sierre, le curé de Venthône, M. Boitsy bénit cette croix, symbole de la foi des habitants du lieu.

La fanfare ainsi que le chœur mixte sous la direction de M. Jean-Pierre Salamin se produisirent à cette occasion, précédant un verre de l'amitié cordialement offert à tous les participants.



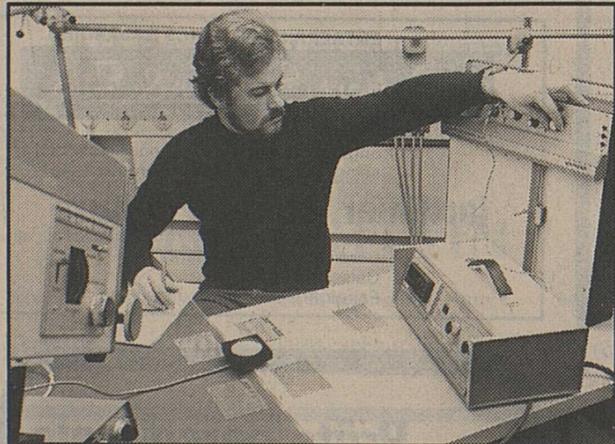
En procession, les paroissiens de Venthône gagnent le quartier des Bondes.



Symbole de la mission de 1978, la croix de bois est bénite par le curé Boitsy.

## A l'Université populaire de Sierre

### L'ordinateur maître ou serviteur?



Dans le cadre de ses activités, l'université populaire de Sierre, organise, demain mercredi, à la salle de conférence du centre scolaire des Liddes, dès 20 h. 15, une rencontre placée sous le thème: «Ordinateur libérateur ou asservissement?»

Indispensable à toute avance technologique, l'ordinateur prend une place de plus en plus grande dans la vie quotidienne de chacun. Il s'impose dans des domaines pratiques et éthiques aux utilisateurs et à ceux qui le subissent.

L'orateur invité par l'université populaire de Sierre, M. Raphaël Brunner, est un enfant de la cité du soleil établi à Lausanne. Il exerce dans cette ville la profession de directeur d'une des plus importantes firmes mondiales en informatique.

M. Brunner divisera son exposé en deux parties: le rôle joué par l'ordinateur dans le monde actuel, les unités qui le composent; l'histoire de l'ordinateur et de l'évolution technique; les tendances futures de cette science, dans un premier temps.

Puis le spécialiste s'étendra sur

les conséquences de l'ordinateur sur les entreprises, les institutions, les individus ainsi que sur l'impact de l'ordinateur sur le monde de l'emploi et sur la sphère privée des individus.

A un moment où l'emploi des ordinateurs se généralise de plus en plus, pareil thème se devait de figurer au programme d'une université populaire valaisanne.

L'ordinateur restera-t-il le serviteur de l'homme ou, comme le craignent certains auteurs de science-fiction, tel Philip K. Dick dans, par exemple *Les marteaux de Vulcain*, pourrait-il devenir la redoutable intelligence artificielle appelée dans des temps futurs à asservir l'humanité?

Partisans et adversaires de l'emploi sans limite de l'ordinateur n'en ont pas fini de défendre leurs positions. Mais c'est à un débat sans passion que l'université populaire de Sierre et M. Raphaël Brunner convient demain la population sierroise à assurer à cette conférence destinée à vulgariser quelque peu des problèmes encore méconnus de l'homme de la rue.

## EN BREF

### Sierre

La soirée initialement prévue vendredi organisée par le jazz-Club de Sierre pour la présentation publique de ce genre musical a dû être supprimée.

Le comité du Jazz-Club se réunira cette semaine encore pour mettre sur pied, dans un proche avenir cette rencontre qui espérons-le attirera de nombreux amateurs.

### Venthône

Ce dernier week-end avait lieu à Venthône, la fête patronale, la Saint-Sébastien. A cette occasion, du pain fut distribué aux paroissiens du lieu.

### Sierre - Saint-Luc

Pour des raisons impératives, le Ski-Club de Sierre a dû retarder sa «semaine blanche» ainsi que le concours annuel du groupement.

Des nouvelles dates ont été fixées: semaine blanche à la cabane de la Bella-Tola: du 19 mars au 24 mars; concours du ski-club: 25 mars.

## La mycologie à l'ordre du jour

SIERRE. - L'assemblée générale de l'Association cantonale valaisanne de mycologie tiendra ses assises annuelles le dimanche 28 janvier 1979 à 14 heures, à l'hôtel Terminus à Sierre. D'ores et déjà le cercle de Sierre souhaite rencontrer un nombreux public.

chaque jour... avec un tirage contrôlé de 38122 ex. soit plus de 95000 lecteurs. est distribué à près de 70% des ménages du Valais romand.

# Pas de défilé de carnaval pour les enfants sierrois

## CE N'EST QUE PARTIE REMISE!

La nouvelle frappa de manière assez inattendue la population de la cité du soleil: le défilé de carnaval des enfants sierrois n'aura pas lieu cette année.

Depuis une vingtaine d'années pourtant, ce cortège faisait la joie des bambins de la capitale de notre district.

A une époque où les autres villes valaisannes, Sion notamment, concentrent des efforts remarquables sur les réjouissances de carnaval, pourquoi Sierre supprime-t-elle ces quelques heures de détente habituellement offertes aux enfants?

Pour en savoir plus sur cette annulation, nous avons tout d'abord pris contact avec celle qui fut et qui reste une des principales initiatrices de la manifestation, la chorégraphe Cilette Faust.

«Mlle Faust, le carnaval des enfants sierrois n'aura pas lieu en 1979, quelles en sont les raisons?»

«Il s'agit d'une raison simple: les congés scolaires accordés aux élèves se situent avant le carnaval, soit du samedi 17 février au lundi 26 février prochains. Tous les gosses en vacances ne vont pas revenir le samedi 24, date du défilé. De même, les enseignants pour la plupart, se trouveront indisponibles. C'est une des premières fois que les vacances à Sierre sont fixées de pareille manière. Imaginez: les enfants seront sur le banc d'école le Mardi gras.»

«Pourquoi dès lors, ne pas avoir déplacé les dates de la manifestation?»

«Carnaval doit quand même être fêté... à carnaval! c'est-à-dire entre le jeudi et le Mardi gras. Dans les conditions actuelles nous avons jugé plus sage d'annuler le cortège.»

«Aviez-vous déjà travaillé pour cette manifestation?»

«Oui, dans les grandes lignes, tout était prêt. Pour 1979, nous avions décidé de célébrer le cinquantième de Mickey, les petits étant transformés en personnages, entre autres, de Bernard et Bianca. Nous avions aussi pris des contacts avec les Tambours sierrois pour l'animation de ce samedi.»

Mais sans gosses - ou presque - et sans maîtres, comment voulez-vous garantir le succès de ce cortège?»

«Quel en est le préjudice pour Sierre?»

«Toute l'animation traditionnelle du samedi «tombe». Mais je pense moins à Sierre qu'à l'immense déception des enfants. Cette année, pour eux, pas de costumes, pas de défilé en fanfare dans les rues... rien...»

L'an dernier par exemple, durant les cours de bricolage à l'école, tout le mois précédant carnaval, ils avaient eu la joie de confectionner leurs déguisements avant de les montrer à travers les rues de la ville.

«Que reste-t-il alors pour l'animation de carnaval à Sierre?»

«Nous maintiendrons évidemment la revue du Grenier de Borzuat. L'équipe habituelle, hélas sans l'amicale présence de Pierre Franzetti est déjà à pied d'œuvre.»

Sans trahir pour l'instant de secret, je puis révéler que la revue aura trait à l'enfance, cette année étant consacrée à cette classe d'âge.»

### Partie remise

Nous nous sommes ensuite adressé à M. Paul Germanier, directeur des écoles de la commune de Sierre.

«M. Germanier, les organisateurs du carnaval des enfants ont annulé leur défilé, les dates retenues pour les congés scolaires compliquant par trop leurs tâches. Comment avez-vous fixé ces dates?»

«Nous établissons notre plan de scolarité au début de chaque année»

### Consortage de l'alpage d'Orzival, Chalais

#### Avis aux membres

Toutes les personnes intéressées qui prétendent avoir la qualité de membre du dit consortage sont priées d'annoncer leurs droits de fonds par lettre recommandée jusqu'au 28 février 1979.

Passé ce délai, seules les personnes annoncées et figurant au registre seront considérées comme membres et pourront prendre part valablement aux décisions des assemblées du consortage.

Le Comité

civile, en tenant compte du meilleur équilibre possible entre le temps à consacrer aux travaux d'école et les périodes de congé. Il s'agit-là de notre unique critère pour arrêter des dates de vacances.

La commission scolaire décide du plan définitif après avoir consulté les maîtres et après avoir entendu les propositions de la direction des écoles

«Et le défilé de carnaval?»

«Il faut bien dire que lors de l'établissement de l'actuel plan de scolarité, par un concours de cir-

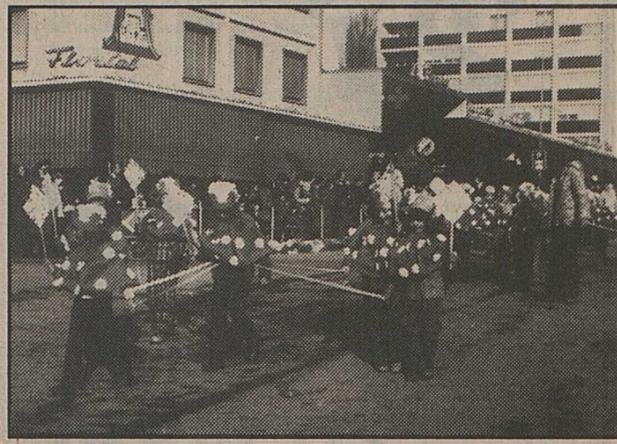
constance malheureux, personne n'a souligné ce problème.

Nous sommes maintenant avertis de la question et dans les débats de la commission scolaire pour 1979-1980 ce problème sera relevé.

Mais je pense quand même que si les organisateurs avaient souhaité à tout prix mettre sur pied leur défilé, en contactant les maîtres, de bonnes volontés auraient pu être trouvées pour ce carnaval 1979.»

Si, du côté des responsables de la manifestation, on a préféré surseoir pour une année au cortège de carnaval, le problème ainsi soulevé n'a de loin pas laissé à Sierre, les autorités compétentes sur le plan des écoles, indifférentes.

Ainsi, le projet de plan de scolarité, que nous avons pu voir, laisse bien apparaître qu'en 1980 tout rentrera dans l'ordre. le samedi précédant Mardi gras pourra alors être comme par le passé consacré aux enfants qui sauront se rattrapper de cette année, passage à vide malheureux...



Pas de cortège dans les rues de Sierre pour les enfants sierrois à l'occasion de carnaval: mais ce n'est que partie remise.

## La démocratie en question à Chalais

CHALAIS. - La société de développement l'Edelweiss organisait, vendredi soir, dans le cadre de ses traditionnelles manifestations culturelles une conférence du professeur Jean-François Aubert. Une trentaine de personnes avaient répondu ce soir-là à l'appel des organisateurs.

M. Aubert fut présenté par M. Dany Perruchoud. L'orateur

qui est professeur de droit constitutionnel aux universités de Genève et Neuchâtel et conseiller national libéral du canton de Neuchâtel, a parlé de l'évolution de la démocratie directe depuis l'après-guerre. Il développa sa conférence en trois volets: l'histoire de la démocratie, présentation de quelques dates et chiffres sur la démocratie et débat.



M. Aubert et M. Perruchoud.

## Haut-Valais

### Un Valaisan décoré en France

Les autorités françaises viennent d'honorer l'industriel suisse Hermann Zryd d'Adelboden et de Viège en lui décernant la Croix de Chevalier dans l'ordre national du mérite pour sa longue collaboration à la reconstruction. Ce compatriote qui fut dans sa jeunesse fondateur du FC Viège a réalisé à Toulouse une entreprise de fabrication d'éléments de construction qui a connu d'importants succès. Il a longtemps présidé aux destinées de la société suisse de bienfaisance de la Haute-Garonne et fut aussi délégué des Suisses de France à la commission des Suisses de l'étranger à Berne.

agb.

## Collision frontale: trois blessés

GAMPEL. - Dimanche soir vers 20 h. 30, M. Jacques Heymoz, né en 1927, domicilié à Rarogne, circulait au volant de sa voiture, de Gampel en direction de Rarogne. Entre le garage Autoval et le motel Simplonblick, son véhicule partit à gauche et entra en collision frontale avec la voiture conduite par M. Domenico Furfari, né en 1954, domicilié à Lagadadi (Italie) et à la suite de ce choc, les deux conducteurs et la passagère du véhicule italien, M<sup>lle</sup> Maria Alessandro, née en 1952, domiciliée à Domodossola, furent blessés et hospitalisés.

BOUTIQUE  
BOUTIQUE  
BOUTIQUE  
BOUTIQUE  
BOUTIQUE  
BOUTIQUE  
BOUTIQUE

# Karting

autorisés  
du 15.1 au 3.2

Profitez des derniers jours  
de soldes

**RABAIS FRACASSANTS  
de 10 à 60%**

Place du Midi 46, bât. Les Rochers, Sion - Tél. 23 36 26

Occasion			
	A vendre	A vendre	A vendre
<b>Petit tracteur Renault</b> vigneron 25 ch en parfait état  Prix intéressant. Facilités de paiement  Tél. 026/5 33 33 le soir ou heures des repas 36-1011	<b>Fiat 132 GLS 1800</b>  Année 1975 Bleu métallisé  Tél. 027/55 02 72 55 06 43 36-2848	<b>BMW 320</b> gris métallisé 48 000 km 1976, expertisée Excellent état Prix intéressant.  Tél. 027/23 56 25 36-20705	<b>un fourneau</b> électrique combiné bois en bon état  Bas prix.  Tél. 027/55 64 51 36-20713

**MACHINES  
A COUDRE**  
neuves, de démonstration, cédées avec très grosse réduction  
**GARANTIE 10 ANS**  
Sur demande, par tél. envoi 15 jours à l'essai.

**Occasions avec garantie**  
Elna I Fr. 200.-  
Keller Fr. 270.-  
Turissa Fr. 380.-  
Bernina Fr. 520.-  
Réparations toutes marques  
Facilités, location

Agence **VIGORELLI**  
Av. de Beaulieu 35  
Lausanne  
Tél. 021/37 70 46  
22-1173

Transformation et réparation de manteaux et vestes de



R. Poffel, tailleur  
Ecluse 10  
Neuchâtel 1  
Tél. 038/25 90 17

### Achat immédiat

« cash »  
voitures toutes marques et exclusivités dès 1970  
Tél. 021/53 33 53  
de 11 à 21 heures  
AUTO-KLOTI  
Chexbres-Puidoux

A vendre à Monthey

**2 1/2-pièces**  
environ 70 m<sup>2</sup>

Prix de vente:  
Fr. 85 000.-  
Facilités de paiement

Agence immobilière  
G. Evéquoz  
Tél. 025/4 64 20  
143.266.981

A vendre à Crans-Montana

**2-p. meublé**

pour 4 personnes  
plus place de parc  
Prix intéressant.

Agence immobilière  
G. Evéquoz  
Tél. 025/4 64 20  
143.266.981

**Occasion unique  
Superbe coupé**

**BMW 3.0 CS**

Gris métallisé, peinture neuve  
Moteur neuf, garantie d'usine  
Toit ouvrant électrique, radio

Tél. 027/22 45 06 heures bureau  
027/81 15 06 privé \*36-300128

### BMW 3.0 CS

Gris métallisé, peinture neuve  
Moteur neuf, garantie d'usine  
Toit ouvrant électrique, radio

Tél. 027/22 45 06 heures bureau  
027/81 15 06 privé \*36-300128

### Machines d'occasion pour menuiseries et scieries

- 1 ténonneuse Rex avec outillage
- 1 toupie Costa avec table inclinable
- 1 avancement Brundler
- 1 presse à cadre manuelle
- 1 dégauchisseuse longue table Muller
- 1 bouchonneuse pneumatique 4 mèches NK
- 1 raboteuse 4 faces Kupfer-Muhle avec appareil automatique pour lambris
- 1 raboteuse 2 faces marque PBF largeur 300 mm, hauteur 230 mm
- 1 tronçonneuse automatique double, neuve, DCM longueur 600, maximum de coupe 6050 mm

**René Duboule, commerçant**  
Charrat, tél. 026/5 32 75  
Martigny, appart. 026/2 13 25 36-20643



**Fantastique!** Avec les bacs

# Grosfillex

l'arrosage et l'entretien des plantes d'appartement est simplifié.

Bacs de différentes grandeurs, ronds, carrés, en rouge, blanc, brun, Demandez notre prospectus!

Magasin ouvert tous les jours de 8 à 12 h. et 13 h. 30 à 18 h. 30  
Samedi après-midi fermé



**GRAINES ET ARTICLES DE JARDIN**  
Rue du Grand-Verger 14  
Tél. 026/2 43 83  
BRUNO DARIOLY, gérant

# ALIMENTATION K

<b>Rôti de veau épaule</b>	le kilo	<b>21.-</b>
<b>Roulé de veau</b>	le kilo	<b>19.-</b>
<b>Ragoût de veau sans os</b>	le kilo	<b>17.-</b>
<b>Rôti haché 1<sup>er</sup> choix</b>	le kilo	<b>9.-</b>
<b>Rapid maïs de Maggi</b>	le paquet de 240 g	<b>-.75</b>
<b>Citrons d'Espagne</b>	le kilo	<b>1.20</b>
<b>Johannisberg L'Or des Galeries</b>	la bouteille de 7/10	<b>4.95</b>

# KUCHLER-PELLET s.a.

aux galeries du midi sion.

Désirez-vous exercer une activité indépendante?



cherche une personne dynamique, pour lui remettre en gérance sa station-service sise à

### Pont-de-la-Morge

- avec magasin
- important chiffre d'affaires
- conditions avantageuses

Les offres sont à adresser à  
M. Gilbert ZERMATTEN  
Case postale 135  
1920 Sion 2  
Tél. 027/22 76 22

22-1677

ENTREPRISE DE PARCS ET JARDINS

## Robert Schyrr & Fils

LA TOUR-DE-PEILZ  
engagerait tout de suite, pour son établissement horticole et pépinières

### jardinier, chef de culture

connaissant les deux branches avec, si possible, maîtrise fédérale.  
Caisse de retraite.  
Faire offre avec curriculum vitae.

## Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

**X** Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour  
Une seule adresse:

**Banque Procrédit**  
1951 Sion, Avenue des Mayennets 5  
Tél. 027-23 50 23

Je désire Fr. \_\_\_\_\_  
Nom ..... Prénom .....  
Rue ..... No. ....  
NP ..... Lieu ..... L

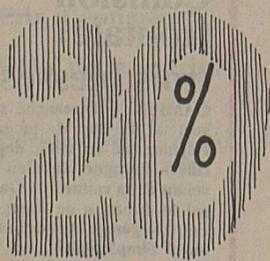
MERCREDI  
**24**  
JANVIER

**7**  
JOUR

de folie!

**50%**  
DE RABAIS

sur tous les  
manteaux d'hiver  
et articles  
de ski!



sur tous les  
autres  
articles!

**Weillon**  
MODE

BUSSIGNY  
LAUSANNE  
MARTIGNY  
BERNE  
BIENNE

VENTES AUTORISÉES DU 15.1. au 3.2. 1979



*Viens bon et fidèle serviteur,  
Entre dans la joie de ton Seigneur.*

La Supérieure Générale de la Congrégation de Sainte Clotilde ;  
Les Sœurs de sa Communauté de Mon Séjour (Aigle)  
et de Regina Pacis (Saint-Maurice) ;  
La famille TUASON ;  
Les Professeurs, le Personnel et les Elèves ;  
Les Anciennes Elèves et tous ses nombreux Amis ;  
ont le chagrin de vous faire part du rappel à Dieu de

## Sœur Marie Saint Vincent TUASON

le 21 janvier 1979, dans sa 49<sup>e</sup> année de vie religieuse.

Messe de sépulture en l'église catholique d'Aigle, le mercredi  
24 janvier 1979, à 13 h. 45.

Départ et inhumation au cimetière d'Aigle à 14 h. 30.

Domicile mortuaire : hôpital d'Aigle.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais plutôt de faire une  
offrande pour les personnes âgées de la région.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Monsieur et Madame Paul BENET-BORGHINI, à Saint-Gingolph ;  
Monsieur et Madame Rémy BORGHINI-BLANC, à Villars-sur-  
Glâne ;  
Monsieur et Madame Jean-Pierre ROULIN-BORGHINI, à Nyon ;  
Monsieur Jacques BORGHINI, à Lausanne ;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de  
faire part du décès de

## Madame Léontine BORGHINI

née FAVRE

leur chère maman, grand-maman, belle-mère, survenu à l'hôpital  
de Monthey, le lundi 22 janvier 1979, à l'âge de 79 ans, munie des  
sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Granges, le mercredi 24 janvier 1979,  
à 10 h. 30.

Domicile mortuaire : hôpital de Monthey.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le Tennis-Club Leytron-Ovronnaz

a le profond regret de faire part du décès de

## Monsieur Robert CRITTIN

père de son dévoué président Joël et beau-père d'Anny.

L'ensevelissement a lieu à Leytron, aujourd'hui mardi 23 janvier  
1979, à 10 h. 30.



EN SOUVENIR DE  
Madame  
Marie  
ROUILLER

24 janvier 1974 - 24 janvier 1979

Voilà cinq ans que tu nous as  
quittés. Nous gardons au fond  
de nos cœurs ton doux et lumi-  
neux souvenir. Il reste sur le  
chemin l'exemple de ta vie de  
bonté, de gentillesse.

Que ceux qui l'ont connue et aimée aient, en ce jour, une pensée  
pour elle.

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église de Troistorrents,  
le mercredi 24 janvier 1979, à 19 heures.



L'Administration communale de Bagnes

a le profond regret de faire part du décès de

## Mademoiselle Madeleine GAY-CROSIER

filie de M. François Gay-Crosier, employé des Services industriels.

L'ensevelissement a lieu au Châble, aujourd'hui mardi 23 janvier  
1979, à 10 heures.



La direction et le personnel  
du Bureau d'architecture Pierre Dorsaz, à Verbier

ont le profond regret de faire part du décès de

## Mademoiselle Madeleine GAY-CROSIER

sœur de leur fidèle employé et collègue de travail Jean-Pierre.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



L'Administration communale de Bagnes

a le profond regret de faire part du décès de

## Monsieur Hermann MASSON

père de M. Roland Masson, employé des Services industriels.

L'ensevelissement a lieu au Châble, aujourd'hui mardi 23 janvier  
1979, à 10 heures.



La fanfare  
La Persévérance de Leytron

a le regret de faire part du  
décès de

Monsieur  
Robert CRITTIN

ancien membre actif.

L'ensevelissement a lieu à Ley-  
tron, aujourd'hui mardi 23 jan-  
vier 1979, à 10 h. 30.



EN SOUVENIR DE  
Monsieur  
Auguste REBORD



23 janvier 1959 - 23 janvier 1979

Une messe d'anniversaire sera  
célébrée en l'église de Bover-  
nier, aujourd'hui mardi 23 jan-  
vier 1979, à 19 h. 30.



La fanfare  
La Collombeyrienne

a le profond regret de faire part  
du décès de

Monsieur  
Robert CRITTIN

père de son membre actif  
Simon Crittin.

Pour les obsèques, prière de  
consulter l'avis de la famille.



EN SOUVENIR DE  
Madame  
Césarine BENEY



23 janvier 1977 - 23 janvier 1979

Une messe d'anniversaire sera  
célébrée à Ayent-Saint-Ro-  
main, le samedi 27 janvier  
1979, à 19 h. 30.



Le Docteur et Madame Raoul de PREUX ;  
Le Docteur et Madame Théo de PREUX ;  
Monsieur René de PREUX, Jr. ;  
Monsieur et Madame Melchior KUNTSCHEM ;

Monsieur et Madame Patrick de RHAM, Mademoiselle Alix de  
PREUX, Monsieur et Madame Jean-Jacques BAGNOUD,  
Monsieur Patrick de PREUX ;

Monsieur et Madame Thierry de PREUX, Monsieur et Madame  
Jacques de PREUX, Monsieur et Madame Philippe de  
PREUX ;

Monsieur et Madame Pierre-Philippe JACCARD, Monsieur Fran-  
çois-René KUNTSCHEM et Mademoiselle Béatrice DELA-  
LOYE, sa fiancée, Monsieur Antoine KUNTSCHEM ;

Mesdemoiselles Isabelle, Sylvie et Carole de RHAM, Mademoiselle  
Hélène BAGNOUD, Mademoiselle Stéphanie de PREUX,  
Monsieur Christian de PREUX, Mademoiselle Romaine  
JACCARD ;

Monsieur et Madame Pierre de RIEDMATTEN ;  
Mademoiselle Alexandra d'EVREINOV ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Monsieur  
Charles de PREUX ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Monsieur  
Henri de PREUX ;

Les familles de feu Monsieur Joseph de KALBERMATTEN, de  
feu Monsieur Armand de RIEDMATTEN, de feu Monsieur  
Henri de TORRENTÉ, de feu Monsieur Auguste de RIED-  
MATTEN, de feu Monsieur Oscar de WERRA, de feu  
Monsieur Georges de MONT-SERRAT, de feu Monsieur  
Henri DUMONT ;

Les familles de feu Monsieur Guillaume de LAVALLAZ, de feu  
Monsieur Philomen de RIEDMATTEN ;

Les familles parentes et alliées ;

ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils  
viennent d'éprouver en la personne de

## Madame René de PREUX

née Anne-Marie de RIEDMATTEN

leur très chère mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-  
sœur, tante, grand-tante, arrière-grand-tante et cousine, enlevée à  
leur tendre affection le 21 janvier 1979, dans sa 90<sup>e</sup> année, munie  
des sacrements de l'Eglise, de la bénédiction apostolique et de  
l'indulgence plénière « in articulo mortis ».

La messe de sépulture aura lieu en la cathédrale de Sion, le  
mercredi 24 janvier 1979, à 11 heures.

Priez pour elle !

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La société de chant  
La Cécilia de Troistorrents

a le profond regret de faire part  
du décès de

Madame  
Marie-Louise  
DUBOSSON

née GEX-FABRY

épouse de Robert, son ancien  
directeur.

Pour les obsèques, prière de  
consulter l'avis de la famille.



EN SOUVENIR DE  
Monsieur  
Emile  
PAPILLOUD

28 janvier 1978 - 28 janvier 1979

Vous qui l'avez connu, ayez  
une pensée pour lui.

Sa famille

La messe d'anniversaire aura  
lieu à Monthey, le vendredi  
26 janvier 1979, à 19 h. 30.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympa-  
thie et d'affection reçus lors de son grand deuil, et dans l'impossi-  
bilité de répondre à chacun, la famille de

## Monsieur Jean EMERY

à Flanthey

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa  
douloureuse épreuve, par leur présence aux obsèques, leurs  
messages réconfortants.

Un merci spécial au docteur Misić, aux infirmières de l'hôpital de  
Sierre, au clergé de la paroisse de Lens, à la société de musique  
Edelweiss, à la Société de chant, à l'Union des forestiers valaisans  
et à l'Association des forestiers du 5<sup>e</sup> arrondissement, à la classe  
1922.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance.

Flanthey, janvier 1979.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

**Madame veuve Marie PETOUD**

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence aux obsèques, leurs dons de messes, leurs messages réconfortants, et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Janvier 1979.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

**Monsieur Marcel MICHAUD**

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et de couronnes, ont pris part à sa douloureuse épreuve, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive gratitude.

Un merci tout particulier est adressé :

- aux docteurs Folletti et Contat ;
- au docteur Petite et à ses collaboratrices ;
- au révérend curé Rouiller ;
- au vicaire Fellay ;
- à M<sup>me</sup> Odette Michaud ;
- à la direction des écoles et au personnel enseignant de Monthey ;
- à Téléverbier ;
- à la fanfare Fleur des Neiges ;
- au comité de la Fédération de musique du Bas-Valais ;
- aux classes 1932 et 1933 ;
- à la cagnotte de Médières ;
- au groupe scout Notre-Dame ;
- au Chœur mixte de Verbier.

Médières, janvier 1979.

**Société de développement Monthey-Les Giettes Léo Favre appelé à la présidence**

MONTHEY. - Importante assemblée générale de la Société de développement de Monthey-Les Giettes hier soir, qui devait pourvoir le siège présidentiel devenu vacant par le décès de son titulaire Werner Antony, à qui M. Léo Favre, au nom du comité, rendit un vibrant hommage. Il rappela l'envergure de la personnalité de M. Antony, toujours dévoué à la chose publique, établissant un rayonnement de sympathie dans son entourage. Il a été l'artisan de la création de l'office du tourisme local, surmontant les difficultés en sachant que cet organisme était indispensable au développement de la région.

Le comité relève dans son rapport de gestion que l'activité du bureau de l'office du tourisme s'est accru en 1978, que ses services sont de plus en plus recherchés par la clientèle de passage comme de la population montheyenne. Les activités principales ont trait :

- au service de location pour les manifestations organisées par la commission culturelle et d'autres organismes locaux ;

- location de chalets aux Giettes ;
- le bureau fait office de bureau de change après les heures de fermeture des banques et le samedi matin ;
- organise le concours des balcons fleuris ;
- sous-office du TCS avec tous les services que cela comporte.

L'office du tourisme accomplit encore bien d'autres besognes dans l'esprit non seulement du tourisme, mais de l'économie montheyenne.

**Revalorisation des chemins**

Pour ce qui est de l'avenir, le comité portera spécialement son effort sur l'animation tant en ville que sur les hauts : marchés, concerts, fêtes champêtres. Mais un effort tout particulier sera entrepris pour la remise en état de sentiers et chemins pédestres, de pistes de ski de fond, en fonction des possibilités financières.

Afin de répondre aux besoins d'information des hôtes des Giettes, une assemblée générale des propriétaires de chalets et hôtes de la station sera organisée en été. Des améliorations ont été apportées aux communications dans la région de Grâfène où les habitués désiraient également qu'un éclairage public soit posé.

**Renouvellement du comité**

A la suite du siège laissé vacant par le décès de M. Werner Antony et de celui abandonné par le vice-président, M. Ferdinand Savary, sur proposition du comité, l'assemblée appelle aux responsabilités M<sup>lle</sup> Romaine Zermatten (la dévouée secrétaire de l'office du tourisme) ainsi que M. Michel Jeandet (tenancier de l'hôtel du Cerf). Ces deux postes repourvus, il s'agissait

de désigner le président qui fut acclamé en la personne de M. Léo Favre, la vice-présidence revenant à M. Charly Roch. Rappelons que M. Emile Pahud est le secrétaire, M<sup>me</sup> Marianne Rey-Bellet étant la représentante du conseil communal et M. Hans Grimlich membre.

Nous reviendrons sur cette réunion qui comportait également la proclamation du palmarès du concours de balcons fleuris et une très intéressante conférence accompagnée d'un film sur la Chine réalisé en octobre 1978 par un groupe de parlementaires suisses, dont M. Bernard Dupont, président de Vouvry.

**Grimisuat: nouvelle cure?**

GRIMISUAT. - Le problème de la cure a été, durant une année, à la une des conversations de la population locale. Une décision importante et imminente va être prise. En effet, l'assemblée primaire du 26 janvier prochain, à 20 heures, à la grande salle de la protection civile, devra se prononcer sur le financement d'une nouvelle cure.

Hier soir, à la salle de la société de chant, le PDC, présidé par M. Joseph Bützberger, a tenu une intéressante réunion d'information sur la construction de la cure et le budget 1979.

Les quatre conseillers DC

étaient présents. MM. Guy Ballet, président de la commune, et Martin Vuignier, vice-président, ont répondu aux nombreuses demandes de renseignements.

Pour sa part, le conseiller Eric Roux a rappelé en toute objectivité « l'histoire de la cure ». Actuellement, l'évêque du diocèse a donné son accord pour la construction d'une nouvelle cure au lieu dit l'Etang-Long, propriété appartenant à la paroisse. La commune financera cette construction et, en contrepartie, elle recevra le château actuel, qui a abrité les desservants de la paroisse durant plus de 450 ans.

**Plus de 22 milliards de lires (44 millions de francs) pour les routes de l'Ossola RACCORDEMENT DES TUNNELS ROUTIERS ET FERROVIAIRES PAR AUTOROUTES**

VERBANIA-BRIGUE. - Un communiqué récent émanant de Verbania mentionne que le conseil d'administration de l'ANAS (Association nationale autoroutes et routes) a voté des crédits d'un montant total de 22 milliards et 400 millions de lires pour améliorer les conditions de vie dans le val Ossola. Une première décision de l'ANAS avait porté sur un montant de 17 milliards ; les crédits ont ainsi été augmentés de plus de cinq milliards de lires. Le fait que le montant ci-dessus figure dans le budget 1978 permet son utilisation immédiate et l'adjudication du premier lot du tracé de la route nationale (autostrada) Gravello Toce - Simplon frontière pour le mois de janvier déjà.

Le programme prévu pour le raccordement des cols alpins, selon la loi italienne de 1968 sur la construction des autoroutes, a été réalisé pour les tunnels du val d'Aoste, c'est-à-dire les tunnels du Mont-Blanc et du Saint-Bernard. La construction a été interrompue quant au tracé qui devait s'étendre vers le Simplon.

La grave catastrophe survenue en août dernier à la suite d'intempéries est à la mémoire de toute la population ossolane ; cette catastrophe n'était d'ailleurs que la répétition de celles survenues à plusieurs reprises dans l'espace de 25 ans.

La zone vitale ossolane exige, en sus des dispositions légales, que soit résolu le vieux problème du raccordement de l'Ossola et partant de la Suisse, à Milan et à la côte ligure. Le projet de l'autoroute, déjà prévu dans le projet d'exécution de l'SAEA, attend l'impulsion politique et économique pour sa réalisation. La priorité de

vrait être donnée au déblocage des ports ligures ; c'est là un problème qui ne date pas d'aujourd'hui. S'y ajoute un problème vital pour l'Ossola : le raccordement par autoroute à Gravello Toce, aux lacs, à Sesto Calende et à Milan. L'administration provinciale de Novare a déjà fait sien le projet du prolongement du tracé entre Gravello Toce et le Simplon.

Au vu de la volonté qui se fait jour en Italie quant à la reprise économique et la nécessité d'entreprendre de gros travaux pour occuper la main-d'œuvre, il est de toute urgence de reprendre les travaux des autoroutes.

**Nouvel hôpital de Sion Les finitions**

SION. - Les travaux de finitions du nouvel hôpital régional de Sion se poursuivent conformément au programme de construction.

Ce nouvel établissement hospitalier disposera de 280 lits.

Hier, des gabarits métalliques ont été mis en place, grâce à l'intervention d'un hélicoptère d'Air-Glaciers, piloté par M. Fernand Martignoni. Sauf imprévu, ce nouvel hôpital sera ouvert dans quelques mois.

**SUR LE PETIT ÉCRAN**

Assez tème soirée, hier à la TVR. Certes, à la présentation du marché du sexe à Un jour une heure, je préfère une explication scientifique sur la dérive des continents. Et le A bon entendeur eut le mérite d'être bref. Si nous avons apprécié la dénonciation des « concours-publicité » dans Le pot aux roses, il nous sembla qu'on prit le téléspectateur un peu pour un naïf, lors de l'analyse des emprunts auprès des banques. Il est vrai que la consumma-

tion fait souvent de nous tous des naïfs et qu'il est peut-être bon, occasionnellement, de nous faire réfléchir. Même si de nombreux - sinon la plupart - des téléspectateurs n'avaient sans doute pas besoin de cette sonnette d'alarme à laquelle je ne reprocherai rien en ce qui concerne la manière.

Bis nous revient en se spécialisant exclusivement dans la Caméra invisible. Nous l'avions souvent dit : dans les émissions éclectiques du passé, le chapitre « caméra invisible » fut toujours le meilleur comparativement aux autres. Pourtant, il nous semble que les réalisateurs en sont encore à leurs coups d'essai. Un apprentissage qui dure un peu longtemps, mais qu'on acceptera, les intentions étant bonnes. A notre avis, les gags mériteraient encore d'être affinés. Et si l'on veut bien accepter un avis, je dirai qu'il ne faudrait jamais, dans ces gags, agacer les « victimes », être impoli avec elles. Ce serait tellement plus aimable de spéculer sur l'effet de la surprise (le mannequin d'hier soir, par exemple), de l'hilarité aussi.

Puis, après une émission de jazz recourant une fois de plus au Festival de Montreux, nous dûmes attendre un peu trop longtemps à nos goûts sur une émission du service de la jeunesse, à... 22 h. 15 à peine!

Dans le miroir des autres présentait, en prétexte, un film d'un couple - Paul et Rosemary - dans un moment de sa vie. Un moment qui mène à l'échec. Puis un « débat » - quelle prétention - devait nous éclairer sur les cas des « déviants ». Soit pour le film, ça peut exister. Soit aussi pour l'invitation adressée aux deux spécialistes en rééducation ou en insertion. Mais l'animateur se voulait tellement d'insister, que c'est la société, la collectivité qui endossaient toute la responsabilité que cela en devenait gênant.

Lequel des trois « déviateurs » avait prétendu que « Paul voulait obéir aux normes de la société » ? Peu importe ! Mais ce ne fut point le cas. Paul désirait obéir à certaines normes, très matérielles : télévision, chaîne stéréo, etc. Mais il y en a d'autres : volonté, travail, concession, et j'en passe. Ceux-là, Paul ne les voulait pas.

Je continue à prétendre donc que, pour vivre en société, il faudra bien des normes collectives. A respecter, quoi qu'en pense l'animateur. Qu'on aide ces « déviants » à respecter ces normes, oui ! Mais qu'on ne nous dise pas simplement que nous avons à accepter ces jeunes tels qu'ils sont, même si, et de fait, c'est souvent le cas, ils ne sont pas directement responsables de leur propre situation. Dans le miroir des autres, une émission, dont j'attendais bien davantage !

N. Lager

**Mort d'un éditeur bâlois**

BÂLE (ATS). - A Bâle est décédé dans sa 89<sup>e</sup> année M. Fritz Haggmann, éditeur responsable du quotidien Basler Zeitung. Il avait également présidé le conseil d'administration de la National-Zeitung avant sa fusion avec les Basler Nachrichten. Le défunt était docteur honoris causa de la faculté des lettres de l'université de Bâle.

**Moutier : une voiture dérape Promeneuse tuée**

MOUTIER (ATS). - Victime d'un accident dimanche soir vers 22 h. 15 à Moutier, M<sup>me</sup> Bluette Parrat-Weber, âgée de 40 ans, mère de trois enfants, domiciliée en ville, est décédée des suites de ses blessures. Sa fille Dominique, 16 ans, a dû recevoir des soins à l'hôpital.

Toutes deux se trouvaient dimanche soir dans la rue Neuve lorsqu'une voiture, conduite par un habitant de Moutier, a dérapé sur une plaque de glace, a été déportée sur le côté gauche de la chaussée et s'est jeté contre un pilier de béton devant lequel se trouvaient M<sup>me</sup> Parrat et sa fille. Elles ont été transportées à l'hôpital, où M<sup>me</sup> Parrat est décédée durant la nuit.

● SALISBURY (ATS/AFP). - Les guérilleros nationalistes ont attaqué deux trains en Rhodésie, tuant un employé des chemins de fer, annonçait hier, un communiqué militaire, à Salisbury. Ces attaques ont eu lieu samedi et hier, précise le communiqué.

● BONN (ATS/Reuter). - Les autorités ouest-allemandes ont révélé, hier, l'identité des quatre personnes convaincues d'espionnage au profit de l'Allemagne de l'Est, arrêtées durant le week-end.

Il s'agit de MM. Alfred Bahr, physicien, Guenter Saenger, ingénieur des travaux publics, Gerhard Arnold, homme d'affaires, et Karl Hauffe, professeur d'université. Les quatre hommes ont été accusés d'espionnage économique. Leurs activités duraient, pour certains, depuis plus de vingt ans. Leur arrestation a été rendue possible par le passage à l'Ouest, jeudi dernier, d'un officier des Services secrets est-allemands.

● ROME (ATS/Reuter). - M. Andrei Gromyko est arrivé hier à Rome pour une visite officielle de cinq jours. Il doit rencontrer demain après-midi le pape Jean Paul II.

**Collision près de Morat Cinq blessés**

GALMIZ (ATS). - Cinq blessés, tel est le bilan d'un accident de la circulation qui s'est produit hier peu avant 8 heures sur le territoire de la commune de Galmiz (FR).

Un automobiliste lausannois qui circulait de Buechlen en direction de Morat a perdu la maîtrise de son véhicule. Celui-ci se déporta sur la gauche et entra en collision avec une voiture française qui arrivait normalement en sens inverse. Les deux conducteurs ainsi que trois passagers ont été blessés et transportés à l'hôpital de Meyriez.

**Explosion et incendie près de Lausanne Un blessé**

LAUSANNE (ATS). - Hier vers minuit, la chaudière de la scierie de Montblesson, au-dessus de Lausanne, a explosé au moment où un employé la rechargeait. Un incendie a éclaté et a été maîtrisé par le centre de renfort de Lausanne, alarmé aussitôt. La cause du sinistre est accidentelle. L'employé a été emmené au centre hospitalier universitaire vaudois, à Lausanne, brûlé à la face et aux bras.

Les dégâts ne sont pas très importants.

**Etats-Unis: manifestation grandiose contre l'avortement**

WASHINGTON (ATS/AFP). - Quelque 60 000 personnes ont manifesté hier contre l'avortement à Washington.

Les manifestants ont défilé dans le calme, de la Maison-Blanche au Capitole, scandant des slogans et brandissant des pancartes. « Laissez vivre, ne tuez pas » ou « L'hologramme américain : six millions exterminés par l'avortement », pouvaient-on lire sur ces dernières.

Organisés par le mouvement « Marche vers la vie », la manifestation coïncidait avec le sixième anniversaire de la décision de la Cour suprême des Etats-Unis affirmant que pendant les trois premiers mois de la grossesse le gouvernement n'a pas le droit d'interdire l'avortement.

● CHERBOURG (ATS/AFP). - Le cargo britannique Pacific Fisher, qui transporte la première cargaison de combustibles irradiés japonais à destination du centre de retraitement de La Hague (ouest de la France), est arrivé hier à Cherbourg (ouest de la France). Il était escorté par deux remorqueurs de la marine nationale française et par un patrouilleur. Le cargo a commencé à débarquer hier soir à Cherbourg la première cargaison de 13,4 tonnes de combustibles irradiés japonais.

**LES FÉMINISTES: RÉDUIRE LE NOMBRE !**

Une des principales organisations féministes américaines, la « National Organization of Women », a d'autre part proposé hier la tenue d'une conférence nationale sur l'avortement. Selon sa présidente, M<sup>me</sup> Eleanor Smeal, cette conférence devrait « rechercher les moyens de réduire le besoin d'avortements, diminuer le nombre des grossesses non désirées et mettre fin à la polarisation et à la violence qui entoure la question de l'avortement ».

● PARIS (ATS/AFP). - M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français (PCF), a été officiellement investi comme tête de liste par son parti des 81 candidats communistes aux élections à l'Assemblée européenne du 10 juin prochain, a annoncé le PCF, hier.

● DAMAS (ATS/Reuter). - Soumettant le nouveau budget syrien à l'Assemblée populaire, dimanche soir, le premier ministre, M. Mohammed Ali al Halabi, a annoncé que les dépenses militaires allaient presque doubler, passant de moins de 4,5 milliards à huit milliards de livres (environ deux milliards de dollars).

Le montant total du budget est de 22 591 millions, pratiquement égal à celui de l'an dernier.

†

**Famille Constant POCHON**

Dans la grande épreuve que nous avons traversée, le témoignage de votre amitié nous a réconfortés.

Dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, soyez profondément remerciés pour vos messages, vos généreux dons de messes, couronnes et fleurs.

Veuillez trouver ici l'expression de notre reconnaissance émue.

Evionnaz, janvier 1979.

†

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, la famille de

**Madame Florentine CACHAT-ROULET**

remercie toutes les personnes qui, par leur présence aux obsèques, leurs envois de couronnes et de fleurs, leurs dons de messes, leurs messages de condoléances, ont pris part à son épreuve.

Elle adresse des remerciements particuliers :

- au Crédit Suisse ;
- à Méoc S.A. Charrat ;
- à la maison Roduit pneus Martigny ;
- à Migros-Valais ;
- à la classe 1901 ;
- à la classe 1924 ;
- à la gym d'hommes Aurore, Bourg ;

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Martigny, janvier 1979.

**ECONOMIE**

**Dubied licencie deux directeurs et quatre cadres supérieurs**

NEUCHÂTEL (ATS). - Dans le cadre de sa politique de restructuration et de rationalisation, réactivée notamment depuis un an, la maison Dubied S.A. à Couvet a décidé de regrouper sa direction dans cette localité, tout en allégeant, et de vendre son immeuble administratif de Neuchâtel. C'est le canton de Neuchâtel qui en a fait l'acquisition.

Les mesures de restructuration ont touché dernièrement deux directeurs et quatre supérieurs. Il ne s'agit pas, insiste la direction, de mesures prises à la suite d'un mécontentement quant aux mérites des personnes licenciées, mais uniquement de décisions entrant dans le cadre de la restructuration.

Quant au bâtiment administratif de Neuchâtel, il a été racheté par l'Etat qui va, dès septembre, y regrouper une partie

des services du Département des finances. Les activités de ces services exigent de fréquents contacts avec le public, et la situation du bâtiment, proche du centre, des transports en commun et de deux grands parcs pour voitures, va permettre de faciliter ces contacts. Le prix de la transaction n'a pas été définitivement arrêté. Le mobilier de Dubied, que l'Etat pourrait reprendre, n'a pas encore fait l'objet de décision. Mais le coût total dépassera quatre millions de francs.

Le bâtiment est un ancien hôtel qui, racheté par Dubied en 1920, date de 1860. On a certes envisagé, du côté de l'Etat, de le rendre à sa vocation première, en raison de sa situation particulièrement propice et agréable au bord du lac. Mais les transformations qui auraient été nécessaires se seraient révélées trop coûteuses.

**Bally: chômage partiel de 20 % possible**

SCHÖNENWERD (ATS). - La direction des fabriques de chaussures Bally, à Schönenwerd (SO), a soumis la semaine dernière à ses quelque 3500 ouvriers et employés, un avenant à leur contrat prévoyant la possibilité d'une réduction de leur horaire de travail et de leur salaire de 20 % au maximum. Interrogé à ce sujet, M. Richard Nicolai, chef du personnel, a précisé qu'il s'agissait d'une « mesure préventive » et qu'aucune décision n'avait encore été prise quant à l'introduction du

chômage partiel. Dans une telle éventualité, seuls certains départements de l'entreprise seraient d'ailleurs touchés, a-t-il ajouté. Mais une fabrique de biens de consommation doit être en mesure de réagir rapidement à la conjoncture, et les perspectives sont actuellement incertaines pour Bally, a indiqué le porte-parole.

Le personnel a été averti que ceux qui refuseraient de signer l'avenant à leur contrat s'exposeraient au risque d'être licenciés.

**Sulzer: le chômage partiel paraît inévitable**

WINTERTHOUR (ATS). - L'introduction partielle d'horaires réduits chez Sulzer paraît inévitable dans les usines qui fabriquent les turbines à gaz et les moteurs diesel si de nouvelles commandes à court terme ne parviennent pas à Winterthour dans les prochaines semaines. La production de certains produits, destinés au stockage, ne peut en effet se poursuivre indéfiniment. L'entreprise s'efforce cependant d'étudier toutes les possibilités capables d'équilibrer le travail entre les différentes usines, indique un communiqué destiné à préciser les informations parues ces derniers jours dans la presse. Il

ajoute que les commandes sont restées en deça de prévisions dans certains secteurs et l'on ne doit pas s'attendre à une amélioration prochaine de la situation.

Sulzer, qui exporte 95 % de sa production, ne souffre pas seulement de la cherté du franc suisse. La fabrication de turbines à gaz a engendré des problèmes structurels, à savoir que certains types sont trop peu demandés. A cela, a déclaré un porte-parole de Sulzer, il faut ajouter l'incertitude des affaires en cours avec l'Iran, compte tenu de la situation politique mouvante dans ce pays.

**Commission des Etats: feu vert à l'augmentation des taxes SSR Programmes, image de marque et comptes à améliorer**

BERNE (ATS). - La commission des Etats a repoussé la motion du Conseil national qui demande au Conseil fédéral de ne pas augmenter les taxes de radio et télévision en 1979. Réunie hier à Berne, la commission a en outre adopté un postulat qui tient en trois points: la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) doit utiliser les nouvelles recettes essentiellement pour augmenter la qualité de ses programmes, elle doit améliorer son image de marque et rendre plus transparente sa politique des comptes. Ces décisions ont été prises, a expliqué le président de la commission, M. Maurice Péquignot (rad/BE), après audition de représentants d'organisations de

consommateurs, du personnel de la SSR et de sa direction.

Quand la hausse de 15% des taxes de concession de radio et télévision sera-t-elle introduite? Le Conseil fédéral attendra probablement le résultat des débats du Conseil des Etats au mois de mars sur la proposition de la commission, a répondu M. Péquignot. Et d'ajouter: « Cette décision appartient au seul Conseil fédéral qui, aux termes de la concession de la SSR, a également le pouvoir de fixer les taxes. » Le travail de la commission était-il alors justifié? Oui, explique le conseiller aux Etats, car on a ainsi appris que la SSR aurait avantage à mieux faire connaître ses structures. On ne se rend pas tou-

jours compte du prix de certaines émissions.

**La SSR n'est pas en péril**

La décision prise par le Conseil fédéral le 27 novembre dernier de suspendre la hausse de 15% des taxes de radio et télévision - initialement prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 1979 - entraîne pour la SSR un manque à gagner de près de 3 millions par mois. Mais il n'y a pas péril en la demeure, précise M. Péquignot, car la SSR dispose à cet effet d'un fonds de réserve de 39 millions de francs.

**Jura bernois: M<sup>me</sup> Aubry, candidate au Conseil des Etats - Pourquoi?**

Après la tentative des milieux agrariens de faire admettre la candidature de M. Paul Gehler, en qualité de conseiller d'Etat bernois, ce sont les radicaux du Jura bernois qui mettent à nouveau Berne dans ses petits souliers, par la candidature de M<sup>me</sup> Geneviève Aubry, égarée du groupement féminin de Force démocratique, en tant que conseiller aux Etats, en remplacement de M. Maurice Péquignot, démissionnaire. On objectera certes que cette candidature inattendue est

présentée par le groupe des femmes radicales de la ville de Berne. Mais il faut tout de même admettre que, domiciliée à Tavannes, M<sup>me</sup> Aubry a d'abord obtenu, ou pris, l'assentiment des femmes du Jura bernois avant de laisser lancer sa candidature.

Comme dans le cas de M. Gehler, la candidature Aubry n'a pas beaucoup de chance de succès. Premièrement parce que le canton de Berne ne saurait admettre plus longtemps de réserver un siège à la Chambre des cantons à sa minorité francophone, d'autant que celle-ci a été considérablement réduite (de 14 à 6% de l'ensemble du canton) par la séparation du Jura devenu canton à part entière. On peut donc se demander comment des responsables politiques ne craignent pas de faire acte de candidature alors qu'il apparaît presque certain qu'ils courent à l'échec. Ce faisant, ils démontrent dans quel état de sujétion le Jura bernois demeure vis-à-vis du pouvoir cantonal, ce qui est exactement la théorie des partisans de l'autonomie du Jura bernois, tout comme de ceux qui préconisent son accession au rang de demicanton ou son adhésion au canton du Jura. Quelle peut bien être la raison qui pousse des politiciens à agir de telle sorte qu'ils permettent la vérification éclatante des thèses de leurs adversaires? On ne peut décemment trouver une autre explication que celle de l'ambition personnelle. Car M<sup>me</sup> Aubry, en acceptant le camouflet prévisible de l'écart de sa candidature, par l'assemblée des délégués de mercredi prochain, sait qu'elle gagnera des points pour d'autres trempins et peut-être même pour un siège au Conseil national, cet automne. Il

**La ville de Neuchâtel augmente les impôts**

NEUCHÂTEL (ATS). - Le Légitimatif de la ville de Neuchâtel a décidé hier soir d'augmenter les impôts sur le revenu des personnes physiques pour une période de deux ans. Cette augmentation est de 5% sur le bordereau. La décision a été prise par 20 voix contre 15. Les radicaux, les libéraux et trois membres du mouvement pour l'environnement (MPE) ont soutenu le projet, tandis que les socialistes et deux membres de MPE ont voté contre. Les socialistes ont annoncé qu'ils lanceront un référendum contre cette décision. Le parti ouvrier populaire, qui n'est pas représenté au Légitimatif, a également décidé de soutenir ce référendum.

Selon l'Exécutif, cette augmentation permettra d'équilibrer les exercices 1979 et 1980 et d'assainir la situation financière de la ville.

**Regroupement dans les transports routiers**

BERNE (ATS). - L'ASPA, Association suisse des propriétaires d'autocamions, et la TAG, Fédération suisse de l'industrie des transports automobiles, ont fusionné le 20 janvier dernier sous le nom de ASTAG, Association suisse des transports routiers.

Le regroupement des deux associations au sein d'une organisation faitière a pour objectif une concentration et une défense accrue des intérêts des transports routiers en Suisse.

M. H.-R. Christen, député, Berne, a été élu président central de l'ASTAG. La direction du secrétariat est assurée par M. Heiniger, avocat, Berne, avec, pour suppléant, M. H. Fischer.

**Les cantons universitaires ont AUSSI des avantages**

**Les autres ne devraient pas trop payer**

SCHAFFHOUSE (ATS). - Le Grand Conseil schaffhousois a décidé hier de demander au président de l'Exécutif schaffhousois, le chef du Département de l'éducation Bernhard Stamm, de refuser une trop forte participation des cantons non-universitaires au financement des universités.

De nombreux députés ont estimé que les cantons universitaires tiraient - abstraction faite des charges financières - beaucoup d'avantages de leurs hautes écoles. C'est pourquoi la participation des cantons non-universitaires au financement des universités doit être maintenue dans d'étroites limites.

**CENTRALES NUCLÉAIRES**

**Rapport final sur l'accident technique de Lucens**

BERNE (ATS). - Le rapport final sur l'accident technique qui s'est produit à la centrale nucléaire expérimentale de Lucens est achevé. Dirigée par l'ingénieur Andreas Fritzsche, la commission d'enquête a remis ce document aux autorités fédérales. Il ne sera toutefois pas publié avant ce printemps, car une procédure de consultation interne doit d'abord être lancée et le rapport, fort de quelque 300 pages, doit encore être traduit.

**Favorable à l'industrie nucléaire**

Au contraire, l'incident de Lucens pourrait même être interprété de façon favorable à l'industrie nucléaire: il a prouvé que les mesures de sécurité permettent, même en cas d'avarie grave, de stopper une centrale sans compromettre

l'environnement. En outre, des usines du genre de celle de Lucens ne sont plus construites. D'autre part, en raison de la difficulté de la matière, la traduction du rapport nécessite plus de temps, a ajouté M. Kiener. Elle sera, espère-t-il, terminée au mois de mars. La date de la publication n'a toutefois rien à faire avec le vote du 18 février prochain, devait-il préciser.

**Nouveau record de production à Mühleberg**

BERNE (ATS). - Les fournitures de la centrale nucléaire des forces motrices bernoises (« FMB »), à Mühleberg (BE) se sont élevées, en 1978, au total à 2479 millions de kWh, ce qui constitue la production annuelle la plus forte depuis la mise en service de l'installation en 1972. Le facteur de disponibilité de la centrale a été, l'an dernier, de 87,33%. Ce facteur correspond au rapport entre la capacité théorique d'une usine et sa production effective.

A cet égard et comme ces dernières années, la centrale nucléaire de Mühleberg se place en tête, à l'échelle mondiale, de toutes les installations équipées de réacteurs à eau bouillante, indique un communiqué. Même les usines thermiques exploitées au charbon, au gaz

ou au mazout n'atteignent que rarement un tel degré de disponibilité. Des facteurs de 100% ne peuvent être atteints, vu qu'il faut chaque année mettre l'installation hors service pendant quatre ou cinq semaines pour permettre l'échange des éléments de combustibles, les inspections et les révisions des machines, ainsi que les nombreux contrôles prescrits par les autorités. Jusqu'à présent, la centrale nucléaire de Mühleberg a fourni au réseau plus de 14,5 milliards de kWh. Sa production de 1978 représente à elle seule environ le tiers de toutes les fournitures d'énergie des FMB. Le fait que cette installation soit peu sensible aux dérangements témoigne du « haut degré de maturité technique des réacteurs à eau légère », ajoute le communiqué.

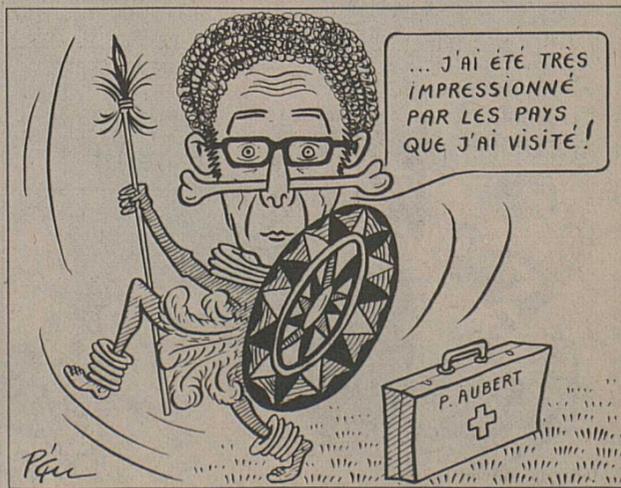
**La tournée africaine de Pierre Aubert La Haute-Volta souhaite une plus grande assistance suisse**

OUAGADOUGOU (ATS). - La coopération technique a été au centre de toutes les discussions entre les dirigeants voltaïques et la délégation suisse conduite par le conseiller fédéral Pierre Aubert, arrivée samedi soir, très tard, à Ouagadougou. Tôt le lendemain matin, la délégation est partie en voiture pour aller visiter, à 180 kilomètres de la capitale, à Tenkodogo, quelques réalisations et chantiers suisses. Actuellement, quelque 17 projets, représentant un montant de quatre millions de francs suisses par année, sont en voie de réalisation. La délégation suisse a consacré sa journée d'hier à des entretiens politiques et des visites chez le premier ministre et le chef de l'Etat. « Nous connaissons un très fort déficit de notre balance commerciale et nous avons besoin d'aide », a dit le premier ministre, M. Joseph Conombo.

Jusqu'à présent, toute l'aide suisse a été confiée au ministre du développement rural. Mais au cours des entretiens, les sept autres ministres voltaïques ont exprimé le vœu de recevoir également une assistance de la Suisse. Dans le domaine de l'éducation, par exemple, Ouagadougou souhaiterait de l'aide pour la formation d'enseignants techniques et de spécialistes ru-

raux, ainsi que pour la création d'un institut de mathématiques, de sciences physiques et d'un centre de recherche scientifique. Dans le domaine de la santé, le Gouvernement voltaïque désire créer, dans un proche avenir, des postes de santé dans les 7000 villages du pays. Cette infrastructure exigerait la construction de dispensaires, la

formation de personnel soignant et la mise sur pied d'un parc de véhicules. La Suisse, qui contribue déjà pour 130 millions de francs au Fonds africain de développement pour les années 1973-1981, a informé les ministres voltaïques qu'elle prenait note de leurs suggestions et examinerait les possibilités d'y donner suite.



**Accusations...**

Le comité de l'initiative atomique avait critiqué le fait que, dix ans après cet événement, on ne disposait pas encore d'un rapport sur les causes de l'accident. « Il est difficile de ne pas soupçonner les responsables et l'industrie nucléaire d'user d'une tactique de dissimulation », a déclaré le comité dans un communiqué.

**... rejetées**

M. Eduard Kiener, directeur de l'Office fédéral de l'économie énergétique, a rejeté ces accusations. Il n'est pas question de dissimuler ou de faire traîner en longueur cette affaire.

## Cambodge: vers une guerre d'usure LES KHMERS ROUGES ORGANISENT LA RÉSISTANCE

BANGKOK - PHNOM PENH (ATS/AFP/Reuter). - Le nouveau régime de Phnom Penh affirme contrôler l'ensemble du pays, mais reconnaît que des « bandes disséminées » khmères rouges se cachent toujours dans la jungle. Cependant, la plupart des observateurs ont l'impression que les Khmers rouges, une fois la grande offensive vietnamienne déployée, se sont organisés et s'apprentent à mener un combat de longue haleine. Selon des sources thaïlandaises, l'ancien premier ministre Pol Pot dirigerait un maquis dans l'ouest du Cambodge, non loin de la Thaïlande, tandis que l'ex-président Khieu Samphan commanderait au nord, et l'ex-ministre de la défense Son Sen, au sud du pays.

### COMBATS À L'OUEST ET AU NORD

Le premier ministre thaïlandais, Kriangsak Chamanan, s'est rendu, hier, en visite d'inspection aux frontières avec le Cambodge, près desquelles les milieux des renseignements signalent la présence d'au moins 10 000 Khmers rouges. Ces troupes poursuivent les combats contre les forces du nouveau régime sur toute la ligne frontière. Par ailleurs, un journal thaïlandais rapporte que l'ex-président Khieu Samphan dirigerait la résistance dans le nord-est du pays, à la tête de 8000 Khmers rouges et assisté de quelque 200 conseillers chinois. Cette nouvelle a été accueillie sans surprise par les observateurs diplomatiques de Bangkok, qui font état, en outre, d'une résistance de plus en plus forte autour de la ville de Stung-Treng, contrôlée par les forces pro-vietnamiennes du Kampuchea populaire.

Les Khmers rouges, ayant désormais réintégré les forêts et le maquis, qui furent de nombreuses années leur domaine privilégié, vont certainement mener la vie dure aux troupes du nouveau régime.

### MOSCOU DÉMENT...

L'agence TASS a déclaré, hier, comme « un mensonge colossal » les informations, selon lesquelles les troupes de

Pol Pot auraient fait prisonniers plusieurs Soviétiques, ainsi que des conseillers militaires cubains.

Il n'y a pas et il n'y a jamais eu de conseillers militaires soviétiques ni cubains au Kampuchea, affirme l'agence officielle, estimant que les informations sur des Soviétiques et Cubains capturés au Kampuchea sont une « version provocatrice », diffusée par « les menteurs chinois », et reprise par des « milieux déterminés », à Washington.

## Callaghan encore en sursis

LONDRES (ATS/AFP). - Le gouvernement travailliste de M. James Callaghan a bénéficié hier soir d'une majorité de 24 voix (305 contre 281) à l'issue d'un débat d'urgence à la Chambre des Communes sur la crise sociale actuelle.

Un million et demi d'employés des services publics ont entamé hier leur journée d'action contre la politique salariale du gouvernement, signalant dans la capitale britannique.

Aux chauffeurs routiers en grève depuis plus de deux semaines, se sont joints éboueurs, balayeurs, employés des écoles publiques, et personnel d'entretien des aéroports. Les ambulanciers, qui ont également décrété une journée d'action, ont fait une concession de dernière minute : répondre aux appels d'urgence.

## Sud-Liban: la situation empire

BEYROUTH (ATS/AFP). - Trois civils ont été tués hier à Arnoun (Sud-Liban) par le bombardement israélien qui s'est concentré sur la région de Nabatieh, rapportent les correspondants en poste dans la région.

Le bombardement, qui avait débuté vers midi, a aussi été dirigé contre des villages au nord de Nabatieh, proches du barrage de la « Force arabe de dissuasion », à Deir Zahrani.

Les duels d'artillerie ont repris brusquement, avec une rare violence, hier soir, à la cadence de sept obus par minute, rapportent les correspondants de presse dans la région.

Les secteurs soumis au pilonnage de l'artillerie sont, du côté palestino-progressiste, Nabatieh et Djebel Al Rihane, à une vingtaine de kilomètres de la frontière israélienne, et les enclaves de Marjaoun et de Kleiya, du côté conservateur libanais.

L'artillerie israélienne est également entrée en action contre les places fortes palestino-progressistes de l'intérieur du territoire israélien, indique-t-on de même source.

La situation au Sud-Liban a été

au centre des préoccupations des milieux officiels libanais. Le président Elias Sarkis s'est entretenu à ce sujet avec le ministre des affaires étrangères, M. Fouad Boutros, ainsi qu'avec le ministre de la dé-

## LE BUDGET AMÉRICAIN POUR 1980 M. Carter ne fait plus de promesses

WASHINGTON (ATS/AFP). - Le président Jimmy Carter a transmis hier au Congrès un budget qu'il qualifie lui-même de « maigre et austère », dans lequel la défense nationale est pratiquement la seule à échapper aux économies imposées par la lutte contre l'inflation et la défense du dollar.

Ce budget pour l'année budgétaire 1980, commençant en octobre prochain, prévoit 532 milliards de dollars de dépenses fédérales au lieu de 493 milliards pour l'année en cours, soit une augmentation de 7,7% tout juste suffisante pour compenser l'inflation. Les recettes fiscales sont estimées à 503 milliards au lieu de 456 milliards cette année.

Le déficit est donc prévu à 29 milliards de dollars, en nette baisse par rapport aux 37 milliards de cette année et aux 49 milliards de l'année précédente. M. Carter affirme dans son message sa volonté « de parvenir à un budget équilibré aussitôt que les conditions économiques le permettront ». Mais il ne fait plus aucune référence à sa pro-

messe d'y réussir avant la fin de son premier mandat.

### Modernisation des forces US en Europe

Parmi les grands chapitres, le budget de la défense est celui qui augmente le plus en pourcentage. M. Carter prévoit 125,8 milliards de dollars de dépenses à ce titre au lieu de 114,5 milliards cette année, soit une augmentation de 3% en termes réels.

En revanche, les dépenses sociales (santé, enseignement, aide aux dévotés, retraités, etc.) augmenteront à peine 1% en valeur réelle. Elles continueront néan-

moins à représenter plus de la moitié des dépenses fédérales : 283 milliards en 1980 au lieu de 259 milliards en 1979.

Dans les autres secteurs, notamment l'aide à l'étranger, c'est la stagnation ou même, pour l'énergie en particulier, une diminution des crédits.

Le président américain souligne dans son message que l'augmentation des dépenses militaires sera consacrée « au renforcement de nos forces au sein de l'OTAN et au maintien de l'équilibre stratégique ». Le budget prévoit dans ces domaines la modernisation des forces américaines en Europe, l'étude d'un nouveau missile balistique intercontinental, la poursuite des programmes « Trident » (sous-marins lance-missiles) et « Cruise » (missile de croisière).

## MAUVAIS TEMPS

### Six morts à Madère

FUNCHAL (archipel de Madère) (ATS/Reuter). - Six personnes ont péri ces quatre derniers jours à Madère à la suite du mauvais temps qui sévit sur l'archipel.

Les dégâts - routes coupées, interruption de courant et des communications téléphoniques - s'élevaient déjà à plus d'un milliard d'escudos (22 millions de dollars). Selon les services météorologi-

ques, les orages ont été les plus violents depuis 1803.

Un bâtiment de la marine portugaise mouillé actuellement dans la partie orientale de l'île au cas où il faudrait évacuer la population. Toutefois, l'aéroport de Funchal reste opérationnel.

### D'autres nouvelles étrangères en page 30

### Kortchnoi israélien?

TEL AVIV (ATS/AFP). - Le joueur d'échecs Viktor Kortchnoi a annoncé hier soir à la Télévision israélienne qu'il comptait s'installer en Israël, demander la citoyenneté israélienne et jouer aux tournois d'échecs internationaux avec l'équipe d'Israël. Il a ajouté qu'il désirait s'installer en Israël parce qu'il y comptait beaucoup d'amis, et parce qu'il espérait faciliter ainsi le départ de l'URSS de sa femme et de son fils.

### Attentat à Beyrouth

#### ONZE MORTS

BEYROUTH (ATS/Reuter/AFP). - M. Ali Hassan Salameh, dit Abou Hassan, chef de la sécurité personnelle de M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), a été tué hier dans un attentat. Cinq de ses collaborateurs et cinq passants ont également été tués. La voiture d'Abou Hassan avait été piégée.

## LE SHAH AU MAROC

MARRAKECH (ATS/AFP). - Le shah d'Iran, venant d'Assouan, est arrivé hier à Marrakech à 16 h. 45 HEC.

Le souverain iranien, qui est accompagné de la shabanou Farah, a été accueilli à sa descente d'avion par le roi Hassan II qui l'avait invité la semaine dernière à se rendre au Maroc.

Le voyage du shah est qualifié ici de « strictement privé ».

Des mesures de sécurité draconiennes ont été prises par la police pour écarter les journalistes de l'aéroport de la « Menara » où le Boeing 707 impérial s'est posé. Ces mesures, indique-t-on de source officielle marocaine, ont été prises à la demande du souverain iranien.

Le shah d'Iran résidera dans un domaine privé du souverain maro-

cain, le « Jenane El-Kebir » (le grand jardin), situé à la limite extérieure de la ville. Selon des rumeurs, non confirmées officiellement, son séjour au Maroc pourrait dépasser 48 heures.



## IRAN: L'EXTRÊME GAUCHE ESSAIE DE CHARMER KHOMEINY

# L'ayatollah est prêt à affronter l'armée!

TÉHÉRAN - NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU - LE CAIRE (ATS/AFP/DPA/Reuter). - Alors que l'on attend l'ayatollah Khomeiny pour jeudi ou vendredi, la capitale a connu, hier, un nouveau défilé de la gauche marxiste. Sur le plan politique, les gestes d'apaisement se sont succédé au cours des dernières 24 heures. Cependant, une agence allemande a fait état, hier, de deux autres démissions au Conseil de régence, après celle de M. Teherani. Certains observateurs n'hésitent pas à interpréter ces retraits, ainsi que les déclarations très fermes de M. Bakhtiar et du commandant des forces armées, comme les indices d'une violente confrontation que pourrait marquer le retour au pays de l'ayatollah.

### Les marxistes défilent

Pour la deuxième journée consécutive, la gauche iranienne marxiste est descendue dans la rue à visage découvert. Précédés du portrait de l'ayatollah Khomeiny, les cortèges ne se sont pas heurtés aux religieux.

Par ailleurs, le chef du parti communiste clandestin, M. Kianouri, a rendu hommage à l'action de l'ayatollah Khomeiny, dans une interview accordée à l'hebdomadaire américain *Newsweek*.

### L'Islam... tolérant!

Attendu à Téhéran, jeudi ou vendredi, l'ayatollah Khomeiny tente, semble-t-il, de rassurer une partie de l'opinion internationale. Il au-

rait ainsi fait récemment parvenir une gerbe de fleurs au grand rabbin d'Iran, « geste destiné à calmer les très vives appréhensions des juifs ». Un porte-parole de l'ayatollah a également déclaré : « La République islamique respectera et garantira toutes les libertés d'expression, de pensée, de culte et d'idéologie même marxiste ». L'ayatollah a, en outre, reçu, hier matin, l'ancien secrétaire américain à la justice, Ramsey Clark. Ce dernier, cependant, a affirmé n'avoir aucun contact avec le président Carter.

### L'Islam montre ses dents

Interrogé sur l'éventualité d'une « confrontation avec l'armée », un

porte-parole de l'ayatollah a déclaré : « C'est un risque à prendre. S'il doit y avoir confrontation avec l'armée, il faut bien que cela se produise un jour ou l'autre. Le mieux est d'instaurer le pouvoir légitime le plus tôt possible. L'ayatollah a encore annoncé, dans une interview, accordée à un quotidien ouest-allemand, l'annulation dans la future République islamique d'Iran de tous les contrats, passés par le régime impérial avec l'étranger, jugés contraires aux intérêts de la nation.

### Conseil de régence : le président démissionne

M. Teherani, qui vient de transmettre à l'ayatollah Khomeiny sa

démission de la présidence du Conseil de régence iranien, a déclaré à une agence française, qu'il avait pris cette décision en raison « des difficultés que connaît l'Iran après les dernières manifestations ». Une agence allemande a, en outre, fait part hier de deux autres démissions dans le conseil, celle de M. Aliabadi, ancien procureur général, et celle de M. Varasteh, ancien ministre des finances. Ces deux démissions ont été démenties à Téhéran.

### Pas de coup d'Etat militaire ! ?

Chef d'état-major général et commandant suprême des forces iraniennes en l'absence du shah, le général Abbas Quarabaghi a affirmé, hier, que l'armée était unie et que tout serait fait pour que la Constitution soit respectée. « L'armée n'organiserait jamais un coup d'Etat, elle n'a aucun projet de la sorte », a notamment dit le général. Cette déclaration et celle, dimanche soir, de M. Bakhtiar, permettent de penser que les autorités en

place sont résolues à se maintenir, malgré le soutien populaire, dont bénéficie l'ayatollah Khomeiny.

Toutes les forces armées iraniennes étaient invitées, hier soir, à soutenir le gouvernement légal de M. Chapour Bakhtiar.

### L'économie au bord du gouffre

L'Iran compte actuellement trois millions et demi de chômeurs dans l'industrie, en raison des grèves, affirme la Chambre de commerce, d'industrie et des mines.

Réunis à Téhéran, les chefs d'entreprises iraniens ont lancé un cri d'alarme : « L'industrie de notre pays est au bord du gouffre, en raison des grèves qui paralysent depuis plusieurs mois les secteurs essentiels. Beaucoup d'usines iraniennes utilisent comme source d'énergie le gaz, dont la compagnie d'exploitation est en grève, ou l'électricité, qui connaît de nombreuses coupures. La grève des douanes bloque les matières premières, les outillages et pièces de rechange indispensables au fonctionnement des entreprises. Les

transports iraniens sont également en grève.

### New Delhi : prise d'otages

Des étudiants iraniens, armés de revolvers et d'explosifs, ont investi, hier, le consulat général d'Iran, à New Delhi, pour s'emparer de cinq otages, parmi le personnel de la mission, annonce l'agence indienne PTI.

Les étudiants entendent protester contre le « gouvernement illégal » de M. Chapour Bakhtiar.

Selon les policiers de faction, le commando est composé d'une quinzaine de jeunes gens, se réclamant de l'Association iranienne des étudiants islamiques.

Un de leurs porte-parole a déclaré, à l'agence PTI, que deux vice-consuls, un attaché culturel et deux femmes appartenant au personnel consulaire sont retenus en otages.

La police et les pompiers ont cerné les alentours du bâtiment.

L'intervention du commando n'a pas fait de victimes.

